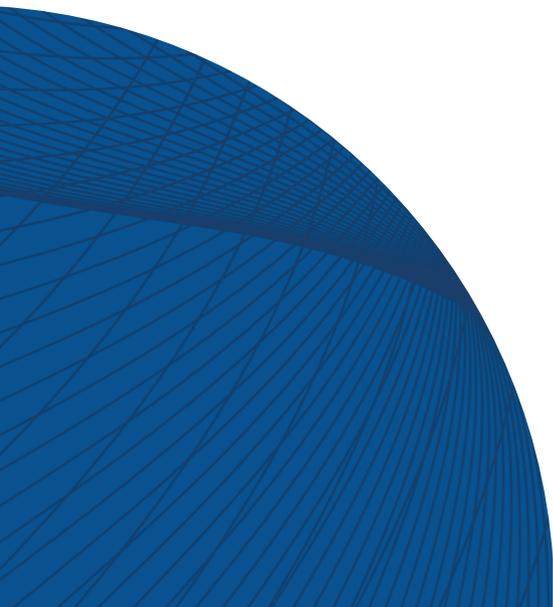


Sous la direction de  
**Thierry S. Bidouzo et Expédit B. Ologou**

# **LE TERRORISME AU BENIN**

**Perceptions, actions et perspectives**



**FRIEDRICH  
EBERT   
STIFTUNG**

# **LE TERRORISME AU BENIN**

Perceptions, actions et perspectives

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) ou des institutions auxquelles ils sont affiliés.

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Pour toute information et autorisation, veuillez contacter le bureau de la FES au Bénin.

<https://benin.fes.de/> et [info.bjcotonou@fes.de](mailto:info.bjcotonou@fes.de)

Edition et Publication : Juillet 2023

Mise en page et maquette couverture : **CHRISTON**

Sous la direction de  
**Thierry S. Bidouzo et Expédit B. Ologou**

# **LE TERRORISME AU BENIN**

Perceptions, actions et perspectives

Avec les contributions de  
**Vincent Afouda Agué, Estelle Djanato,  
Emmanuel Odilon Koukoubou**

**CHRISTON éditions**

ISBN : 978-99982-1-412-5

© Friedrich Ebert Stiftung, Cotonou, 2023

## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient la **Fondation Friedrich Ebert**, pour avoir financé la réalisation de cette étude.

Notre gratitude à :

- toutes les autorités politico-administratives, juridictionnelles, sécuritaires, traditionnelles et religieuses, qui ont facilité, d'une manière ou d'une autre, les enquêtes de terrain ;
- toutes les personnes enquêtées ;
- toutes les personnes dont les réflexions et les travaux ont nourri cette étude ;
- messieurs Angelo Kpotounou et Pajovic Atchadjou pour avoir contribué à la phase de collecte de données de cette étude ;
- monsieur Hervé Hounkpatin pour la relecture.



## **TABLE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS**

<b>ABeGIEF</b>	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
<b>AViGeF</b>	Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
<b>CBLT</b>	Commission du Bassin du Lac Tchad
<b>CiAAF</b>	Civic Academy for Africa's Future
<b>CENTIF</b>	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CRADL</b>	Centre de Recherche d'Appui au Développement Local
<b>CRIET</b>	Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme
<b>DRST</b>	Direction des Renseignements et de la Surveillance du Territoire
<b>DSI</b>	Défense et Sécurité Internationale
<b>EVT</b>	Extrémisme Violent et Terrorisme
<b>EEI</b>	Engins Explosifs Improvisés
<b>EIGS</b>	Etat islamique au Grand Sahara

<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>FCFA</b>	Franc des Colonies Françaises d’Afrique
<b>GAT</b>	Groupes Armés Terroristes
<b>ONG-AED</b>	ONG Aide, Entraide et Développement
<b>GSIM</b>	Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>ISWAP</b>	Etat Islamique en Afrique de l’Ouest
<b>MUJAO</b>	Mouvement pour l’Unicité du Jihad en Afrique de l’Ouest
<b>OING</b>	Organisation Internationale Non Gouvernementale
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>PCB</b>	Parti Communiste du Bénin
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l’Education, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children’s Emergency Fund
<b>USSF</b>	Unité Spéciale de Surveillance des Frontières
<b>WANEP</b>	Réseau Ouest Africain pour l’Edification de la Paix

## SOMMAIRE

Préface (de Iris Nothofer) .....	11
Résumé exécutif .....	15
Introduction .....	21
<b>Première partie : LE MAL TERRORISTE .....</b>	<b>39</b>
Chapitre I : Trajectoire et dynamiques du terrorisme en expansion au Bénin, Emmanuel Odilon Koukoubou ...	41
Chapitre II : Perceptions citoyennes sur le terrorisme au Bénin, Emmanuel Odilon Koukoubou .....	63
Chapitre III : Perceptions citoyennes sur le contreterrorisme au Bénin, Emmanuel Odilon Koukoubou .....	87
Chapitre IV : Les implications matérielles du terrorisme au Bénin, Thierry S. Bidouzo .....	107
Chapitre V : Les implications catégorielles du terrorisme au Bénin, Thierry S. Bidouzo .....	129
<b>Deuxième partie : LE CONTRE TERRORISME ...</b>	<b>149</b>
Chapitre VI : Les renseignements citoyens dans la lutte contre le terrorisme au Bénin, Expédit B. Ologou .....	151
Chapitre VII : Les stratégies gouvernementales de lutte contre le terrorisme au Bénin, Estelle K. Djanato .....	177

Chapitre VIII : Les stratégies non gouvernementales de lutte contre le terrorisme au Bénin, Estelle K. Djanato .....	195
Chapitre IX : Tentative d'une architecture locale de réponse à la crise terroriste au Bénin, Afouda Vincent Agué .....	215
Postface (de Expédit B. Ologou) .....	241
Références bibliographiques .....	247
Annexe .....	261
Index des contributeurs .....	263
Table des matières .....	267

## PRÉFACE

Les problématiques de la démocratie, des droits de l'homme et du développement ne peuvent plus être appréhendées sans la question de la sécurité ou de l'insécurité. Elle apparaît comme le préalable et la condition indispensable de réalisation à la fois de la démocratie, de l'Etat de droit et de la paix. En effet, la paix, le développement, la sécurité sont inextricablement liés. « Nous ne jouirons pas du développement sans sécurité, nous ne jouirons pas de la sécurité sans développement, et nous n'aurons ni l'un ni l'autre sans respect pour les droits de l'homme. A moins que nous n'assurions la promotion de ces trois causes, aucune d'elles ne réussira »<sup>1</sup>. Ces interactions évidentes incitent à des actions urgentes en faveur de la sécurité.

En effet, tandis que la fin de l'affrontement Est-Ouest et le renouveau démocratique annonçaient pour l'Afrique l'aube d'une nouvelle ère de paix, de démocratie et d'essor économique, on a plutôt assisté à une multiplication des conflits, et des conflits d'un genre nouveau. La figure classique de l'ennemi a progressivement disparu,

---

<sup>1</sup> Lire Kofi Annan, « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », Rapport du Secrétaire général des Nations Unies A/59/2005, mars 2005, 72 pages.

plongeant les Etats dans une sorte d'incertitude et d'indétermination quant aux nouveaux enjeux de sécurité. Le paysage conflictuel change, la menace connaît des mutations, les « nouvelles guerres »<sup>2</sup> apparaissent.

Dans cette nouvelle conflictualité, la figure terroriste se révèle être la figure majeure, élevant le terrorisme au rang de menace stratégique pour la paix et la sécurité internationale. Figure indéterminée, invisible et insaisissable, le terrorisme a gagné toutes les régions du monde et plus aucun Etat n'est à l'abri. Le Bénin n'est pas en marge. Et sa position géographique n'est pas un avantage car, entouré de pays sévèrement touchés par le terrorisme depuis plusieurs années, comme le Nigéria, le Niger ou encore le Burkina Faso. Il est devenu un véritable carrefour pour les groupes terroristes.

En effet, longtemps considéré comme un havre de paix, le Bénin se retrouve pris au piège de la menace terroriste, subissant des attaques depuis décembre 2021. Les groupes armés venus du Sahel frappent de plus en plus les pays côtiers du golfe de Guinée et provoquent l'exacerbation des dynamiques conflictuelles dans la région. Le phénomène terroriste prend une grande ampleur notamment dans les zones septentrionales du Bénin, où les attaques prennent de plus en plus des formes de violences extrêmes. La vie quotidienne des

---

<sup>2</sup> Lire Mary Kaldor, *New and Old Wars : Organised Violence in a Globalized Era*, Cambridge, Polity Press, 2006, 256p.

populations, la quiétude, la cohésion sociale sont alors hypothéquées, car otages des groupes armés terroristes. Les enjeux sont la paix, le développement humain durable et la gouvernance démocratique.

Dès lors, il apparaît nécessaire et urgent d'aller à la rencontre du phénomène terroriste au Bénin, d'essayer d'en avoir les clefs de lecture et de compréhension, d'en évaluer les impacts politiques et socio-économiques, et d'entrevoir des perspectives pour une lutte efficace. C'est le but de cette étude financée par la Fondation Friedrich Ebert, relative aux perceptions et actions des citoyens face à la lutte contre l'extrémisme violent au Bénin, et dont les résultats sont contenus dans cet ouvrage.

Bonne lecture à toutes et à tous !

**Dr. Iris Nothofer**

*Représentante Résidente de la FES*



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au Bénin, le phénomène terroriste a cessé d'être un sujet lointain. Depuis des attaques subies par des positions des forces de défense et de sécurité début décembre 2021, les évènements tragiques se sont multipliés, confinés dans les régions frontalières du pays et ont fini par installer dans la conscience nationale la réalité du terrorisme. Les attaques terroristes d'individus armés contre les éléments de la Force publique viennent s'ajouter à des conflits souvent meurtriers entre agriculteurs et éleveurs qui constituaient en soi des indices de l'extrémisme violent.

Plus de trois ans après le premier incident violent associé à du terrorisme avec l'enlèvement de deux touristes français et l'assassinat de leur guide béninois, le phénomène terroriste progresse, par la multiplication des attaques, leur fréquence et leurs cibles géographiques mettant fin à l'exception que les Béninois croyaient être en matière de paix et de sécurité. En réponse, militaires et policiers béninois sont désormais engagés dans une guerre qu'ils n'avaient jamais menée auparavant.

Quant aux citoyens béninois compris comme la population de façon générale qui n'a pas un rôle spécifique dans la crise sécuritaire, ils apprennent à mener leur vie

quotidienne ponctuée d'annonces d'évènements terroristes. Comme face à tout péril réel, imminent ou lointain, des interrogations, des perceptions, des résolutions, des attentes ne sauraient manquer dans les pensées des Béninois. La présente étude tente une restitution de ces pensées citoyennes sur la menace terroriste.

### ***Objectifs de l'étude***

L'objectif de l'étude est de mener une recherche empirique pour :

- étudier les implications sociopolitiques, économiques et sécuritaires de l'extrémisme violent sur les acteurs locaux des zones touchées et/ou exposées au phénomène ;
- documenter et analyser les perceptions et les initiatives desdits acteurs face à l'extrémisme violent/terrorisme ;
- esquisser une architecture locale de lutte contre le phénomène terroriste au Bénin.

### ***Méthodologie de l'étude***

Conformément aux indications du commanditaire, la réalisation de l'étude s'est appuyée sur une méthode qualitative reposant sur trois types d'outils de collecte de données : la revue documentaire, l'observation et les entretiens.

La revue documentaire a permis de dégager l'état des connaissances sur le phénomène terroriste avec un accent spécifique sur le cas béninois. Si la crise est récente, la documentation elle est riche d'informations disponibles depuis la période précédant son déclenchement. De ces données mobilisées dans les publications scientifiques, rapports d'institutions, analyses d'experts et de médias, il faut essentiellement retenir que le Bénin n'est pas « tombé » dans le piège terroriste par surprise ou hasard. Plusieurs facteurs géographiques notamment de par sa proximité avec le foyer sahélien et celui nigérian, mais aussi internes comme des conflits divers, prédestinaient le pays à être touché à son tour, tôt ou tard, par les actes terroristes.

Quant aux entretiens doublés d'observations de terrain, ils se sont déroulés à travers une soixantaine de rencontres et échanges avec des personnes appartenant à différents groupes socio-professionnels dans pratiquement l'ensemble du Bénin sur une période de cinq mois. Au total, l'équipe de recherche a foulé le sol de neuf (09) départements du Bénin pour interroger des acteurs officiels ou non, de simples citoyens individuellement ou en groupe, et dans une moindre mesure des étrangers sur leurs perceptions, actions et attentes liées à la menace terroriste. En raison de la sensibilité du sujet et du statut de certains enquêtés, leurs témoignages et avis rapportés dans la présente étude le sont sous anonymat.

### *Principaux résultats de l'étude*

A l'issue de l'analyse des informations collectées, les conclusions suivantes ont été tirées :

- **Le niveau de perception de la menace varie selon les parties du Bénin.** Au Nord, région touchée par les actes terroristes, la conscience du phénomène est plus importante qu'au Sud jusque-là épargnée où la perception est celle d'un problème lointain. A souligner cependant de rares exceptions notamment dans le rang des acteurs économiques opérant au Sud qui pensent que la menace bien que confinée au Nord, est réelle du fait de son impact sur leurs activités.
- **Les facteurs de l'extrémisme violent et du terrorisme** sont essentiellement exogènes par le fait des actions d'expansion des GAT actifs dans les Etats du Sahel, puis endogènes liés aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. D'autres facteurs sont soulignés comme les fragilités socio-économiques dans certaines régions, le chômage des jeunes, les pratiques religieuses extrémistes.
- **Le terrorisme a déjà de lourdes conséquences** sur la vie socio-économique dans les régions affectées et exposées.
- **L'action de l'Etat est jugée efficace** en général contre la crise sécuritaire. La confiance en l'Etat est, chez certains, liée à leur confiance aux capacités du président de la République de gagner

la lutte anti-terroriste au même titre que ses succès dans la conduite des affaires du pays. Avant l'Etat et le président de la République, la confiance est d'abord en Dieu.

- **La coopération internationale est souhaitable** pour faire face au terrorisme même si la méfiance est de mise, surtout à l'égard des puissances occidentales présentées comme les instigatrices des mouvements terroristes.

### *Recommandations de l'étude*

Conformément à l'objectif d'« esquisser une architecture locale de lutte contre le phénomène terroriste au Bénin », et dans une démarche de co-construction de solutions pour contrer l'extrémisme violent, la dernière partie de l'étude formule des pistes d'actions à mettre en œuvre.

Ainsi, l'étude suggère de :

- Désamorcer le sentiment d'exclusion ;
- Poursuivre la pacification politique ;
- Mettre en place des actions législatives et judiciaires appropriées ;
- Etablir les partenariats en toute lucidité, sans exclusive et l'expliquer à la Nation ;
- Impliquer les pouvoirs décentralisés dans les actions de prévention ;
- Associer les populations à la base pour des solutions typiquement communautaires.



## INTRODUCTION

**Thierry S. Bidouzo<sup>3</sup>**

**Emmanuel Odilon Koukoubou<sup>4</sup>**

Plusieurs Béninois ont été surpris par la tournure qu’ont rapidement prise les événements violents dans le nord de leur pays. Depuis la Conférence nationale des forces vives de février 1990, le Bénin s’est construit la réputation d’un pays de paix, de démocratie et de stabilité. Cette situation heureuse de départ a créé aux moins deux illusions d’optique. La première a été, pour beaucoup de citoyens voire de dirigeants, que le Bénin était immunisé contre les turpitudes auxquelles les pays de la sous-région étaient confrontés. La géographie du terrorisme ouest-africain<sup>5</sup> aurait pu pourtant nous alerter.

---

<sup>3</sup> Docteur en Droit public, Enseignant-chercheur à l’Université d’Abomey-Calavi, Chercheur et Directeur scientifique du Civic Academy for Africa’s Future (CiAAF Think tank).

<sup>4</sup> Politologue, Spécialiste des politiques de sécurité au Civic Academy for Africa’s Future (CiAAF Think tank).

<sup>5</sup> Voir Thierry Bidouzo, « L’Afrique de l’ouest de l’insécurité : le droit dans la tourmente de l’épreuve terroriste », *Focus paper* n° 7, <https://www.ciaaf.org/focus-paper/lafrique-de-louest-de-linsecurite-le-droit-dans-la-tourmente-de-lepreuve-terroriste/>, 26 avril 2022.

Le Bénin se situe à l'Ouest du Nigeria secoué par vingt ans de lutte infructueuse contre le groupe Boko Haram qui a entretemps enfanté l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) devenu davantage redoutable<sup>6</sup>. Il est également au Sud des trois pays sahéliens les plus décimés par le terrorisme venu d'Algérie et aujourd'hui porté par l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM)<sup>7</sup>. Ces groupes entretiennent une « escalade et une propagation ininterrompues d'événements violents dans la région »<sup>8</sup>, augmentant de 67% les attaques terroristes en 2022 par rapport à 2021<sup>9</sup>. Le Bénin se retrouve donc

---

<sup>6</sup> Voir Yves Paul Mandjem, « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide*, <https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2020/04/Cahier-Thucydide-n%C2%B027.pdf>, consulté le 16 juillet 2022 ; Seidik Abba et Abdoukader Abba, *Pour comprendre Boko Haram*, Paris, L'Harmattan, 2021, 100 p.

<sup>7</sup> Djalil Lounnas, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'État islamique », Fondation pour la recherche stratégique, Note 18/2016, 2016, <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2016/201618.pdf>, consulté le 15 juillet 2022 ; Djalil Lounnas, « Le djihadisme au sahel après la chute de Daech », *Politique étrangère*, 2019/2 Été.

<sup>8</sup> Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « La hausse de la violence des militants islamistes au Sahel, une dynamique qui domine le combat de l'Afrique contre les extrémistes », 26 janvier 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/mig2022-01-hausse-violence-militants-islamistes-sahel-dynamique-domine-combat-afrique-extremistes/>, consulté le 20 juillet 2022.

<sup>9</sup> Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « Le Sahel et la Somalie sont à l'origine de l'augmentation de la violence des groupes islamistes militants en Afrique », 15 août 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/mig2022-01-hausse-violence-militants-islamistes-sahel-dynamique-domine-combat-afrique-extremistes/>, consulté le 29 avril 2023.

aux frontières de deux foyers de terrorisme qui menacent toute la région<sup>10</sup>.

La seconde illusion d'optique consistait à penser que les Béninois, en dépit du chômage, de la précarité économique et de la misère, étaient trop pacifiques pour se laisser recruter dans les groupes terroristes<sup>11</sup>. L'enchaînement des attaques terroristes depuis décembre 2021 a donc heurté les perceptions des Béninois et choqué leurs certitudes. Ils se rendent subitement compte de leurs fragilités et réalisent qu'ils se voyaient trop beaux. Désormais, ils doivent faire avec la réalité du terrorisme et vivre au rythme de ces attaques auxquelles ils n'étaient pas habitués. L'armée béninoise qui n'a aucune expérience de guerre se voit ainsi propulsée dans une « guerre contre le terrorisme »<sup>12</sup> à laquelle elle n'était pas forcément suffisamment préparée. La lutte anti-terroriste<sup>13</sup> nécessite

---

<sup>10</sup> Voir Charles Olorouko, *Le Bénin à l'épreuve du terrorisme international*, Mémoire de DEA en droit public, Université d'Abomey-Calavi, 2015, 115 p.

<sup>11</sup> Voir par ailleurs Banouto, *Communes frontalières du Bénin. La vie à rude épreuve*, Friedrich Ebert Stiftung, 2020, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/benin/18141.pdf>, consulté le 15 juillet 2022.

<sup>12</sup> Peter Schraeder, « La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique », traduction d'Ivan Crouzel, *Politique africaine*, 2005/2 N° 98, pp. 42-62 ; Gilles Andréani, « La guerre contre le terrorisme : un succès incertain et coûteux », *Politique étrangère*, n° 2, 2011, pp. 260-262.

<sup>13</sup> Voir Adriano Mendy, *La lutte contre le terrorisme en droit international*, Thèse de doctorat en droit international et relations internationales, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2008. Lire aussi, Ludovic Hennebel, Damien Vandermeersch (Dir.), *Juger le terrorisme dans l'Etat de droit*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 542 p. Hélène Tigroudja, « Quel(s) droit(s) applicable(s) à la guerre au terrorisme », *Annuaire français de droit international*, Vol. 48, 2002, pp. 81-102. Samar Yassine, *Le Conseil*

pourtant une formation et des méthodes particulières, le terrorisme faisant partie de ces « nouvelles guerres »<sup>14</sup> irrégulières, asymétriques ou atypiques, ne répondant à aucun schéma classique. Même les armées les plus préparées, comme celles des Etats-Unis, du Nigéria ou encore du Tchad ont toujours de très grandes difficultés.

Plusieurs morts sont déjà enregistrées dans le rang des forces de défense et de sécurité du Bénin ainsi que parmi les populations civiles. En clair, le Bénin est en train de devenir « la nouvelle frontière des groupes djihadistes »<sup>15</sup>, « l'un des pays côtiers les plus exposés aux attaques terroristes au point où il deviendrait légitime de se poser la question de savoir si, au rythme actuel, il ne serait pas en train de devenir un nouvel épiceutre, du moins un point d'attention préoccupant au niveau ouest-africain »<sup>16</sup>.

---

*de sécurité et la lutte contre le terrorisme*, Thèse de droit public, Université Montpellier 1, Université Libanaise, 2011, 526 p. Eric David, « Sécurité collective et lutte contre le terrorisme : guerre ou légitime défense ? », in SFDI, *Les métamorphoses de la sécurité collective. Droit, pratique et enjeux stratégiques*, Paris, Pedone, 2005, pp. 143-148.

<sup>14</sup> Bertrand Badie, Dominique Vidal (dir.), *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, 2014, 258 p.

<sup>15</sup> Promédiation, « North of the countries of the Gulf of Guinea. The new frontier for jihadist groups ? », 2021, <https://www.kas.de/documents/261825/13432629/North+of+the+countries+of+the+Gulf+of+Guinea+-+The+new+frontier+for+jihadist+groups.pdf/97cbceda-85c1-33fc-45fd-50f8ddaa0ab?version=1.2&t=1625138447487c>, consulté le 20 juillet 2022.

<sup>16</sup> Timbuktu Institute, « Le Bénin et la menace terroriste : vers un nouvel épiceutre côtier ? », 1<sup>er</sup> juillet 2022, <https://timbuktu-institute.org/index.php/toutes-l-actualites/item/591-le-benin-et-la-menace-terroriste-vers-un-nouvel-epiceutre-cotier>, consulté le 20 juillet 2022.

Dans un tel contexte, le présent travail s'intéresse à la problématique suivante : comment le développement de l'extrémisme violent et du terrorisme impacte, modifie et structure la vie quotidienne des Béninois ? Plus précisément, il s'agit de répondre aux questions suivantes : quelles sont les perceptions et actions induites par l'extrémisme violent et le terrorisme au Bénin ? Quelles sont les implications politiques, économiques, sociales et sécuritaires de ce phénomène ? Comment améliorer les actions menées par les différents acteurs pour obtenir des résultats efficaces et efficients ?

Sur cette base, l'objectif de la présente recherche consiste donc à effectuer une recherche empirique pour étudier les implications sociopolitiques, économiques et sécuritaires de l'extrémisme violent sur les acteurs locaux des zones touchées et/ou exposées au phénomène ; documenter et analyser les perceptions et les initiatives desdits acteurs face à l'extrémisme violent/terrorisme ; et esquisser une architecture locale de lutte contre le phénomène terroriste au Bénin.

Sur le premier point, il s'est agi d'abord, sur la base d'informations recueillies dans les zones touchées et/ou exposées, de cerner les dynamiques réelles du phénomène de l'extrémisme violent au Bénin. A ce niveau, il a été question d'identifier les acteurs du phénomène (entrepreneurs de violence, victimes, acteurs étatiques en intervention [militaires, policiers, collectivités locales...],

acteurs non étatiques [ONGs intervenant sur la thématique, associations et groupements professionnels, leaders religieux, leaders traditionnels, sages et personnes ressources...]). Cette étape a permis une compréhension approfondie du phénomène. Sur cette base, il a fallu ensuite identifier l'action et le mobile de chaque acteur ainsi que les conséquences générées par le phénomène. Cela a pu faciliter l'identification des implications politiques, socioéconomiques et sécuritaires recherchées. Ici, il a été utile d'analyser les données obtenues avec les lunettes genre afin de ressortir de manière spécifique comment le phénomène affecte différemment les citoyens notamment les plus vulnérables comme les jeunes, enfants, femmes et personnes handicapées.

Sur le deuxième point, la tâche a été de repérer, de documenter et d'analyser les perceptions et les initiatives des acteurs face à l'extrémisme violent. En ce qui concerne les initiatives, elles ont été répertoriées selon le niveau d'action (local, national, régional et international) et la nature des acteurs (étatiques et non étatiques). Il a été particulièrement utile de sonder et de répertorier les actions citoyennes en cours d'exécution, notamment les réflexes de sécurité, les normes pratiques identifiées, les actions informelles... Leur pertinence et leur utilité pratique sont analysées pour donner lieu à des recommandations sur les bonnes pratiques susceptibles d'être partagées et vulgarisées.

Quant aux perceptions, elles ont été recherchées sur trois points. D'abord, les perceptions des populations sur le phénomène de l'extrémisme violent et du terrorisme au Bénin. Elles recouvrent à la fois leurs points de vue sur le discours, les modes opératoires et les mouvements des groupes terroristes. Ensuite, les perceptions des populations sur l'action publique locale, étatique et internationale mise en œuvre pour prévenir et contrer l'extrémisme violent et le terrorisme. Enfin, les perceptions des citoyens sur l'appui international. A l'heure où des troupes françaises et européennes sont en train de quitter le terrain malien et tenter de se redéployer dans la sous-région, le Bénin est de plus en plus cité comme le futur point de concentration de ces forces ; et des citoyens noteraient déjà la présence de soldats européens dans la zone septentrionale du pays. Dans un contexte sous-régional de rejet de la présence étrangère, il a été pertinent de recueillir le point de vue réel des citoyens béninois sur cette question.

Sur le troisième point, il s'est agi, au regard de tout ce qui précède, de proposer une esquisse de schéma d'intervention locale contre l'extrémisme violent et le terrorisme. De façon spécifique, l'ambition est d'esquisser une stratégie de lutte antiterroriste décentralisée qui consacre l'implication des acteurs locaux. Cette stratégie définit les réponses locales, les modes de collaboration et de remontée de renseignements entre les acteurs situés à la base, entre ceux-ci et les structures centrales compétentes

de l'Etat. Elle veille également à la participation des acteurs de la société civile.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de tenter de cerner les notions de radicalisme, extrémisme violent et terrorisme.

### ***Clarifications conceptuelles***

De la pensée extrême à la violence physique, il y a un processus<sup>17</sup> qui, moins évident il y a quelques années, est aujourd'hui assez documenté. Ce processus emprunte les chemins de la radicalisation à l'extrémisme violent pouvant déboucher, ou non, au terrorisme.

La « radicalisation » est un processus par lequel un individu ou un groupe adopte graduellement des positions ou des idéologies extrêmes qui s'opposent au statu quo et qui remettent en question des idées courantes. Avant les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la notion de radicalisation était marginale, tant dans les sciences sociales que dans les travaux tentant de rendre raison de l'extrémisme religieux, politique ou social. Ce n'est qu'à partir des attaques du 11 septembre 2001 que la promotion des recherches sur le terrorisme et sur les phénomènes qui pourraient y inciter ont attiré

---

<sup>17</sup> CNSS-Niger, Etude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, carcéral et universitaire, [https://www.ndi.org/sites/default/files/Rapport%20de%20l%27e%CC%81tude%20sur%20les%20facteurs%20de%20radicalisation\\_%20CNESS%20%281%29.pdf](https://www.ndi.org/sites/default/files/Rapport%20de%20l%27e%CC%81tude%20sur%20les%20facteurs%20de%20radicalisation_%20CNESS%20%281%29.pdf), juin 2018, 110 p.

l'attention sur la « radicalisation » qui est devenue une notion cardinale pour expliquer la genèse des groupes embrassant l'action violente<sup>18</sup>. Selon Khosrokhavar Farhad, la radicalisation désigne « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social, ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique social ou culturel »<sup>19</sup>. L'organisation du G5 Sahel a développé le même entendement processuel de la notion. Le Lexique de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent dans l'Espace du G5 Sahel définit la radicalisation comme un « processus de façonnement d'un individu le conduisant à adopter une idéologie extrémiste, ou de transformation des frustrations individuelles ou collectives en source de colère, rendant les concernés réceptifs à des offres de participation à des actions armées »<sup>20</sup>.

Cependant, la radicalisation ne doit pas être confondue avec le fondamentalisme religieux (Islam rigoureux). Les fondamentalistes sont des pratiquants qui adoptent des postures culturelles rigoureuses mais ne recourent pas à la violence alors que les radicaux légitiment ou pratiquent

---

<sup>18</sup> Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014 (généré le 21 janvier 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/10882>>. ISBN : 9782735120130.

<sup>19</sup> Idem.

<sup>20</sup> USAID, G5 Sahel, *Lexique de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent dans l'Espace du G5 Sahel*, 2020, p. 26.

des actes de violence. On peut aussi se radicaliser au nom d'autres idéologies séculières, par exemple, le néonazisme ou le néofascisme en Europe, ou encore l'extrémisme écologique (l'éco-terrorisme, l'une des branches de la « deep ecology ») ou l'anti-avortement violent (assassinats de médecins pratiquant l'avortement aux États-Unis).

La radicalisation est un processus progressif qui ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs. Les seuls indicateurs ayant trait à l'apparence physique ou vestimentaire ne sauraient caractériser un basculement dans la radicalisation. Cependant, il est important de souligner que la radicalisation, ou le fait d'avoir des pensées radicales, n'est pas illégal ou nécessairement problématique en soi. En effet, ceux qui choisissent d'adopter des pratiques extrêmes ou radicaux qui n'ont pas d'impact sur les libertés civiles de leurs concitoyens sont, à juste titre, protégés par les normes relatives aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme. Avoir des opinions ou des croyances radicales n'est pas nécessairement nuisible et ne conduit pas systématiquement à la violence ou au terrorisme. Mais la radicalisation peut mener à la violence, le passage à l'acte ne concerne qu'une fraction minoritaire des radicalisés<sup>21</sup>. La radicalisation peut amener au terrorisme par l'extrémisme

---

<sup>21</sup> Lucile Dartois, David Morin, Sami Aoun (dir.), *Le nouvel âge des extrêmes ? Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violent*, Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 07 juin 2022, consulté le 21 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/56604>.

violent qui a notamment pour caractéristique de justifier l'emploi de tous les moyens, y compris la violence contre les personnes innocentes. Dès lors, si une personne ou un groupe recourt à la violence pour justifier ou réaliser les changements souhaités, cela se désigne souvent par le terme d'« extrémisme violent », lequel peut se traduire par des actes de terrorisme.

L'extrémisme est généralement considéré comme faisant référence à des points de vue très éloignés de ceux de la majorité de la population. Au même titre que le terrorisme, il ne fait l'objet d'aucune définition convenue. Dans son document intitulé, *La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation - Guide à l'intention des décideurs politiques*, l'UNESCO souligne d'ailleurs que « la terminologie qui se rapporte à l'extrémisme violent est complexe et encore largement sujette à controverse ». Néanmoins, l'« extrémisme violent » peut être défini comme « une expression décrivant les croyances et les actions de personnes qui appuient ou utilisent la violence pour atteindre des objectifs idéologiques, religieux ou politiques extrêmes. Il s'entend d'une utilisation de la violence parallèle à un engagement idéologique visant des objectifs politiques, religieux ou sociaux »<sup>22</sup>. Ces actes violents peuvent être perpétrés par n'importe quel individu ou groupe sur la base de croyances et d'idéologies très diverses.

---

<sup>22</sup> Gouvernement du Canada, « Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence », in <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-strtg-cntrng-rdclztn-vlnc/index-fr.aspx>, consulté le 04 mai 2023.

C'est en cela que l'extrémisme violent est considéré comme le véritable point culminant du passage au terrorisme, dès lors que des individus ou des groupes décident que la peur, la terreur et la violence sont justifiées pour obtenir des changements idéologiques, politiques ou sociaux. Cependant, il reste que l'acte terroriste ne suit pas systématiquement un processus graduel ponctué par les étapes précédemment définies. Le processus peut rester inachevé. C'est la raison pour laquelle on parle de radicalisation ou d'extrémisme « pouvant conduire au terrorisme ». Il existe la présomption que la radicalisation dans les idées peut amener à un acte terroriste, mais il n'existe aucune preuve indiquant cette relation. En fait, l'intervalle entre la radicalisation et l'extrémisme violent dans les idées et le passage à l'acte, quoique théorisé, reste une zone grise<sup>23</sup>. Pourtant, l'on convient que si le terrorisme est l'acte expressif d'une pensée radicale, l'extrémisme violent implique en amont « la préconisation, l'engagement, la préparation, ou le soutien de toute autre manière à cette violence idéologiquement motivée ou justifiée »<sup>24</sup>.

Mais de façon concrète, qu'est-ce que le terrorisme ? Il est difficile d'en apporter une définition univoque. Car, c'est un objet mouvant et fluctuant. Didier Bigo a pu

---

<sup>23</sup> Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et politiques*, n°68, 2012, pp. 15-35.

<sup>24</sup> International Peace Institute, « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », janvier 2016, p. 1.

même considérer que « le terrorisme n'existe pas : ou plus exactement, ce n'est pas un concept utilisable par les sciences sociales et la stratégie. En revanche, l'usage du terme a une forte signification politique »<sup>25</sup>. C'est un concept qui a du mal à exister par lui-même en droit international contemporain selon Jean Salmon, parce qu'il est difficile d'en dégager des critères imposables à toutes les parties, le domaine du terrorisme faisant une large place à la subjectivité<sup>26</sup>.

Toujours est-il qu'on peut essayer d'approcher le terrorisme avec Raymond Aron qui le définit par « la peur qu'il engendre ». Le terroriste opte plutôt à créer une ambiance de terreur que de causer des dégâts matériels<sup>27</sup>. Selon l'auteur, l'essence du phénomène serait l'effroi touchant psychiquement que physiquement ses cibles. Le terrorisme serait alors un acte de violence usant de moyens meurtriers indiscriminés touchant tous les lieux en tout temps et tous types de populations. On peut convenir qu'il s'agit d'une méthode de lutte politique fondée sur des violences intimidatrices (meurtres, sabotages, attentats explosifs) employés généralement par des groupes

---

<sup>25</sup> Didier Bigo, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures et Conflits*, Articles inédits, 2008, [En ligne], mis en ligne le 25 février 2005. URL: <http://conflits.revues.org/index1149.html> , consulté le 21 janvier 2023.

<sup>26</sup> Jean Salmon, « Conclusions du Colloque du Bruxelles », in *Réflexions sur la définition et la répression du terrorisme*, Université de Bruxelles, 1974, pp. 273-275.

<sup>27</sup> Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Clamann-Lévy, Paris, 1962.

révolutionnaires ou subversifs<sup>28</sup>. Certains estiment que le sens commun délimite la notion du terrorisme en une forme de violence s'attaquant à des individus innocents, le plus souvent par le biais d'attentats spectaculaires afin de paralyser, d'intimider tous les autres membres de la société ou de la communauté visée. Cette violence serait barbare, illégitime dans la mesure où elle s'en prendrait à des individus innocents, non concernés par le conflit et parce qu'elle s'exercerait le plus souvent dans le cadre d'États qui permettent d'autres moyens d'expression que la violence pour faire connaître son opposition à la politique gouvernementale.

Cette étude, devant in fine, dessiner une architecture de lutte contre le terrorisme au Bénin, ne doit se limiter à la seule production de la violence physique ou morale (actes de terrorisme) ; elle doit aussi et surtout prendre en compte le processus qui y conduit (radicalisme, extrémisme violent). S'inscrivant ainsi dans une approche globale, elle navigue entre radicalisme, extrémisme violent et terrorisme.

### *Approche méthodologique*

Ce travail repose sur une méthode qualitative pour conduire l'étude. Trois types d'outils de collecte de données sont utilisés dans le cadre de cette recherche : la revue documentaire, l'observation et les entretiens.

---

<sup>28</sup> Lire Gilbert Guillaume, « Terrorisme et droit international », R.C.A.D.I, Tome III, 1989, vol. 215, pp. 287-416.

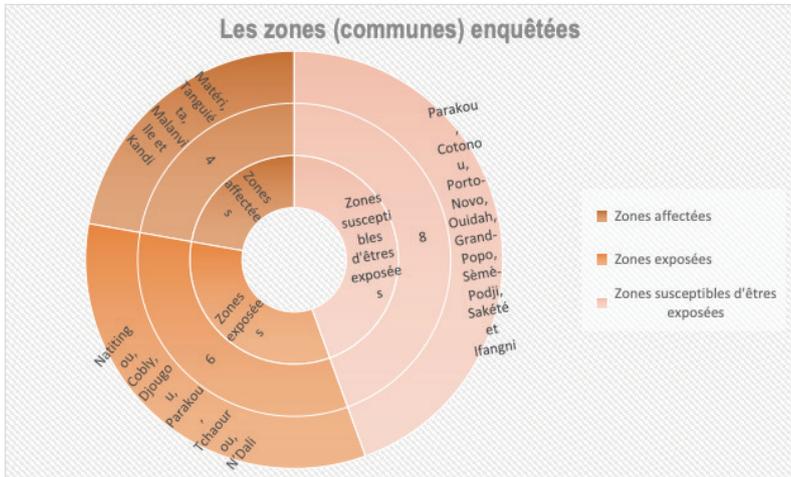
La revue documentaire concerne l'état de l'art. Il s'agit ici des ouvrages, articles scientifiques, rapports, mais aussi des interviews données par des universitaires et chercheurs spécialisés sur les enjeux et défis sécuritaires. Il y a une littérature naissante sur le cas béninois qui est produite par quelques think tanks<sup>29</sup>. Ces laboratoires d'idées sont auteurs de notes d'analyse, d'articles scientifiques, de rapports de recherches, de policy briefs, etc., qui fournissent des informations et analyses pertinentes sur le cas béninois. A cette littérature, il faut ajouter les données de première main comme les communiqués de presse, les courriers échangés, etc. Les coupures de presse ont été également mobilisées.

Pour ce qui concerne les entretiens, ils sont semi-directifs et ont ciblé les acteurs locaux notamment les élus politiques, les autorités religieuses et traditionnelles, les forces de défense et de sécurité, les responsables d'organisations de la société civile et des citoyens de toutes catégories. Globalement, une soixantaine d'entretiens ont été réalisés. Trois focus groups ont également été conduits.

---

<sup>29</sup> Comme l'Institut des études de sécurité, l'International Crisis Group, Clingendael, Institut Gorée, Institut français des Relations internationales (IFRI), Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement international (FREDI), Fondation pour la Recherche stratégique (FRS), Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique (CESA), Institut Thomas More, SIPRI Insights on Peace and Security, Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) etc. ou encore le Civic Academy for Africa's Future dont nous sommes des chercheurs.

L'observation et les entretiens sont réalisés de façon concomitante auprès d'acteurs de trois terrains différents. Le premier terrain est celui des zones déjà affectées. Dans cette catégorie, nous avons ainsi interrogé divers acteurs à Matéri, Tanguiéta, Malanville et Kandi. Le deuxième terrain concerne les zones exposées. Il s'agit pour l'instant de l'ensemble des communes des quatre départements du nord : Alibori, Borgou, Atacora et Donga. A ce niveau, nous avons conduit des entretiens à Natitingou, Coby, Djougou, Parakou, Tchaourou, N'Dali. A ces deux terrains, nous jugeons utile d'ajouter un troisième qui peut recouvrir l'ensemble restant du territoire national. Il s'agit de zones susceptibles d'être affectées. En effet, le Bénin est un petit territoire qu'on peut traverser du nord au sud en moins d'une journée et il existe peu ou pas de contrôle sur la route. Et s'il en existe, les points de contrôle peuvent parfois être corruptibles. En clair, les grands pôles du pays notamment Parakou, Cotonou, Porto-Novo ne sont pas à l'abri d'attentats sporadiques. Des villes touristiques comme Grand-Popo, Ouidah, etc., qui reçoivent régulièrement des touristes étrangers ne sont pas non plus sans risque. Nous avons donc conduit des entretiens dans toutes ces communes, mais aussi dans les communes de Sèmè-Podji, de Sakété et d'Ifangni qui présentent la particularité d'être des centres commerciaux frontaliers avec le Nigeria, avec un flux important de circulation et d'activités humaines.



Il importe de préciser qu'en raison de la situation sécuritaire, l'accès à certaines zones affectées a été difficile, interdit ou déconseillé par les forces de défense et de sécurité. Dans ce cas, nous avons essayé d'avoir accès aux informations par deux procédés : d'une part, nous avons déplacé des personnes ressources vers des zones plus sécurisées pour les interviewer et d'autre part, nous avons pu conduire des entretiens par téléphone.

### ***La structure de l'ouvrage***

Le présent ouvrage est composé de neuf chapitres qui, pris ensemble, offrent une vue globale de la situation sécuritaire au nord du pays. La forme d'un ouvrage collectif adoptée avec une mise en exergue des auteurs n'exclut pas que le travail de recherche, de collecte et de traitement des données a été fait de manière collégiale et

que les résultats diffusés ici emportent la conviction de chaque auteur. La structuration de ce document a donc été faite de façon à rendre les chapitres complémentaires.

Les différents chapitres ont été organisés en deux grandes parties. La première présente une vue globale de la menace à travers sa trajectoire, ses dynamiques effectives et les perceptions que les citoyens se sont forgés aussi bien sur le terrorisme en lui-même que sur les actions menées par différents acteurs pour le prévenir ou le contrer. Elle propose également un tableau général des implications politiques, sociales, économiques et sécuritaires de cette crise, tout en portant une attention spéciale sur les implications pour les personnes vulnérables comme les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. La seconde partie, en s'intéressant aux modes citoyens de collecte de renseignements sur le phénomène, lève le voile sur les initiatives antiterroristes entreprises par différents acteurs pour prévenir ou contrecarrer la menace. Elle s'intéresse aussi bien aux actions de l'Etat qu'à celles des acteurs internationaux et locaux. Elle propose une architecture de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Bénin. Celle-ci repose bien évidemment sur les données collectées sur le terrain.

PREMIERE PARTIE

---

**LE MAL TERRORISTE**



## CHAPITRE I

---

### TRAJECTOIRE ET DYNAMIQUES DU TERRORISME EN EXPANSION AU BÉNIN

**Emmanuel Odilon Koukoubou<sup>30</sup>**

Il n'est plus nécessaire de revenir ici sur le contexte sous régional du terrorisme en Afrique de l'Ouest. Les deux feux aux frontières du Bénin ont déjà suffisamment été rappelés dans l'introduction de cet ouvrage. L'objectif du présent chapitre est de jeter un regard sur le phénomène terroriste en train de s'épandre au Bénin. Il s'agit de présenter le phénomène à travers ses acteurs, ses manifestations, ses stratégies et ses évolutions sur le sol béninois, afin d'offrir une vue globale – bien que brève – des dynamiques sécuritaires à l'œuvre dans le nord du pays.

En général, ce chapitre se concentre donc sur les entrepreneurs de violence ; sur le terrorisme dont les actions macabres s'intensifient, se multiplient et se métastasent depuis fin 2021 dans le haut-nord du Bénin. Alors qu'ils

---

<sup>30</sup> Politologue, Spécialiste des politiques de sécurité au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Tank).

restent actifs sur le terrain sahélien et nigérian, les groupes terroristes ont visiblement entrepris d'étendre leurs zones d'intervention et d'attaque pour désormais s'intéresser aux pays côtiers. La géographie du mal terroriste englobe donc désormais le Bénin septentrional, mais aussi la Côte d'ivoire, le Ghana et le Togo. Les trois voisins de l'ouest sont également sous la menace de la mouvance terroriste, mais n'ont pour le moment pas subi autant d'attaques que le Bénin.

Malheureusement, le Bénin commence par s'habituer aux attaques terroristes ; les informations sur des attentats terroristes commis au nord du Bénin commencent par devenir plus fréquentes dans les médias nationaux et internationaux ; les Béninois commencent par apprendre à vivre avec, à faire avec, voire à jouer avec ce phénomène. Ils comptent leurs morts – civils comme militaires – ; voient leur paix et leur tranquillité habituelles les abandonner jour après jour ; et se demandent quand cette fameuse guerre dont ils ne savent pas grand-chose s'arrêterait. Comme le rappelle un citoyen de Natitingou, « on sait quand ce phénomène commence, mais on ne sait pas quand ça prend fin ».

Pour l'heure, les attaques terroristes s'observent et s'enracinent dans le pays. Elles s'installent progressivement dans le nord du pays, et plus précisément dans les parcs transfrontaliers, arrachant à l'économie nationale l'un de ses fleurons touristiques. Nous l'aborderons ici à travers sa trajectoire et ses dynamiques.

## 1. L'émergence de la menace

Le Bénin est attaqué par les groupes terroristes depuis quelques années déjà. Leurs actions dans le pays ont connu des évolutions et mutations. Mais avant d'évoquer l'évolution de la situation, il convient de rappeler les caractéristiques géostratégiques qui favorisent cette implantation des terroristes au Bénin.

### 1.1. *Les caractéristiques géostratégiques favorables*

Les premières alertes n'ont pas semblé avoir été suffisamment prises au sérieux ni par les citoyens, ni par les gouvernants, beaucoup pensant que le Bénin, d'une part ne disposait pas de ressources de sous-sol et donc, d'autre part ne constituait pas une zone pertinente de combat pour les groupes djihadistes. D'ailleurs, jusqu'à présent, « l'extrémisme violent est largement perçu comme une menace provenant avant tout de l'extérieur »<sup>31</sup> alors même que des velléités d'endogénéisation de ces groupes armés transnationaux sont déjà en cours. Certains pensaient même que les groupes terroristes préféreraient conserver le Bénin comme une zone de repli et de transit plutôt que de combat. A bien analyser, le Bénin n'était pourtant pas sans intérêt pour les groupes terroristes. Au contraire, il accumule quelques caractéristiques géostratégiques qui

---

<sup>31</sup> William Assanvo, Jeannine Abattan et Michaël Matongbada, « L'extrémisme violent est largement perçu comme une menace provenant avant tout de l'extérieur », Institut d'études de sécurité, 28 janvier 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-prevention-du-terrorisme-au-benin-et-au-togo-doit-etre-fondée-sur-des-données-probantes>, consulté le 20 juillet 2022.

retiennent leur attention. La géographie interne du pays comporte quelques avantages touristiques qui se révèlent être une faiblesse face à la menace terroriste.

En effet, il eut fallu comprendre que le pays constitue le terrain d'expansion naturel des deux foyers de tension de la sous-région. La tendance du terrorisme sahélien est descendante. Parti de l'Algérie, il a assailli le Mali du nord au centre ; puis a continué sa descente vers le Burkina et le Niger, tous deux frontaliers du Bénin. Partageant toutes ses frontières septentrionales avec des pays touchés par le terrorisme, il était évident que si la descente devait se poursuivre, le Bénin devenait inexorablement l'un des terrains d'expansion de la menace. Le positionnement à l'Ouest du grand Nigeria a toujours été présenté comme un avantage économique inestimable pour le Bénin. Mais sur le plan sécuritaire, il est devenu un désavantage manifeste. Le terrorisme nigérian a déjà touché le reste des pays de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) à savoir le Tchad, le Niger et le Cameroun. Il ne lui restait que le Bénin qui s'est allié à cette institution pour combattre le terrorisme nigérian.

Au-delà de cette évidence, les parcs, montagnes, collines et chutes d'eau dont regorge le nord Bénin sont des lieux stratégiques pour les groupes terroristes<sup>32</sup>. Pour des

---

<sup>32</sup> Emmanuel Odilon Koukoubou, Expédit B. Ologou, « Le terrorisme sahélien en temps covidien », in Dossier du CiAAF n°2, *Les Fragilités du monde*, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org/covid-19/le-terrorisme-sahelien-en-temps-covidien/>, consulté le 16 juillet 2022.

acteurs qui ont fait du kidnapping des Occidentaux une filière rentable, le septentrion béninois qui accueillait régulièrement des terroristes apparaissait comme un lieu à investir. Mais surtout, la nature et la situation géographique des parcs animaliers constituent un atout stratégique important pour eux. En effet, les deux parcs sont, chacun, aux frontières de trois pays : le parc de la Pendjari est étalé sur les territoires frontaliers du Bénin, du Burkina et du Togo ; et le parc W est partagé par le Bénin, le Burkina et le Niger. Les groupes terroristes y trouvent un double avantage : il s'agit à la fois d'un excellent lieu de cachette et d'un espace de braconnage. Le nord du Bénin présente aussi la particularité d'être une zone parsemée de montagnes, notamment dans le département de l'Atacora. Et il est possible de descendre jusqu'aux collines dans le centre-nord du pays. Ces endroits peuvent constituer d'excellents lieux de cache d'armes, de refuge ou de combat pour des terroristes qui adorent des endroits difficilement accessibles. En plus, le Bénin est un petit territoire comparé aux vastes superficies du Mali et du Niger. Avec le Togo et le Ghana à côté, cette zone qu'ils commencent par investir leur offre l'opportunité de se mouvoir plus facilement d'un point à l'autre et de se jouer des frontières.

En outre, il convient de rappeler à ceux qui arguent que le Bénin ne dispose pas de ressources naturelles qu'il existe encore à Kouaténa dans l'Atacora une exploitation aurifère qui constitue aujourd'hui « *une*

*bombe qui pourrait éclabousser. Parce qu'il faut se référer d'abord aux populations concernées, à la cible concernée en matière d'extraction de l'or. Ce sont des gens qui viennent de tous les horizons ; ils appellent ça l'Afrique de l'Ouest en miniature. Vous avez des Ghanéens, des Burkinabé, des Maliens, des Sénégalais, des Nigériens, des Nigériens... qui y sont installés pour exploiter l'or. Cette extraction qui est faite actuellement de façon artisanale et clandestine ne génère pas une valeur ajoutée à l'économie nationale »<sup>33</sup>. Pour pallier ce déficit pour l'économie, l'Etat est déjà en relation avec des sociétés de recherche chinoises en vue d'attribution de permis de recherche pour exploiter cette ressource. Une décision a été prise dans ce sens par le Ministre chargé des Mines et a été portée aux exploitants illégaux actuels. Mais leur réaction est évocatrice : « Si vous nous renvoyez, c'est comme si vous nous mettez dans la main de l'ennemi, dans la main des groupes terroristes »<sup>34</sup>. En cas de persistance du gouvernement, des complicités entre ces exploitants et les groupes djihadistes ne sont donc pas à exclure pour faire échec à la volonté étatique. De pareils cas existent au Sahel où les groupes terroristes ont protégé des populations pour exploiter illégalement l'or en contrepartie de taxes et impôts levés.*

---

<sup>33</sup> Entretien avec une autorité politico-administrative, Natitingou le 31 octobre 2022.

<sup>34</sup> *Ibid.*

En plus de ces éléments liés à la géographie, il importe aussi d'évoquer le contexte socio-économique défavorable pour le pays. En effet, il existe dans l'extrême nord, des localités frontalières qui ont été longtemps abandonnées et qui n'ont pas développé un sentiment d'appartenance à l'Etat béninois. Le travail de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF) depuis une décennie n'a pas encore permis de rattraper le temps perdu. Ces zones sont des espaces dans lesquels les groupes terroristes peuvent avoir des facilités de recrutement. Il existe aussi des colonies de « Talibés<sup>35</sup> » qui circulent dans l'extrême nord du pays et qui peuvent représenter un grenier de recrutement<sup>36</sup>. Enfin, les premières attaques combinées à certaines politiques publiques protectionnistes du gouvernement ont cloué au magasin les cultures vivrières destinées à l'exportation et empêché certains producteurs d'avoir accès à leurs récoltes ou de produire au cours de la saison pluvieuse. Cette situation vient accentuer les fragilités socioéconomiques déjà existantes. Alors que les populations étaient déjà malmenées par le chômage et le sous-emploi, cette situation est venue grossir le rang des personnes vulné-

---

<sup>35</sup> Un "talibé" est « un disciple ou un élève qui apprend le coran ». Ces garçons ont entre trois et quatorze ans. Leur famille les envoie chez les marabouts afin de suivre une éducation coranique accompagnée d'une initiation pratique à la vie communautaire et de l'acquisition du sens de l'humilité, de la vie ascétique et de l'endurance à toute sorte d'épreuve » : Source : La grande souffrance des "talibés" (peresblancs.org), consulté le 27 avril 2023.

<sup>36</sup> Focus group réalisé à Parakou, 6 juillet 2022.

rables voire frustrées par les politiques économiques du gouvernement.

Outre cette fragilité socioéconomique intrinsèque à l'Etat béninois, le contexte international n'arrange guère la situation. La montée globale du coût de la vie due entre autres à la guerre russo-ukrainienne a affecté le pouvoir d'achat des plus pauvres. Dans le pays en général et dans les zones affectées en particulier, les populations se plaignent de difficultés financières pour faire face à leurs besoins vitaux. Surtout que les mesures d'allègement que le gouvernement dit avoir prises n'ont pas véritablement permis d'améliorer la situation. L'ensemble de ces circonstances viennent fragiliser davantage les populations béninoises qui peuvent être sensibles et vulnérables aux appels de pied des groupes terroristes installés dans le nord du Bénin. Et si rien n'est fait, la menace s'exporterait dans d'autres régions du pays, la mobilité étant pour le terroriste, un mode de survie<sup>37</sup>.

Cette manipulation des groupes terroristes pourrait aussi cibler les conflits intercommunautaires et interprofessionnels<sup>38</sup>. Les conflits fonciers récurrents dans le nord du pays sont aussi un facteur déterminant dont les pro-

---

<sup>37</sup> Lire Alain Bauer, Christophe Soullez, *Terrorismes*, Paris, Dalloz, 235p.

<sup>38</sup> Leif Brottem, « La menace croissante de l'extrémisme violent en Afrique occidentale côtière », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 1<sup>er</sup> avril 2022, [https://africacenter.org/fr/spotlight/la-menace-croissante-de-lextrémisme-violent-en-afrique-occidentale-cotiere/#:~:text=Le%20B%C3%A9nin%20a%20connu%20neuf,%2DPendjari%20\(Parc%20W\).](https://africacenter.org/fr/spotlight/la-menace-croissante-de-lextrémisme-violent-en-afrique-occidentale-cotiere/#:~:text=Le%20B%C3%A9nin%20a%20connu%20neuf,%2DPendjari%20(Parc%20W).,), consulté le 20 juillet 2022.

tagonistes sont ciblés<sup>39</sup>. Il faut aussi ajouter que la situation de « la communauté peule est particulièrement précaire »<sup>40</sup> et, les mêmes causes produisant les mêmes conséquences, elle se retrouve, comme au Mali et au Burkina, au cœur des manipulations des groupes terroristes. Enfin, les « violences politiques, qui peuvent prendre un tour ethnique durant les élections »<sup>41</sup> deviennent récurrentes et constituent un vrai terreau fertile au regroupement de terroristes.

## 1.2. *Une menace en évolution*

La menace terroriste s'est installée progressivement au Bénin. Avant et après l'enlèvement des Français dans le parc de la Pendjari en mai 2019, le terrorisme était une menace perçue mais ignorée. Des mouvements des présumés terroristes sur le territoire béninois étaient visibles. Les populations les appelaient « les boko haram »<sup>42</sup>. Dans

---

<sup>39</sup> Kars de Brujne, « Laws of Attraction Northern Benin and risk of violent extremist spillover », Clingendael, juin 2021, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2021-08/laws-of-attraction.pdf>, consulté le 20 juillet 2022.

<sup>40</sup> Mathieu Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », Notes de l'IFRI, février 2022. [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin\\_afrique\\_ouest\\_djihadisme\\_sahel\\_2022\\_0.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_afrique_ouest_djihadisme_sahel_2022_0.pdf), consulté le 20 juillet 2022.

<sup>41</sup> Pierre d'Herbès, « Face à la contamination djihadiste : comment le Bénin muscle son système immunitaire ? », *Revue Conflits*, 16 juillet 2022, <https://www.revueconflits.com/face-a-la-contamination-djihadiste-comment-le-benin-muscle-son-systeme-immunitaire/>, consulté le 20 juillet 2022.

<sup>42</sup> La Croix, « Djihadisme, la peur s'étend dans le nord du Bénin », 22 juillet

certaines localités du nord, leur circulation était devenue progressivement perceptible. Leur fréquentation des parcs frontaliers était devenue une évidence publique. Toutefois, il a fallu attendre début décembre 2021 pour voir les premières victimes de l'armée béninoise tombées sous les affres des groupes terroristes.

Avant cet événement, le Bénin était considéré comme un espace de transit, de repli ou d'approvisionnement pour les groupes terroristes du Sahel. Le Bénin est cité – au même titre que le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie – comme un lieu de recel privilégié des vols et enlèvements de bétails opérés au Mali, Burkina et Niger. Des milliers de têtes de bovins, ovins et caprins volés<sup>43</sup> par les groupes terroristes sont donc dirigés dans ces pays, y compris le Bénin, pour être vendues. Ces groupes faisaient également du Bénin – comme du Togo et du Nigeria – un destinataire de leur trafic des produits issus du braconnage ou de l'orpaillage<sup>44</sup>. Ils utilisent également « le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo comme

---

2019, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Djihadisme-peur-setend-nord-Benin-2019-07-22-1201036824>, consulté le 21 décembre 2022.

<sup>43</sup> Sidwaya, « Vol et enlèvement du bétail au Sahel : Des acteurs cherchent des stratégies pour sécuriser la transhumance », 3 octobre 2019, <https://www.sidwaya.info/blog/2019/10/03/vol-et-enlevement-dubetail-au-sahel-des-acteurs-cherchent-des-strategies-pour-securiser-latranshumance/>, consulté le 13 janvier 2023.

<sup>44</sup> Bamada.net, « William Assanvo, chercheur à l'ISS : dans le Liptako-Gourma, les djihadistes se financent localement en faisant du trafic », 21 décembre 2022, URL : <http://bamada.net/william-assanvo-chercheur-a-liss-dans-le-liptako-gourma-les-djihadistes-se-finencent-localement-en-faisant-du-traffic>, consulté le 13 janvier 2023.

sources ou zones de transit pour leur financement et leur logistique »<sup>45</sup>. Le Bénin était notamment pour eux un marché d’approvisionnement en motos et en carburant. En somme, le pays était stratégiquement tenu en réserve et servait de petit terrain d’affaires économiques qui nourrissaient le terrorisme sahélien.

Mais l’année 2021 a connu une montée en puissance progressive de la menace. Les risques d’attaques semblaient forts. Il y a même eu des annonces faisant état de ce que les forces de défense et de sécurité auraient déjoué des tentatives d’attentat. Un incident intervenu dans le lit de la rivière Mékrou à Banikoara, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, viendra finalement tout changer. Une patrouille de l’armée béninoise a neutralisé un homme armé présenté comme terroriste. Il aurait été abattu en possession « *d’une arme individuelle avec près de 200 cartouches, des grenades artisanales* »<sup>46</sup>. Selon les informations de Banouto, deux de ses compères auraient été arrêtés quelques jours plus tôt « en possession de plusieurs millions de francs FCFA », placés en garde à vue au tribunal de Kandi et leurs responsables auraient

---

<sup>45</sup> Sampson Kwarkye, « Briser les chaînes d’approvisionnement des groupes terroristes en Afrique de l’Ouest », Institut d’études de sécurité, 8 juin 2020, <https://issafrica.org/fr/iss-today/briser-les-chaines-dapprovisionnement-des-groupes-terroristes-en-afrique-de-louest>, consulté le 12 janvier 2023.

<sup>46</sup> Banouto, « Bénin : un homme armé tué à Banikoara, des détails à savoir », 1<sup>er</sup> décembre 2021, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20211201-benin-un-presume-djihadiste-tue-a-banikoara-des-details-a-savoir>, consulté le 9 janvier 2023.

promis « de faire des dégâts si leurs éléments ne sont libérés »<sup>47</sup>.

L'incident du 1<sup>er</sup> décembre 2021 aurait-il été le déclencheur des attaques qui l'ont suivi ? Il est difficile de répondre à cette question ; mais si c'est le cas, la réaction n'a pas tardé à venir. Elle est venue en moins de 24 heures, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 2021. Une position de l'armée béninoise a été attaquée à Porga dans l'Atacora, près de la frontière avec le Burkina Faso. Deux militaires sont tués et au moins cinq sont blessés<sup>48</sup>. Cette attaque ouvre une nouvelle ère de violence au Bénin. Les attaques se sont enchaînées depuis lors dans le haut-nord du pays. Cet enchaînement d'attaques apporte aussi la preuve – s'il en fallait – que leurs auteurs avaient eu le temps d'étudier et de connaître le territoire béninois ; qu'ils étaient nichés au sein de la population, que dans tous les cas, ils ne découvraient pas le Bénin aux premiers jours de décembre 2021.

Depuis ce temps, la menace a eu le temps de s'étendre. Du Mékrou à Porga, elle s'est ensuite fait signaler dans plusieurs localités du pays. Les départements de l'Atacora et de l'Alibori constituent aujourd'hui les zones les plus affectées ; bien évidemment pas dans leur entièreté mais

---

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Radio France Internationale, « Bénin : deux soldats tués lors d'une attaque terroriste dans le nord-ouest », 2 décembre 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211202-b%C3%A9nin-deux-soldats-tu%C3%A9s-lors-d-une-attaque-terroriste-dans-le-nord-ouest>, consulté le 9 janvier 2023.

dans des villages (comme Dassari, Porga, Guéné, etc.) qui abritent ou sont plus près des parcs ou de la frontière avec le Burkina ou le Niger. Dans le reste des localités, la vie paraît encore normale. Des citoyens nous diront même que « *la peur anime beaucoup plus ceux qui vivent loin des zones affectées que ceux qui y vivent* »<sup>49</sup>. N'empêche ! Ces deux départements sont aujourd'hui les plus touchés, où se côtoient zones rouge et orange, avec les niveaux de risques d'attaque les plus élevés. Il en est ainsi parce que les groupes terroristes ont pris d'assaut les parcs W et de la Pendjari. Ce sont leurs bases privilégiées d'où ils préparent et mènent leurs opérations dans les villages environnants.

## **2. L'enracinement de la menace**

Après avoir présenté la trajectoire expansionniste de la menace terroriste au Bénin, il convient ici de s'attarder sur ses manifestations, ses dynamiques. La crise du terrorisme se manifeste dans le nord du Bénin à travers des acteurs peu connus qui emploient des modes d'actions connues.

### **2.1. *Des acteurs peu connus***

Il est encore aujourd'hui difficile de cerner avec précision la nature, la composition, les motivations et les interrelations des auteurs des attaques terroristes

---

<sup>49</sup> Focus group réalisé à Matéri, le 22 décembre 2022.

dans le septentrion béninois. Autant, il n'existe que peu de revendications authentiques desdites attaques, autant les autorités sécuritaires nationales n'ont évoqué publiquement aucune piste. Ils ont plutôt longtemps parlé d'individus armés non identifiés avant de finalement opter pour le qualificatif terroriste. Par conséquent, le citoyen béninois ne peut nommer avec exactitude les acteurs à l'origine des actes jugés terroristes. A l'heure actuelle, l'ennemi terroriste du Bénin est parfois visible, cohabite par endroit avec la population, mais il est peu connu. Ses ramifications et affiliations, ses influences et complicités, ses forces et faiblesses, son organisation et son fonctionnement... sont peu connus.

Néanmoins, quelques informations publiées par des médias internationaux et quelques think tanks confirment que les deux grands groupes terroristes – le Groupe de soutien à l'Islam et au Musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaida et l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) fidèle à Daesh – seraient à la base des attaques terroristes dans le nord du Bénin. Il existe plus d'informations authentifiant l'expansion de groupes liés à Al-Qaida vers la zone septentrionale du Bénin. En effet, les touristes français enlevés dans le parc de la Pendjari le 1<sup>er</sup> mai 2019 avaient été libérés par l'armée française dans un campement du GSIM au Burkina Faso<sup>50</sup>. Le Chef des

---

<sup>50</sup> France 3, « Les deux touristes français enlevés au Bénin ont été libérés par l'armée française », 10 mai 2019, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/deux-touristes-francais-enleves-au-benin-ont-ete-liberes-armee-francaise-1667469.html>, consulté le 13 janvier 2023.

services de renseignements extérieurs français annonçait aussi, en 2021, qu'Al-Qaida visait le Bénin et la Côte d'Ivoire<sup>51</sup>. En 2022, certains médias annonçaient aussi qu'un groupe djihadiste nigérian, Ansaru, projetait dans un communiqué d'occuper les espaces frontaliers entre le Bénin, le Niger et le Nigeria<sup>52</sup>. Ansaru s'est affilié à Al-Qaida au Maghreb islamique. Si toutes ces informations confirment l'intérêt et la présence d'Al-Qaida pour le nord-Bénin, les travaux de Clingendael évoquent aussi la présence de l'Etat islamique dans la zone, notamment pour concurrencer le GSIM<sup>53</sup>. Il y a eu aussi, en septembre 2022, la revendication par l'EIGS « d'au moins deux attaques » perpétrées au Bénin<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> Jeune Afrique, « Al-Qaïda veut viser la Côte d'Ivoire et le Bénin, selon le patron du renseignement français », 2 février 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1114996/politique/al-qaida-veut-viser-la-cote-divoire-et-le-benin-selon-le-patron-du-renseignement-francais/>, consulté le 13 janvier 2023.

<sup>52</sup> Radio Ndarason International, « Paix et sécurité : Ansaru un nouveau groupe djihadiste annonce vouloir s'installer dans la zone des trois frontières (Bénin-Nigéria-Niger) », 5 janvier 2022, <https://ndarason.com/paix-et-securite-ansaru-un-nouveau-groupe-djihadiste-annonce-vouloir-sinstaller-dans-la-zone-des-trois-frontieres-benin-nigeria-niger/>, consulté le 13 janvier 2022.

<sup>53</sup> Kars de Buijne, "Conflict in the Penta-Border Area Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours", Clingendael report, décembre 2022, [conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf](https://clingendael.org/conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf) (clingendael.org), consulté le 1<sup>er</sup> mai 2023.

<sup>54</sup> Matthieu Millecamps, « Bénin : l'État islamique revendique plusieurs attaques dans le Nord », *Jeune Afrique*, 16 septembre 2022, Bénin : l'État islamique revendique plusieurs attaques dans le Nord – Jeune Afrique, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2023.

Mais tous les éléments ci-dessus évoqués restent encore peu connus du grand public. Il s'agit encore d'informations et éléments relevés par des experts ou publiés dans la presse internationale. Aucune communication officielle n'a porté, à ce jour, sur l'identité précise des auteurs des attaques subies dans le nord. Par conséquent, les populations locales ne connaissent pas vraiment ceux qui les attaquent. En revanche, les modes opératoires utilisés par les assaillants sont plutôt connus pour être déjà ceux employés par les groupes terroristes au Sahel et au Nigeria.

## 2.2. *Des modes opératoires connus*

Il est possible de les classer en deux catégories : les moyens *hard* et *soft*. Les moyens *hard* sont les modes opératoires violents ou coercitifs observés dans le cadre de cette crise. Nous en répertorions quatre plus ou moins régulièrement employés par les acteurs du terrorisme au nord du Bénin. Il s'agit des enlèvements, des menaces ou sommations, des assassinats et des attentats.

C'est par un enlèvement que le terrorisme a fait son entrée dans l'actualité béninoise. Il s'agit du kidnapping par le GSIM, dans le parc de la Pendjari de deux touristes français, Patrick Picque et Laurent Lassimouillas, et l'assassinat de leur guide béninois Fiacre Gbédji<sup>55</sup>. Ils ont été libérés par l'armée française sur le territoire burkinabé ; et depuis

---

<sup>55</sup> France 3, « Les deux touristes français enlevés au Bénin ont été libérés par l'armée française », op. cit.

lors, aucun autre enlèvement d'Occidentaux n'a été signalé sur le sol béninois. Cependant, les populations et les autorités locales évoquent l'enlèvement de citoyens béninois comme un phénomène de plus en plus récurrent. Des sages et notables locaux, des élus locaux, des personnes soupçonnées de fournir des informations aux autorités sécuritaires sont régulièrement ciblés. Il existe toutefois une réelle difficulté à faire la différence entre les enlèvements effectivement menés par des acteurs terroristes et ceux réalisés par d'autres acteurs à d'autres fins notamment de règlement de compte ou de criminalité ordinaire...

Une ancienne autorité locale du Borgou nous a par exemple révélé d'autres formes d'enlèvement observées : *« Les enlèvements sont parfois l'œuvre des rois [de ces localités] qui envoyaient leurs gardes dépouiller les populations des vivres et pour prendre les impôts. Quand une personne refuse, les gardes l'enlèvent pour aller la battre. Certains enlèvements sont à des fins de rançonnement. Les cibles sont souvent les hommes riches de la région, comme les exploitants et vendeurs de coton ou de soja »*<sup>56</sup>. Un notable de Kandi nous a en revanche signalé l'enlèvement de quatre bouviers (dont un a réussi à s'échapper) du parc W par des terroristes. De la même manière, plusieurs enlèvements de chefs de villages ou de présumés informateurs sont évoqués. Les plus chanceux finissent par revenir ; les moins chanceux ne reviennent jamais, ou reviennent en cadavres.

---

<sup>56</sup> Entretien avec une ancienne autorité locale, Parakou, le 31 octobre 2022.

Les menaces ou sommations ont également été relevées. Elles sont généralement directes et ciblées. Ainsi, des témoins nous ont révélé des cas où des écoles et des églises ont été sommées de fermer sous peine de massacres. Des écoles ont ainsi été fermées à Matéri à cause de la menace terroriste. A Kandi, un notable nous raconte : « *Récemment, il y a eu des coups de feu qui ont été entendus au niveau de la prison civile parce qu'ils sont venus coller la menace au niveau de l'école. Le lundi passé, tous les enfants étaient restés à la maison. Les groupes qui sont en face de la prison ont été vidés, ils ont renvoyé les enfants à la maison. Il a fallu un travail du côté de la sécurité pour qu'ils reprennent le mardi mais on constate qu'il y a une certaine fébrilité au niveau des activités* »<sup>57</sup>. A Malanville, de présumés terroristes ont par exemple menacé l'Eglise protestante méthodiste par deux messages successifs, les 15 et 16 juin 2022, sommant le pasteur de quitter la ville dans un délai de 72 heures<sup>58</sup>. La même situation a été signalée par un témoin à Ouassa Pehunco<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> Entretien avec un notable à Kandi, le 29 novembre 2022. Voir aussi 24 heures au Bénin, « Perturbation des cours dans une école à Kandi », 24 octobre 2022, <https://24haubenin.info/?Une-menace-terroriste-perturbe-les-cours-dans-une-ecole-a-Kandi>, consulté le 13 janvier 2023.

<sup>58</sup> Daabaaru, « Bénin : Une Église protestante menacée par les terroristes. Le Pasteur sommé de vider les lieux », juin 2022, <https://daabaaru.bj/benin-une-eglise-protestante-menacee-par-les-terroristes-le-pasteur-somme-de-vider-les-lieux/#:~:text=En%20effet%2C%20les%20fid%C3%A8les%20de,de%20la%20ville%20de%20Malanville.>, consulté le 13 janvier 2023.

<sup>59</sup> Entretien avec une citoyenne à Pehunco, le 20 décembre 2022.

Quant aux assassinats, ce mode opératoire prend la forme d'exécution sommaire de personnes soupçonnées de connivence avec les forces de défense et de sécurité ou les autorités étatiques. Des citoyens rencontrés nous informent de personnes assassinées à leurs domiciles, devant leurs épouses et enfants, par des individus armés non identifiés. A ce niveau aussi, il serait hasardeux de lier tous les cas à la menace terroriste en ce sens qu'il peut également s'agir de règlements de compte ou de simples actes de criminalité ordinaire. Mais dans tous les cas, des assassinats commis par des terroristes semblent devenir de plus en plus courants : « *On ne sait pas comment ils font mais si tu donnes une information aux autorités, ils viendront t'enlever ou te tuer chez toi le lendemain* », nous confie un citoyen de Karimama. D'autres à Malanville et Matéri ont confirmé cette situation.

Si les cas ci-dessus sont moins médiatisés, les attentats font, quant à eux, la une des médias nationaux et internationaux. Il s'agit d'actions spectaculaires ayant souvent causé des morts et des blessés graves notamment dans le rang des forces de défense et de sécurité. Ces attentats sont causés à l'aide d'engins explosifs improvisés (EEI) – y compris des mines – devenus « arme de prédilection des terroristes »<sup>60</sup> parce que

---

<sup>60</sup> Afrique Renouveau, « Arme de prédilection des terroristes. Les engins explosifs improvisés sont bon marché et faciles à fabriquer », Août-Novembre 2019, <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-novembre-2019/arme-de-pr%C3%A9dilection-des-terroristes>, consulté le 2 janvier 2023.

« bon marché et faciles à fabriquer »<sup>61</sup>. Des positions de l'armée béninoise ont été attaquées grâce à ce type de moyen. Il a pu également exister des combats directs avec des échanges de tirs entre terroristes et forces de défense et de sécurité. Le commissariat de Dassari dans la commune de Matéri a par exemple été attaqué de cette manière<sup>62</sup>. Pour l'instant, il n'est en revanche pas relevé des cas d'attentats perpétrés par des kamikazes. Mais les populations civiles, plus ou moins épargnées au début, commencent par devenir des cibles. Des massacres de populations civiles perpétrés à Kérou et Banikoara les 2 et 3 mai 2023 sonnent comme un virage stratégique dans l'action des groupes armés terroristes. De nombreuses personnes tuées par égorgement, des blessés graves et des personnes disparus sont des cas relevés<sup>63</sup>.

Les moyens soft sont ceux qui empruntent le chemin de la persuasion ou tout au moins de la discussion, recherchent

---

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> ORTB, « Terrorisme : 4 morts dans l'attaque du commissariat de Dassari (officiel) », <https://ortb.bj/a-la-une/terrorisme-4-morts-dans-l-attaque-du-commissariat-de-dassari-officiel/>, consulté le 12 janvier 2023.

<sup>63</sup> Banouto, « Terrorisme : Les terrorisme tuent 03 civils à Banikoara », 3 mai 2023, Bénin : les terroristes tuent 03 civils à Banikoara (banouto.bj), consulté le 4 mai 2023 ; Daabaaru, « ATTAQUE ARMÉE À KÉROU : 18 personnes égorgées, une dizaine enlevée par des hommes armés. Les populations de Kaoubagou dans une psychose générale. Qu'a fait l'armée depuis l'attaque déjouée de novembre dernier ? », 3 mai 2023, ATTAQUE ARMÉE À KÉROU : 18 personnes égorgées, une dizaine enlevée par des hommes armés . Les populations de Kaoubagou dans une psychose générale . Qu'a fait l'armée depuis l'attaque déjouée de novembre dernier ? - Daabaaru | Daabaaru, consulté le 4 mai 2023.

la sympathie ou au moins la passivité de la population. Ce sont des méthodes généralement utilisées pour le recrutement de combattants ou d'informateurs ou pour s'allier la population. Dans le cas du nord Bénin, trois moyens sont le plus souvent évoqués : l'argument financier, l'argument religieux et l'argument de l'exemption.

L'argument financier permet aux groupes terroristes de recruter des jeunes désœuvrés, sans emplois. Il utilise les failles structurelles de l'Etat pour proposer aux jeunes des situations financières et matérielles meilleures à leurs conditions du moment. Les terroristes sont riches et offrent donc des rémunérations intéressantes à ceux qui se dévouent à leur cause. De jeunes complices locaux seraient donc grassement payés par leurs soins. Certains recevraient périodiquement des sommes importantes<sup>64</sup> ; et beaucoup d'argent – allant jusqu'à vingt millions de francs CFA – auraient été découverts chez d'autres. Le terrorisme s'imposerait donc comme un nouveau secteur d'activité qui offrirait d'excellentes conditions salariales à ses employés. L'efficacité de cet argument se ressent dans l'efficacité de leur système de renseignement. Dans les villages les plus exposés de Matéri, Karimama, Banikoara, Malanville..., ils entretiennent des complicités multiples au sein de la population qui leur remontent toute sorte d'information ou leur servent d'éclaireurs avant intervention : « Ils sont informés de tout. Ils ont

---

<sup>64</sup> Les montants évoqués par nos témoins varient souvent de 250 000 à 700 000 francs CFA par mois.

des complices dans le village à qui ils payent beaucoup d'argent et ils leur envoient des informations à tout moment », nous raconte un habitant de Tantéga, un village de Matéri. Une haute autorité politico-administrative affirme d'ailleurs qu'« ils ont même plus d'informations que nous parce qu'ils ont l'argent ».

L'argument religieux est également évoqué. Il repose sur des préceptes islamiques qui servent pour le recrutement de jeunes gens. Il leur est expliqué que leur action servirait à protéger la religion musulmane et leur garantirait une place au paradis. Un argument puissant pour enrôler une masse d'esprits faibles dans les groupes terroristes. Un responsable d'organisation de la société civile nous posait cette question interpellatrice à Natitingou : « Tu as l'argent ici et tu es au paradis après ta mort. Dis-moi ce que tu veux d'autre ». Un responsable d'OSC à Djougou appuie cette idée en disant : « On te dit que dès que tu meurs, tu vas au paradis. Or, nous travaillons, nous prions, nous faisons tout pour aller au paradis ».

L'argument de l'exemption consiste à promettre aux populations de les exempter des attaques terroristes. Beaucoup révèlent des discussions avec des présumés terroristes qui leur expliquent leurs actions. Ils leur disent en effet ne pas cibler les populations civiles mais plutôt les forces de défense et de sécurité. Pour ce faire, les civils n'auraient donc pas de raison d'avoir peur pour peu qu'ils s'abstiennent de coopérer avec les forces armées et les autorités politico-administratives.

## CHAPITRE II

---

### PERCEPTIONS CITOYENNES SUR LE TERRORISME AU BÉNIN

**Emmanuel Odilon Koukoubou<sup>65</sup>**

Les attaques terroristes observées depuis fin 2021 ont propulsé le Bénin dans une nouvelle ère de conflictualité et poussé les Béninois à porter leur regard sur un phénomène violent dont ils entendaient parler de loin. Comme tout fait social, le phénomène de l'extrémisme violent et du terrorisme fait l'objet de divers cadres d'interprétation dans l'opinion publique. Ce chapitre cherche donc à répondre aux questions suivantes : Quelles sont les perceptions citoyennes répertoriées au sujet de l'extrémisme violent et du terrorisme au Bénin ? Comment catégoriser et/ou expliquer lesdites perceptions ? Pour répondre à cette problématique, nous avons relevé diverses perceptions dans le discours des citoyens rencontrés au cours de notre recherche de terrain. Mais au-delà desdites perceptions, il convient de relever trois points d'observation générale notées dans le

---

<sup>65</sup> **Politologue, Spécialiste des politiques de sécurité au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think tank).**

discours des personnes interviewées : l'incompréhension générale du phénomène ; l'abstraction de la religiosité de la menace ; le caractère terroriste des attaques.

La première observation générale est l'expression d'une incapacité à comprendre ce qui arrive, à en imputer les responsabilités en toute connaissance de cause et à construire une opinion pertinente sur le fait social. Qu'ils soient proches ou loin des lieux affectés par les attaques jugées terroristes, les citoyens affichent un sentiment d'incompréhension générale face au phénomène. « On ne les connaît pas » ; « On ne sait même pas ce qu'ils veulent » ; « Pour quelle raison peut-on aussi gratuitement tuer son prochain ? » ; « Qu'est-ce qu'ils peuvent bien chercher au Bénin ? ». Ce sont là quelques phrases ou questionnements régulièrement entendus qui prouvent à quel point l'avènement de ce phénomène surprend et désarçonne les citoyens béninois. Mais au-delà du choc général que provoque en eux la survenance des attaques terroristes au Bénin, ils manifestent clairement une difficulté à en cerner les réels enjeux et mobiles. De la même manière, l'absence de revendication des attaques renforce leur incompréhension en ce sens qu'ils ne sont pas en mesure de mettre un nom sur l'ennemi qui les attaque. Les raisons de cette incompréhension sont d'ordre socioculturel : le basculement dans la violence d'un pays considéré comme pacifiste ; l'intérêt des GAT pour un pays dont les habitants considéraient qu'ils ne disposaient pas de prédispositions (ressources naturelles, populations

fortement islamistes, conflits sociocommunautaires...) pour servir la cause terroriste.

La deuxième observation générale est relative à la part de religiosité dans le fait terroriste. Plus précisément, la question se pose ouvertement de savoir si le terrorisme contemporain est un fait religieux, une prescription de l'islam. Quelle que soit leur obédience religieuse, tous les acteurs rencontrés voient plutôt dans les agissements des assaillants, une sorte d'interprétation manipulatrice du Coran. L'Imam central de Djougou El-Hadj Abdoul Razack Samari insiste sur le fait que « *la religion islamique n'a jamais demandé à qui que ce soit d'aller attaquer son prochain au nom de sa protection. Il y a des conditions de protection de la religion. Mais ce n'est pas de cette façon* »<sup>66</sup>. Un autre citoyen poursuit en se demandant : « *si les gens vont tuer les autres au nom de l'Islam, dans quel livre il est écrit que nous musulmans d'ici ne voyons pas ?* »<sup>67</sup>. Selon les Béninois interviewés, il existe donc « *toute une confusion et tout un mélange* »<sup>68</sup> que les entrepreneurs de violence entretiennent autour de la religion islamique pour poursuivre leur entreprise. Au contraire de leur discours, beaucoup constatent que « *ceux qui alimentent cette insécurité sont ceux qui ont*

---

<sup>66</sup> Entretien avec l'Imam central de Djougou, Premier Vice-président de la Conférence islamique du Bénin El-Hadj Abdoul Razack Samari, Djougou, le 4 septembre 2022.

<sup>67</sup> Entretien avec un responsable de la société civile à Djougou, le 3 septembre 2022.

<sup>68</sup> *Ibid.*

*perdu de repères et qui sont partis gagner leur vie »<sup>69</sup>. Les attaques terroristes seraient donc dues beaucoup plus à des mobiles économiques que religieuses ; leurs auteurs seraient plus des criminels que des défenseurs de l’Islam.*

La troisième observation générale concerne la caractérisation de la situation. Au départ, les autorités publiques ont souvent préféré l’expression d’individus armés non identifiés pour qualifier les auteurs de cette crise. Mais désormais, elles leur attribuent clairement le qualificatif « terroriste ». Quant aux populations vivant dans les localités du nord Bénin, ils ne se faisaient pas de doute sur le caractère terroriste des attaques. Remontant des contacts avec lesdites personnes et rapportant des échanges avec eux, ils voyaient bien dans leurs actions, l’expansion du terrorisme sahélien dans l’espace septentrional du Bénin.

Au-delà des trois observations générales ci-dessus évoquées, nous avons noté des perceptions citoyennes sur les origines du terrorisme au Bénin. Deux types de perceptions se côtoient : d’une part, celle qui attribue la responsabilité de la menace à autrui ; ensuite, celle qui voit la menace dans les vulnérabilités intrinsèques du local.

## **1. Les fragilisations du dehors**

Le dehors ici n’est pas forcément l’étranger déterminé sur la base des frontières géographiques. C’est l’autre auquel

---

<sup>69</sup> Entretien avec Bio Orou Djega, Directeur exécutif de l’ONG POTAL MEN, Natitingou, le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

l'on ne s'identifie pas ; c'est l'autrui qui n'a pas les mêmes caractéristiques socioculturelles que soi. La menace ou même la réalité terroriste est vécue par beaucoup de Béninois comme un phénomène exogène. Dans leur ensemble, et selon leur positionnement géographique, ils l'analysent comme une menace étrangère ou lointaine, mais il existe aussi une tendance d'ethnicisation de la menace à travers la stigmatisation de la communauté peule.

### 1.1. *Une menace étrangère*

Une menace est considérée comme extérieure ou étrangère lorsqu'elle est perçue comme provenant d'un acteur autre que celui qui se sent menacé. Dans le cadre de la présente étude, la construction de cette perception repose sur deux postulats : d'une part, il est considéré que les auteurs des attaques qualifiées de terroristes proviennent de pays voisins et donc ne sont pas de nationalité béninoise ; d'autre part, une puissance étrangère – notamment la France – est ouvertement accusée, bien que sans preuve évidente, d'être la main invisible derrière les activités des terroristes dans la région ; ou encore, serait-ce en raison de la présence militaire française que les attaques terroristes se multiplient ; on punirait le Bénin en raison de ses rapports avec la France.

Sur le premier postulat, deux arguments sont généralement évoqués. Le premier est factuel ; le second est subjectif.

Le premier argument repose sur le fait que les auteurs des attaques sont identifiés comme provenant des Etats sahéliens – avec le Burkina Faso comme pays le plus souvent cité – et du Nigeria. Cette perception est largement portée par les populations situées dans les localités déjà affectées par les attaques terroristes. Il s’agit de témoins interviewés dans les communes de l’Atacora frontalière du Burkina et de l’Alibori frontalière du Niger et du Nigeria. Un maire d’une commune de ces localités soutient cette posture en affirmant que « *les identités de tous ceux qui tombent lors des affrontements comme ennemis sont toujours inconnues. On n’a jamais tué un djihadiste et en le dévisageant, on s’est rendu compte que c’est un des nôtres* »<sup>70</sup>.

L’observation des traits physiques des assaillants constitue la méthode de vérification généralement évoquée par nos témoins pour attester de leur étrangeté. Plusieurs témoins affirment les avoir rencontrés. Il s’agirait de jeunes à l’apparence sahélienne, souvent barbus, habillés en boubous, généralement pieds nus, turbans sur la tête, et parlant les langues peule et djerma. Une autorité départementale les décrit comme « *des individus de type sahélien, qui s’habillent en haillon, circulent sur de grosses motos, parlent la langue peule mais avec un accent non béninois* ». Dans l’ensemble, les populations vivent donc l’irruption des groupes terroristes dans leur quotidien comme un phénomène étranger à leur société,

---

<sup>70</sup> Entretien avec un Maire, 3 septembre 2022.

une insécurité portée par des acteurs étrangers, une attaque extérieure contre leur territoire et leurs modes de vie.

Le deuxième argument repose sur un imaginaire populaire de plus en plus discutable selon lequel le Bénin serait un « havre de paix » et les Béninois trop « pacifistes » pour s'adonner à la violence aveugle. Une partie des personnes interviewées pense donc que les Béninois ne peuvent ni se trouver à l'origine d'une telle « barbarie », ni en être le relai ou le complice local. Pour elles, le terroriste ne peut être donc que l'étranger. Cette perception est observée surtout dans les zones non encore affectées. Du Mono au Plateau en passant par l'Atlantique ou l'Ouémé, cette perception revient souvent. Elle existe aussi au sein des populations de l'Atacora et de l'Alibori ; mais la proportion ici est moindre en ce sens que des complicités locales sont déjà observées dans ces localités où le mal terroriste sévit déjà. Si certains en sont toujours convaincus, la plupart se montrent moins péremptoires tout en insistant sur le fait que les acteurs à l'origine du phénomène viennent des pays voisins, les Béninois n'étant en réalité que des complices recrutés localement pour leur servir de relai.

Le deuxième postulat de cette perception repose sur une vieille rumeur qu'il est toujours difficile de soutenir par des preuves irréfutables. Portée par une partie de la population, cette perception prête à l'ancienne puissance coloniale, la France, l'intention de déstabiliser la région

pour servir ses ambitions de puissance et de pillage des ressources naturelles. Il s'agit donc d'une idée promue par la mouvance anti-française dans le Sahel et dont les échos se font naturellement entendre au Bénin. Nous y reviendrons plus amplement dans le prochain chapitre.

### 1.2. *Une menace lointaine*

Cette perception est observée dans des localités méridionales du pays où les perspectives d'attaques terroristes sont encore très faibles. A Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ifangni, Pobè, Cotonou, Ouidah ou encore Grand-Popo, les attaques terroristes sont vécues comme un phénomène lointain, une menace lointaine. Dans le sud du Bénin, la question terroriste fait peur, beaucoup plus pour la sécurité des « frères du Nord ». Autrement, l'on se sent peu concerné, pas affecté ; la menace semble être plutôt lointaine, positionnée aux frontières reculées du Bénin lointain. Cette perception repose sur deux postulats : l'un géographique et l'autre culturel.

Le postulat géographique est le plus répandu. Ses tenants trouvent les quelques sept cents kilomètres qui séparent le nord du sud du Bénin, trop longs pour que les groupes terroristes traversent tout le pays pour attaquer les villes du sud. Certains rappellent les cas des pays sahéliens où la menace est plutôt présente dans les localités septentrionales et pas dans les villes environnant la capitale. Même s'il est possible de leur rappeler que

des capitales comme Ouagadougou ou Bamako ont pu être attaquées, ils rappellent qu'il y a peu de chance de voir des groupes terroristes s'installer dans Cotonou et ses environs. Le facteur géographique les amène donc à considérer le phénomène terroriste comme une menace lointaine, vécue par les concitoyens du septentrion. Au sud, « *on n'a pas ce problème ; on en entend parler à la radio et à la télé* »<sup>71</sup>.

Le postulat culturel vient rarement, mais mérite toutefois d'être évoqué, étant donné qu'il est parfois porté par des autorités locales. Il répand l'idée selon laquelle le Béninois du nord serait culturellement plus enclin et prédisposé à la violence que le Béninois du sud qui serait, lui, pacifiste, à la limite parfois de la lâcheté. Ici, on tiendrait plus à la vie que là-bas. Les propos froidement tenus d'un chef de village d'Ifangni résumant parfaitement ce postulat : « *Le terrorisme ne va pas prospérer au sud parce que les gens d'ici veulent vivre leur vie et n'acceptent pas de mourir aussi bêtement. Il faut être bougnoule pour se donner à ces choses. Ici, on ne peut pas recruter les populations. Au nord, on se laisse aller plus facilement au risque. Pour leur dignité, ils peuvent s'empoisonner. Ici, ce n'est pas le cas* »<sup>72</sup>. De ce fait, ce chef de village et les interviewés qui partagent son opinion pensent donc que les citoyens du sud Bénin sont moins exposés au risque de recrutement des groupes terroristes que ceux du nord.

---

<sup>71</sup> Interview avec un Chef village A à Ifangni, 17 septembre 2022.

<sup>72</sup> Interview avec un Chef village B à Ifangni, 17 septembre 2022.

### 1.3. *Une menace ethnicisée*

Le groupe de mots le plus souvent prononcé par les personnes interviewées est « Les Peuls ». Il fait référence bien évidemment à une communauté ethnique, généralement considérée comme nomade et transnationale, qui traverse une quinzaine de pays africains<sup>73</sup>. Composée aujourd'hui d'environ 35 millions de personnes<sup>74</sup>, elle est de plus en plus associée à la menace terroriste en Afrique de l'Ouest depuis quelques années.

Le Sahel offre quelques exemples de stratégies d'instrumentalisation de problèmes de la communauté peule à des fins de terrorisme. Les prédicateurs peuls Amadou

---

<sup>73</sup> Selon les travaux de Boukary Sangaré publiés par la Fondation pour la recherche stratégique, « Les Peuls sont environ 16 800 000 au Nigéria (190 millions d'habitants), 4 900 000 en Guinée Conakry (13 millions d'habitants), 3 500 000 au Sénégal (16 millions d'habitants), 3 millions au Mali (18,5 millions d'habitants), 2 900 000 au Cameroun (24 millions d'habitants), 1 600 000 au Niger (21 millions d'habitants), 1 260 000 en Mauritanie (4,2 millions d'habitants), 1 200 000 au Burkina Faso (19 millions d'habitants), 580 000 au Tchad (15 millions d'habitants), 320 000 en Gambie (2 millions d'habitants), 320 000 en Guinée-Bissau (1,9 millions d'habitants), 310 000 en Sierra Leone (6,2 millions d'habitants), 250 000 en République centrafricaine (5,4 millions d'habitants), 4 600 au Ghana (28 millions d'habitants), et 1 800 en Côte d'Ivoire (23,5 millions d'habitants). Une communauté peule s'est également constituée au Soudan sur le chemin du pèlerinage à La Mecque » : Voir Boukary Sangaré, « Fulani people and Jihadism in Sahel and West African countries », Fondation pour la recherche stratégique, mars 2019, 201911.pdf (frstrategie.org), consulté le 27 avril 2023.

<sup>74</sup> Voir Matteo Clochard, « Peuls et groupes armés terroristes en Afrique de l'Ouest », Revue Conflits, 2 août 2021, Peuls et groupes armés terroristes en Afrique de l'Ouest | Conflits : Revue de Géopolitique (revueconflits.com), consulté le 27 avril 2023.

Koufa et Ibrahim Malam Dicko font figure de personnages importants de cette stratégie pour avoir instrumentalisé les inégalités sociales subies par leur communauté pour recruter massivement des jeunes Peuls dans leurs groupes terroristes : la Katiba Macina dans le centre du Mali et Ansarul Islam dans le Soum au Burkina Faso. Même s'il existe des combattants d'autres ethnies dans ces groupes, la présence majoritaire des jeunes Peuls et l'instrumentalisation de leur situation ont fait croire à l'opinion publique que cette communauté était à la base des attaques terroristes dans la région<sup>75</sup>.

Cette situation a eu pour conséquence de provoquer une sorte de confusion générale entre Peuls et terroristes. Le discours du Sahélien lambda tend bien souvent à considérer le Peul comme un maillon du terrorisme et l'expression « Les Peuls » exclut généralement toute forme de discernement en considérant la communauté dans son ensemble. Ce type de confusion observé déjà dans le Sahel se reproduit dans le nord du Bénin. Des interviews que nous avons conduites, il ressort le sentiment général que les populations affectées considèrent le terrorisme comme une menace peule. Pour elles, ce sont « les Peuls » qui sont à la base des attaques terroristes observées dans le pays. Cette confusion repose sur un double élément objectif et subjectif.

---

<sup>75</sup> Voir International Crisis Group, « Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali », Rapport Afrique n°293, 9 novembre 2020, Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali (icg-prod.s3.amazonaws.com), consulté le 27 avril 2023.

L'élément objectif tient du fait que les personnes étrangères arrêtées, tuées ou rencontrées et considérées comme faisant partie des groupes terroristes sont bien souvent identifiées comme étant de l'ethnie peule. Des témoignages reçus de diverses personnes révèlent aussi que la plupart des personnes soupçonnées d'avoir rejoint les groupes terroristes dans le nord seraient issues de l'ethnie peule. Dans une commune de l'Atacora, une autorité locale insiste sur cet aspect en précisant que « tous ceux que les forces de l'ordre tuent, on les envoie à la morgue. Une fois là-bas, on leur enlève leur cagoule, puis on constate que la majorité sont des Peuls. [...] Aussi, c'est le Peul que les gens parlent ». A cela, il faut ajouter le fait que la plupart des attaques perpétrées dans le nord du Bénin étant restées, à ce jour, sans revendication formelle, cela rend difficile l'identification des acteurs et nous maintient dans un flou général qui favorise la désignation ethnique des auteurs des attaques terroristes. A défaut de les désigner par le nom d'un groupe dont ils se revendiqueraient, la pratique actuelle semble être de les appeler par le groupe ethnique dont ils seraient issus.

C'est à ce niveau qu'apparaît le deuxième élément, celui subjectif. Il procède d'une généralisation dangereuse qui met en péril la sécurité de toute personne d'ethnie peule, qu'elle soit ou non impliquée dans les attaques terroristes. Un responsable politique fait ce constat en ces termes : « *Moi je suis de la famille Kassa. Il y a plusieurs familles Kassa au Bénin. Si je vole un bœuf, on dira c'est [son*

*prénom et nom] qui a volé. Mais si c'est un Peul, fils de la famille qui vole, on dit que "les Peuls" ont volé »<sup>76</sup>. Il existe donc une forte communautarisation de l'individu peul, une indissociation entre sa communauté et lui, de sorte qu'il peut devenir ici et à tout instant la victime d'un acte qu'aurait posé à mille lieux un lointain « frère » peul dont il ignore l'existence. Car, dans l'imaginaire du citoyen lambda, « *Tout Peul est Peul* »<sup>77</sup>. Cette perception entraîne des conséquences fâcheuses sur les rapports sociaux et fait le lit à l'extrémisme violent. Il semble donc exister une sorte d'extrémisme violent anti-peul qui pourrait précipiter – ou précipite déjà – une partie des populations peules dans les groupes extrémistes.*

La situation des Peuls dans le nord du Bénin pourrait donc être analysée comme un terreau fertile sur lequel les groupes terroristes peuvent semer les graines de la haine contre l'Etat et faciliter leur entreprise de recrutement. Elle l'est davantage que lesdits groupes ne manqueront pas d'argument pour s'attirer la sympathie des Peuls du Bénin, en instrumentalisant des cas de stigmatisation ou de violences subies par les membres de cette communauté. Pour « *des gens qui durant un long moment ont été marginalisés, ont été abandonnés et sont traités de sous-hommes* »<sup>78</sup>, il n'est donc pas exclu

---

<sup>76</sup> Entretien avec un responsable politique, Natitingou, le 4 septembre 2022.

<sup>77</sup> Entretien avec Bio Orou Djega, Directeur exécutif de l'ONG POTAL MEN, Natitingou, le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

<sup>78</sup> *Ibid.*

qu'ils répondent favorablement à un groupe terroriste dans lequel ils trouveraient des affinités identitaires et qui leur promettrait de les protéger. Dans un tel contexte, la menace terroriste prendrait une tournure dramatique et complexe. Comme au Sahel, elle pourrait devenir carrément insaisissable et immaîtrisable. Surtout si les feux orange internes passent au rouge.

## **2. Les fragilités du dedans**

Si les actes qualifiés de terroristes sont encore considérés comme provenant d'acteurs étrangers, il est de moins en moins possible de nier des complicités locales. Dans les zones déjà touchées par les attaques, les populations révèlent déjà des preuves d'implication d'acteurs locaux dans des actes de recrutement ou de planification des groupes terroristes. Ces complicités peuvent être actives ou passives. Elles sont actives lorsque des individus participent directement aux activités évoquées ; elles sont passives lorsque la complicité est diffuse voire inconsciente. Une autorité politico-administrative rencontrée à Natitingou explique la complicité passive par ces exemples : « Quand je suis un transporteur et que je dois conduire des individus de moralités douteuses dans leurs cachots, d'une manière ou d'une autre, je contribue. Ou bien si je suis propriétaire et que je n'ai pas déclaré ce type de locataires, il peut avoir des éléments de complicité ». Grâce à la collaboration des citoyens,

les enquêtes de la police républicaine permettent parfois d'appréhender certains complices locaux et de les traduire devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET).

Dans certaines localités exposées à la menace, il est noté quelques actes suspicieux souvent révélés par les populations, les organisations de la société civile ou même les autorités religieuses. A Djougou par exemple, nous apprenons d'autorités religieuses et de responsables d'associations des cas d'activités que les populations identifient généralement comme des camps d'entraînement de futurs djihadistes : *« il y a même actuellement un groupe de jeunes peuls avec leur chef qui est supposé être un alpha ayant quitté le Burkina. Il est avec au moins trois cents personnes dans une maison derrière l'école primaire ici. Ils ne font rien ; ils ne font qu'étudier le Coran. Chaque matin, quand ils finissent de lire le Coran, ils mangent, ils s'éparpillent dans la population, ils se promènent partout »*, nous rapporte le directeur exécutif d'une organisation non gouvernementale. Le même cas est révélé par une autorité politico-administrative à Ganou dans la commune de Parakou où « près de 80 personnes » seraient réunies dans une maison et subiraient un « endoctrinement ». Toujours à Parakou, un jeune agent de sécurité dans une banque révèle observer des mouvements suspects de gens qui viennent retirer de grosses sommes d'argent, et parfois offrent des cadeaux au personnel subalterne.

Il révèle même avoir reçu pour instruction de ne pas procéder à leur fouille. Sans pour autant en conclure à leur implication dans des actes de terrorisme, il pense qu'il s'agit néanmoins d'activités suspectes qui pourraient bien avoir un lien avec ce phénomène.

C'est dire que les populations sont de plus en plus conscientes du phénomène, restent en état d'alerte et réajustent leurs perceptions sur le sujet. A mesure que les attaques s'amplifient, ils reconnaissent la possibilité – voire le fait – que la question terroriste cesse d'être une menace étrangère pour devenir une menace tout à fait locale. Ils évoquent donc des risques d'endogénéisation de la menace et les reposent sur trois vulnérabilités locales : l'extrémisme politique, l'extrémisme religieux et l'extrémisme socioéconomique.

### 2.1. *L'extrémisme politique*

L'extrémisme politique procède de frustrations politiques observées avec une certaine acuité depuis quelques années. Il s'agit de frustrations dues à un ensemble de réformes constitutionnelles, électorales et institutionnelles qui ont semblé arraché aux citoyens une partie de leurs droits et libertés politiques. Ces « réformes » ont permis par exemple au pouvoir politique en place d'introduire des dispositions (seuil de représentativité de 10% de suffrages exprimés au plan national, parrainages de maires et députés pour les candidats à la présidentielle, certificat de

conformité pour les partis candidats aux législatives de 2019...) qui lui permettent de contrôler le jeu électoral, d'exclure ou de contrôler la participation de l'opposition aux élections, d'instaurer entre 2019 et 2023 un parlement monocolore acquis à la cause du gouvernement<sup>79</sup>.

Les frustrations provoquées par ces réformes et leurs conséquences se sont exprimées par la violence au cours des élections législatives de 2019 et présidentielle de 2021. Les affrontements armés observés dans le centre et le nord du pays entre les forces de défense et de sécurité et les chasseurs ont démenti la perception populaire qui magnifiait un certain pacifisme du Béninois. Les scènes de violence ont également été observées dans des centres urbains comme Cotonou et Abomey-Calavi et dans certaines communes du septentrion comme Tchaourou, Parakou, Kandi. Il existe donc déjà l'expression violente d'une sorte d'extrémisme politique qui pourrait servir aux groupes armés terroristes.

Les frustrations accumulées au cours du triennal électoral 2019, 2020, 2021 sont loin d'avoir été résolues, étant donné que des citoyens continuent d'en porter les séquelles ; que d'autres continuent de ressasser les injustices qu'ils auraient subies de la part de l'Etat ou d'un camp politique quelconque ; que d'autres encore

---

<sup>79</sup> Pour plus de détails sur les causes structurelles et conjoncturelles de la frustration politique évoquée, voir : Thierry Sédjro Bidouzo, Emmanuel Odilon Koukoubou, Afouda Vincent Agué, *Le Parlement de rupture*, Cotonou, CiAAF, juillet 2019, 42 p.

continuent de croupir en prison. En somme, les comptes de cette période politique sombre ne sont pas soldés, même si l'on a tenté une certaine ouverture politique à l'occasion des législatives de 2023. En effet, « les frustrations qui couvent dans les enclaves de la société ne disparaissent automatiquement suite aux démonstrations officielles d'apaisement »<sup>80</sup> ; et à force de les ignorer et peut-être de les accumuler ou amplifier, elles peuvent devenir des arguments convaincants de recrutement et d'action pour les entrepreneurs de violence terroriste.

## 2.2. *L'extrémisme religieux*

Nos entretiens font état de prêches violents observés dans plusieurs localités du septentrion. Ils sont le fait d'une nouvelle classe d'imams venus d'Arabie Saoudite (ou d'autres pays du Golfe) avec un courant islamiste plus radical et de nouvelles pratiques musulmanes. Revenus de leurs études dans le Moyen-Orient et restés sans emploi au Bénin, ils créent des organisations non gouvernementales pour obtenir des financements de pays du Golfe en vue de construire des mosquées ou faire des œuvres humanitaires. Avec ce phénomène, le septentrion béninois abrite un excédent de mosquées qui ne servent pas forcément les communautés. Les pratiques et la violence des prêches

---

<sup>80</sup> Expédit B. Ologou, « Terrorisme au Bénin : pistes pour une gouvernance réaliste », CiAAF, 22 février 2022, [https://www.ciaaf.org/storage/2019/01/Terrorisme\\_Benin\\_Gouvernance\\_realiste\\_EBO\\_OK\\_FINAL.pdf](https://www.ciaaf.org/storage/2019/01/Terrorisme_Benin_Gouvernance_realiste_EBO_OK_FINAL.pdf), consulté le 16 juillet 2022.

de cette nouvelle génération d'imams provoquent un affrontement idéologique (qui peut devenir armé) entre eux et les anciens, plus traditionnels et modérés.

Des cas d'endoctrinement sont relevés notamment dans les communes de Kalalé, Kandi, Bembèrèkè, etc. Dans ces localités, « *il y a des prêches violents. Ils [les jeunes imams] sont venus avec d'autres courants qui irritent les anciens* », informe une autorité administrative. Ces imams ont réussi à créer des discordes au sein des familles : « *ils emmènent les jeunes à ne plus respecter leurs parents en leur expliquant que les pratiques religieuses de ces derniers ne sont convenables* »<sup>81</sup>. Ils ont aussi réussi à amener « *des parents à sortir leurs enfants de l'école laïque pour les inscrire exclusivement à l'école coranique* »<sup>82</sup>. A Kandi, ils ont même déclaré « *haram* »<sup>83</sup> le fait pour un musulman de serrer la main d'un chrétien, semant ainsi une forme de haine interreligieuse dont les conséquences pourraient être dramatiques.

### 2.3. *L'extrémisme socioéconomique*

Il procède des ressentiments liés aux inégalités sociales d'une part, que viennent renforcer les conséquences de la politique publique économique du gouvernement

---

<sup>81</sup> Entretien avec une autorité politico-administrative, Parakou, 31 octobre 2022.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Illégal, illicite, interdit.

d'autre part. Nous nous attarderons ici sur deux cas : les frustrations économiques et les conflits connexes.

En effet, la plupart des personnes interviewées désigne la pauvreté comme l'une des causes profondes de la vulnérabilité des populations béninoises face aux tentatives de recrutement des groupes terroristes. Beaucoup font le constat d'une jeunesse désœuvrée qui s'est abandonnée à l'alcool et au brigandage dans les départements de l'Atacora, de l'Alibori et de la Donga. Ce désœuvrement est lié, selon les personnes interviewées, à l'absence de travail voire de perspectives reluisantes pour les jeunes. Condamnés au chômage et au sous-emploi, de nombreux jeunes de ces localités sont donc perçus par les populations comme étant une cible privilégiée des groupes terroristes dont ils peuvent être réceptifs aux propositions. Il s'agit en effet de « désespérés sociaux qui ont le sentiment que ni la société ni la gouvernance du pays ne leur procurent aucune forme d'espérance »<sup>84</sup>. Ils « peuvent verser au meilleur des cas dans l'indifférence totale, le silence extrême face aux signes d'émergence du phénomène violent – ce qui est dangereux pour la collecte et le traitement de renseignements d'Etat –, au pire des cas à la participation insidieuse ou active à la production du terrorisme »<sup>85</sup>.

---

<sup>84</sup> Expédit B. Ologou, « Terrorisme au Bénin : pistes pour une gouvernance réaliste », op. cit.

<sup>85</sup> *Ibid.*

Des frustrations liées aux politiques économiques du gouvernement sont également évoquées. A Matéri par exemple, la politique d'interdiction de la transhumance transfrontalière aurait propulsé certains jeunes aux bras des groupes terroristes, comme nous l'explique une autorité locale : « *Les jeunes partaient pour la campagne de transhumance qui peut faire trois à six mois ; et au retour ils capitalisaient au moins 200, 250 milles. Certains étaient déjà partis pour faire la campagne de la transhumance et ne sont pas revenus. Par finir, on a suivi ceux qui avaient l'habitude d'aller à la campagne de transhumance et on s'est rendu compte qu'un certain nombre, plus de la moitié ont fait allégeance aux groupes terroristes sans savoir de quoi il était question* »<sup>86</sup>. Il est aussi observé des cas de jeunes dont les productions vivrières auraient été détruites à cause de la décision gouvernementale d'interdiction de l'exportation des produits vivriers. Nous n'avons pas relevé des cas palpables de basculement de cette catégorie de personnes dans les groupes terroristes, mais beaucoup de personnes interviewées les identifient comme une cible vulnérable aux sirènes desdits groupes.

Les cas évoqués ci-dessus révèlent un désespoir individuel ; mais nos enquêtés ressortent également des cas de désespoir collectif. A ce niveau, il est rappelé des situations où certaines communautés/localités se sentent complètement en marge de la société. Ici, ce sont surtout

---

<sup>86</sup> Entretien avec une autorité locale de Matéri, 2 septembre 2022.

les politiques publiques de développement qui sont critiquées. Même si l'action de l'Agence béninoise de gestion des espaces frontaliers (ABeGIEF) semble être appréciée, il semble exister encore des localités frontalières où le sentiment d'appartenance à l'Etat béninois reste très limité. Des communes entières se sentent d'ailleurs enclavées et coupées du reste du pays à cause de l'impraticabilité des voies d'accès. Les communes de Kalalé, Pehunco, Kérou... sont souvent citées en exemple. Une autorité politico-administrative rappelle par exemple qu'il « n'y a pas de voies qui vont à Kalalé. La commune n'est pas bien couverte par les réseaux GSM. Ne parlons pas de services publics élémentaires comme l'eau et électricité ». Dans ces zones où « *les gens se demandent s'ils sont vraiment Béninois* »<sup>87</sup>, il n'est pas exclu que le discours terroriste contre l'Etat prospère.

Quant aux conflits connexes, ils peuvent aussi avoir des soubassements économiques. Comme le conflit interprofessionnel entre éleveurs et agriculteurs ou encore des conflits fonciers domaniaux récurrents dans le pays. Comme l'expérience sahélienne le démontre, ces conflits peuvent servir à exacerber la violence terroriste dans le pays si les groupes terroristes s'y impliquent en se positionnant en faveur de l'un ou l'autre des camps en présence. Une autorité déconcentrée identifie les communes de Sinendé, Nikki, Djougou, Pehunco et Tchaourou comme de potentielles cibles d'une telle

---

<sup>87</sup> Entretien avec un citoyen, Natitingou, le 3 septembre 2022.

stratégie en raison des conflits fonciers domaniaux qui y sont signalés. Il met l'accent sur la commune de « *Tchaourou où une forte communauté de l'Atacora se voit refuser le droit à la terre* ». Quelques cas de règlement de compte sont d'ailleurs notés dans l'Atacora, avec des jeunes insatisfaits de solutions policières ou judiciaires à des problèmes familiaux ou fonciers et qui rejoindraient les groupes armés terroristes afin de se venger du camp adverse<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> Entretien avec un responsable de la société civile, Natitingou, le 2 septembre 2022.



## CHAPITRE III

---

### PERCEPTIONS CITOYENNES SUR LE CONTRETERROURISME AU BÉNIN

**Emmanuel Odilon Koukoubou<sup>89</sup>**

Le citoyen béninois a sa manière de penser la menace terroriste, et son opinion sur comment la contrer. Comme sur tous les terrains où la violence terroriste a émergé, un foisonnement d'initiatives locales, nationales et internationales sont entreprises pour y faire face au Bénin<sup>90</sup>. Les citoyens béninois portent des regards parfois contrastés sur ces initiatives ou restent insatisfaits sur certains aspects.

Dans l'ensemble, les Béninois rencontrés partagent une inquiétude générale sur les réponses apportées par l'Etat contre les actions terroristes observées. Il s'agit d'une préoccupation souvent rappelée de « *tout faire pour éviter les erreurs de nos voisins* »<sup>91</sup>. Cette même préoccupation

---

<sup>89</sup> **Politologue, Spécialiste des politiques de sécurité au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think tank).**

<sup>90</sup> Voir dans cet ouvrage, les chapitres d'Estelle Djanato sur les actions étatiques et non étatiques entreprises contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Bénin.

<sup>91</sup> Entretien avec un citoyen à Natitingou, le 22 décembre 2022.

se retrouve au cœur d'un *policy brief* du Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (Wanep) publié en août 2022<sup>92</sup>. Elle concerne le déni de la réalité, le tout-militaire et la destruction de la cohésion sociale<sup>93</sup>.

En effet, les Béninois pensent que la communication gouvernementale sur le sujet adoptait, au départ, une posture trop prudente voire de déni de la réalité de l'existence de la menace. Le gouvernement préférerait parler d'individus armés non identifiés plutôt que de reconnaître ce qui semblait déjà être une évidence pour les citoyens. Or, selon Wanep, « il est important de reconnaître publiquement la présence de ces groupes extrémistes au Bénin afin de lutter convenablement contre la menace ; car on ne pourrait lutter contre quelque chose qui n'existe pas »<sup>94</sup>. Cette erreur de communication semble désormais se corriger progressivement, car le sujet du terrorisme devient de moins en moins tabou dans la communication gouvernementale. En revanche, l'inquiétude sur le tout-militaire demeure persistante.

Selon les citoyens rencontrés, trois acteurs possibles sont identifiés comme capables de contrer la menace : Dieu, l'Etat et la communauté internationale. En gros, nous notons une confiance absolue en Dieu, une confiance

---

<sup>92</sup> WANEP, « Le Bénin face à l'extrémisme violent : apprendre de l'expérience des voisins pour domestiquer les réponses idoines de lutte efficace », Policy brief, août 2022.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> *Ibid.*

relative en l'Etat béninois et une méfiance relative en l'international.

## **1. La confiance en Dieu et en l'Etat**

De manière générale, les Béninois rencontrés semblent inquiets de la tournure que pourrait prendre la situation sécuritaire du pays dans le futur. Mais malgré l'incertitude et la crainte provoquées par cette situation, ils affichent une certaine sérénité. La plupart d'entre eux reste persuadée que l'Etat béninois dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires pour combattre le phénomène. Ils font donc confiance aux capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité d'une part et du gouvernement d'autre part. Mais avant tout, ils affichent d'abord une confiance absolue en Dieu.

### **1.1. Une confiance absolue en Dieu**

Au Bénin, peuple souvent qualifié de « croyant », Dieu est une référence prépondérante. Il l'est davantage en temps de difficulté. Il est le premier recours des Béninois en temps de souffrance, peu importe le nom qu'ils lui donnent : *Jéhovah, Allah, Mahou...* La religion occupe une place importante au Bénin, et Dieu est la solution absolue à tout. Dans les difficultés de la vie quotidienne, la prière est une arme dont beaucoup de Béninois sont convaincus de l'efficacité. La prière se transporte parfois même dans l'espace public. A une époque, le

gouvernement eut même commandé des messes et séances de prières pour lutter contre la pénurie de pluies qui mettait en péril la saison agricole<sup>95</sup>. C'est dire à quel point Dieu bénéficie de la confiance des Béninois. Cette confiance s'est aussi manifestée dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

En effet, la référence à Dieu est systématique et instinctive pour l'ensemble des personnes rencontrées quand il est question d'entrevoir les perspectives de la crise sécuritaire en cours au nord du Bénin. Presque tous répondent quasi fatalement que « Dieu fera », « Dieu est fort », « Dieu fera grâce »... Pour une partie des personnes interrogées sur la question, la prière semble être une arme de combat pertinente contre les attaques terroristes. L'Imam central de Djougou rappelle même que « *Quand cette affaire de Covid-19 a commencé ici, c'est avec la prière que nous autres avons réglé ça* »<sup>96</sup>. Il pense donc que la prière sera utile dans ce combat, d'abord pour spirituellement détruire le mal mais aussi pour éclairer les décisions des décideurs : « *A chaque fois qu'il y a l'occasion, que ça soit au niveau des lieux de prière ou des lieux de cérémonie, nous ne faisons que prier pour que Dieu nous aide à détruire ce système dans tout le monde entier.*

---

<sup>95</sup> La Nouvelle Tribune, « La preuve de l'abdication du gouvernement devant le coton », 9 août 2013, La preuve de l'abdication du gouvernement devant le coton – La Nouvelle Tribune, consulté le 11 janvier 2023.

<sup>96</sup> Entretien avec l'Imam central de Djougou, Premier Vice-président de l'Union islamique du Bénin El-Hadj Abdoul Razack Samari, Djougou le 4 septembre 2022.

*J'ai déjà pris contact avec plusieurs Imams, surtout des localités qui sont déjà attaquées. Et j'ai estimé que nous devrions prier ensemble pour le gouvernement afin qu'il trouve les moyens nécessaires pour pouvoir combattre de façon définitive ce système ; et prier également pour nos forces de défense et de sécurité (FDS) afin qu'elles puissent être au-dessus de ceux-là pour que la paix et la cohésion sociales règnent dans nos localités »<sup>97</sup>.*

Quelle que soit leur obédience religieuse, les Béninois rencontrés ont donc en commun de faire confiance à Dieu et de prier pour le retour à la paix. Pour autant, ils ne font pas abstraction des efforts nécessaires que le pays devrait consentir pour faire efficacement face à l'œuvre de l'ennemi. Ils prient donc pour le gouvernement ; et surtout, ils lui témoignent leur confiance.

## **1.2. Une confiance relative en l'Etat**

La confiance en l'Etat se manifeste à deux niveaux : d'une part envers le gouvernement ou plus précisément son chef ; d'autre part envers les forces de défense et de sécurité.

Pour ce qui concerne le gouvernement, les personnes rencontrées affichent une relative confiance en ce sens qu'elles estiment que l'Etat reste encore l'acteur majeur en capacité de résoudre ce problème et de protéger l'en-

---

<sup>97</sup> *Ibid.*

semble des citoyens. Ils accompagnent donc le gouvernement de leur soutien en ce qui concerne l'action militaire en cours d'exécution. Ils estiment surtout que « *l'action militaire est importante à éradiquer ces terroristes des zones où ils se cachent* »<sup>98</sup>. Toutefois, ils insistent sur le fait que le tout-militaire ne sera pas suffisant pour contrer la menace. Ils relèvent notamment l'importance des infrastructures de développement, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion d'un environnement politique et social apaisé. C'est ainsi qu'ils ont une perception positive de l'action de développement de l'Etat dans les espaces frontaliers : « *que l'Etat change de politique et investisse beaucoup plus dans ces zones qui ont été oubliées dans les années à venir, et vous allez voir* »<sup>99</sup>. Ils pensent donc qu'il « faut renforcer le sentiment d'appartenance des populations au niveau des frontières, développer des infrastructures sociocommunitaires comme les écoles et hôpitaux, etc. ».

La confiance envers le gouvernement se confond parfois en celle envers le Président de la République. Il s'agit beaucoup plus d'une confiance dans la capacité (y compris même symbolique ou métaphysique) du chef de l'Etat Patrice Talon dont les surnoms « agbonnon »<sup>100</sup> et « compétiteur-né » font croire à certains qu'il disposerait d'aptitudes naturelles à vaincre toute adversité ou inimitié.

---

<sup>98</sup> Entretien avec un citoyen à Matéri, 20 décembre 2022.

<sup>99</sup> Entretien avec un responsable d'ONG, à Kandi le 28 octobre 2022.

<sup>100</sup> Un mot de la langue Fongbé qui signifie « Puissant ».

Quant aux forces de défense et de sécurité, elles sont les plus exposées face aux attaques terroristes. D'abord, elles sont la cible privilégiée des assaillants ; elles ont jusqu'ici payé le plus lourd tribut à cette crise. Des commissariats et bases militaires ont été attaqués ; des positions militaires ont été touchées ; une patrouille militaire a été tuée par des engins explosifs improvisés. Aucune catégorie socioprofessionnelle n'est aussi exposée ou affectée que les hommes en uniforme. Figure armée de l'Etat, ils représentent et agissent au nom de l'Etat ; ils sont attaqués et meurent aussi pour l'Etat. Pour cela, ils bénéficient du soutien compassionnel des citoyens.

D'ordinaire, il a souvent été observé une méfiance des citoyens envers le militaire/policier perçu comme une figure répressive de l'Etat. Mais il semble désormais se tisser, dans la souffrance, une relation de confiance entre le militaire et le citoyen. Le militaire/policier semble passer du statut de « bourreau » à celui de « protecteur » du citoyen contre l'ennemi. La confiance retrouvée entre ces deux acteurs se manifeste de manière pratique à travers leur collaboration jugée « bonne » dans les zones affectées. La plupart des personnes interviewées affirme qu'il existe aujourd'hui une bonne relation entre les FDS et les populations civiles dans les localités où le terrorisme sévit : *« On a fait confiance à l'armée et on travaille ensemble et la vie suit son cours. Chacun essaie d'écouter, de suivre les informations au quotidien. Les militaires discutent avec les populations sur leurs actions. Cela a*

*fait qu'aujourd'hui à Porga, même quand il y a parfois des tirs de sommation, les citoyens dorment correctement parce qu'ils savent qu'ils sont en sécurité »<sup>101</sup>.*

Les FDS ont ainsi réussi, par le dialogue mais aussi par leur travail, à construire une relation de confiance avec les populations. Dans ces zones, beaucoup disent collaborer ou être prêts à collaborer avec les FDS notamment en leur remontant tout mouvement suspect. Néanmoins, quelques réticences sont notées en ce qui concerne la collaboration des citoyens. Craignant des représailles de la part des groupes terroristes, certains préfèrent s'abstenir de toute collaboration avec les forces de défense et de sécurité. Même s'ils sont sensibilisés sur la confidentialité des informations qu'ils fourniraient aux FDS, ils restent toujours réticents.

La confiance du citoyen à l'endroit des forces de défense et de sécurité est parfois présentée comme une nécessité. Certains citoyens l'expriment même comme s'ils n'avaient pas de choix. C'est le cas d'une gestionnaire d'hôtel rencontrée à Ouidah dont la réponse résume à peu près le sentiment général d'une partie des personnes interviewées : « *Est-ce qu'on a le choix ? On ne peut que leur faire confiance* »<sup>102</sup>. Pour ces personnes, le soutien aux FDS est une nécessité pour des raisons de solidarité et de communion nationale. Solidarité en ce sens que

---

<sup>101</sup> Entretien avec une autorité locale de Matéri, Natitingou, le 3 septembre 2022.

<sup>102</sup> Entretien avec un citoyen à Kandi, le 30 octobre 2022.

les militaires sont au front au nom du peuple, exposent leurs vies pour préserver celles de tous ; et pour cela, ils méritent de bénéficier de la solidarité nationale et de la confiance de tous. Communion nationale en ce sens que le défi est commun et que les forces armées ont surtout besoin du soutien moral et « des bonnes vibrations de tout le peuple » pour réussir leur mission.

Outre cet aspect, les Béninois rencontrés expriment également leur confiance en la capacité stratégique, opérationnelle et tactique de l'armée pour arriver à bout « des forces du mal ». Ils pensent que les FDS béninoises sont bien formées et peuvent faire efficacement face à l'insécurité actuelle dans le nord du pays. Toutefois, ils estiment que l'Etat gagnerait à les équiper davantage notamment en matériels de surveillance et de combat de dernière génération pour moins exposer leurs vies.

## **2. Une méfiance envers l'international**

La situation sécuritaire au nord du Bénin intéresse de plus en plus les acteurs internationaux qui y orientent des projets divers de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Cet appui s'adresse au double volet militaire et non militaire. La France semble concentrer l'attention pour ce qui concerne le volet militaire, avec une méfiance manifeste de la part des populations. Quant à l'appui non militaire, il éveille des questionnements sur de possibles vellétés d'instrumentalisation.

## 2.1. *Une méfiance anti-française contre une préférence pour l'appui sous régionale*

Le Bénin n'est pas à l'abri du grand débat sur l'appui militaire français à la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. A l'heure où les forces militaires françaises sont amenées à partir du Mali, leur redéploiement dans la sous-région mobilise les attentions. Alors que la présence militaire française était encore tenue secrète et nourrissait les rumeurs, une lettre ouverte du Parti communiste du Bénin (PCB) adressée au président de la République a servi de déclic pour ouvrir le débat<sup>103</sup>. Dans cette missive en date du 6 octobre 2022, le parti confirme la présence de militaires français installés dans l'enceinte du camp militaire de Kandi, au Nord-Ouest du pays<sup>104</sup>.

---

<sup>103</sup> Parti communiste du Bénin, « Interpellation au Président de la République Patrice TALON A propos de la présence des Troupes Barkhane sur notre territoire », 7 octobre 2022, <https://www.la-flamme.org/index.php/bibliotheque-du-pcb/968-interpellation-au-president-de-la-republique-patrice-talon-a-propos-de-la-presence-des-troupes-barkhane-sur-notre-territoire>, consulté le 4 janvier 2022.

<sup>104</sup> *Ibid.* Le PCB ajoute les détails suivants : « A l'intérieur du camp militaire, un espace a été clôturé en matériaux définitifs et tout le long de la clôture de fils barbelés. Dans l'enceinte de cette clôture, une trentaine de tentes a été installée. Elles servent de dortoirs, de réfectoires, de cuisines aux occupants français. On note aussi l'installation d'un centre émetteur pouvant servir de radio. Les militaires béninois sont interdits d'accès à ce camp français. Une guérite a été ouverte du côté Nord de la clôture rien qu'à l'usage des militaires français. Les pistes d'atterrissage de l'aérodrome de Kandi ont été aménagées par les militaires français. Des avions militaires atterrissent régulièrement sur cet aérodrome avec des matériels des militaires à convoyer dans le camp des forces armées françaises. Un aérodrome construit dans le Parc W servirait également de piste d'atterrissage des avions militaires français. Une autre partie des militaires français

Ces déclarations n'ont pas connu de la part du gouvernement, une réaction à la hauteur de leur « gravité ». Le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Aurélien Agbénonci s'est contenté de préciser qu'il « n'existe aucune base militaire étrangère au Bénin »<sup>105</sup>. Cette attitude du gouvernement est qualifiée par certains citoyens comme une confirmation tacite des informations fournies par le PCB. A Kandi, des citoyens confirment la présence de militaires français. Dans l'ensemble, ils affichent généralement des réserves par rapport à l'appui militaire de la France. Deux raisons sont souvent évoquées pour justifier cette méfiance à l'égard de la France.

La première raison résulte de la peur de voir les relations avec les pays voisins se dégrader. Un notable interviewé à Kandi rappelle que « la France a déjà perdu le Mali ; elle est en train de perdre le Burkina ; et il y a des risques de contagion au Niger ». Il ajoute que « l'armée française s'installe dans les pays sous le prétexte de combattre le terrorisme, mais c'est surtout pour exploiter les ressources minières de ces pays. Au Bénin, nous n'avons pas ces ressources. Donc, l'idée derrière l'installation de

---

serait basée en permanence dans le Parc... Des manœuvres militaires françaises se déroulent régulièrement à la sortie Est de Kandi après le quartier appelé « Kandi-Fort ». Elles se font entre 00h et 04 heures du matin ; d'autres dans la journée. Elles se traduisent par le survol à basse altitude du territoire de Kandi par des avions militaires français ».

<sup>105</sup> La Nouvelle Tribune, « Bénin : Agbénonci dément la présence de la Force Barkhane », 12 octobre 2022, <https://lanouvelletribune.info/2022/10/benin-agbenonci-dement-la-presence-de-la-force-barkhane/>, consulté le 4 janvier 2023.

ces bases militaires, c'est de contrôler ces trois pays ». Le Bénin constituerait donc une base arrière pour la France afin d'opérer un repli tactique qui lui permettrait de garder un œil, une proximité géographique voire une capacité de réaction rapide sur des pays voisins où le sentiment anti-français est grandissant. A Parakou, un professeur d'université appuie cette appréhension en affirmant que « ce sont des militaires que des gens ont rejetés au Mali et au Burkina qui sont aux côtés des forces béninoises aujourd'hui. Comment on perçoit alors notre pays ? Notre pays apparaîtra comme un pays qui collabore avec des gens qui sont accusés ailleurs ».

La deuxième raison résulte d'une extension au Bénin du sentiment anti-français observé au Sahel. C'est une théorie du complot qui voit en la France, la main invisible derrière l'expansion du terrorisme en Afrique de l'Ouest. Une théorie que vient corroborer les déclarations du Parti communiste du Bénin qui évoque « des convois de véhicules militaires français [...] aperçus transportant des djihadistes vers un camp d'entraînement. Autrement dit, ce seraient les Français qui entraîneraient les djihadistes pour perpétrer des attaques mortelles et meurtrières contre nos braves soldats et populations »<sup>106</sup>. Cette idée d'une France pompier-pyromane fait du chemin dans l'imaginaire populaire et plusieurs personnes semblent

---

<sup>106</sup> Parti communiste du Bénin, « Interpellation au Président de la République Patrice TALON A propos de la présence des Troupes Barkhane sur notre territoire », op. cit.

convaincues que l'appui de la France n'est pas dans l'avantage du peuple béninois. Faisant référence à la France, certains se demandent même « *si nous ne livrons pas nos informations à des gens qui sont en même temps avec nos ennemis* »<sup>107</sup>.

Ils évoquent la situation au Sahel pour justifier cette appréhension en rappelant que l'action française n'a pas permis de freiner la poussée djihadiste au Mali, au Niger et au Burkina. Ils voient même dans l'expansion du terrorisme vers les pays côtiers dont le Bénin, le résultat évident de l'échec de la France au Sahel. Par conséquent, ils invitent l'Etat béninois à faire preuve de prudence : « *Il ne faudrait pas que ça soit au bout de cinq ou huit ans qu'on s'aperçoive finalement que ceux qui nous aident sont en réalité les alliés de ceux qu'ils sont censés combattre alors que les Maliens ont déjà vécu le cas. Ce serait une injure. C'est comme si on n'était pas rusé, comme si on n'était pas intelligent dans le pays ou qu'on n'a pas été averti par le cas malien* »<sup>108</sup>.

Alors que la coopération avec la France suscite beaucoup de remous voire de résistance, il semble exister toutefois une nette sympathie pour la coopération africaine. Selon nos interviewés, la solution aux problèmes africains devrait provenir des Africains. Ils sont donc beaucoup plus en phase avec des initiatives communautaires sous

---

<sup>107</sup> Entretien avec un professeur d'université, Parakou, le 30 octobre 2022.

<sup>108</sup> *Ibid.*

régionales comme l'Initiative d'Accra, tout en craignant une récupération de celle-ci par la France. Mais de manière générale, l'Initiative d'Accra est encore très peu connue. Ceux que nous avons interviewés évoquent le plus souvent la nécessité d'une initiative portée par la CEDEAO pour faire face à cette menace (sous)régionale en pleine expansion. Pour beaucoup, « la CEDEAO doit prendre ses responsabilités » et démontrer plus d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme dans ses Etats membres. La menace dépassant les capacités intrinsèques d'un seul Etat, les populations croient en l'efficacité de mesures collégiales pour y faire face. Dans ce sens, un policier de l'Atacora proposait au Bénin, au Burkina et au Togo d'organiser « une opération de battue commune dans le parc de la Pendjari, sous l'égide de la CEDEAO » pour éliminer les terroristes qui y sont jonchés.

Outre la CEDEAO, elles soutiennent aussi un appui militaire qui viendrait de pays africains. Elles ont ainsi mieux accueilli les nouvelles annonçant une coopération militaire entre le Bénin et le Rwanda pour lutter contre les terroristes dans le nord du Bénin. Pour un enseignant rencontré à Natitingou, « cette option paraît plus acceptable que la présence française ». Car, non seulement elle célèbre la coopération africaine, mais « permet d'éviter l'expérience française aujourd'hui décriée au Sahel ».

## 2.2. *Une méfiance contre l'instrumentalisation de la crise*

Comme expliqué ci-haut, la crise du terrorisme qui secoue le Bénin est certes encore à ses débuts, mais elle mobilise déjà beaucoup d'acteurs au secours de ce pays d'Afrique de l'Ouest longtemps tenu à l'abri des soubresauts politico-sécuritaires de la sous-région. Mais c'est avec beaucoup de réserve que les Béninois accueillent cette marque d'amitié des partenaires. La plupart de nos interviewés craignent une instrumentalisation de la crise par les acteurs internationaux à leur propre profit. Ils redoutent de voir leur pays devenir le prochain « terrain de jeu » de puissances étrangères qui n'auraient que faire des aspirations du peuple béninois.

En effet, ces dernières années ont offert d'observer un foisonnement d'acteurs internationaux exprimer leur intérêt pour la crise au Bénin. Certains ont déjà déployé ou étendu leurs actions dans le Nord du pays ; d'autres y ont même installé leurs sièges ou une annexe régionale de leurs bureaux ; d'autres encore s'annoncent manifestement. Une autorité politico-administrative ne nous cache pas son agacement de devoir recevoir constamment des ambassadeurs et émissaires étrangers venus se renseigner ou présenter des projets qui, tous, ont un lien avec l'extrémisme violent et le terrorisme. *« Ils débarquent sans rendez-vous, sans même avoir la courtoisie de prendre par le ministère des affaires étrangères. Ils vous miroitent des projets. Et quand*

*vous analysez bien, ça a toujours rapport à la situation sécuritaire dans le Nord »<sup>109</sup>.*

Les acteurs internationaux qui s'intéressent à la situation sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'abord d'acteurs étatiques dont la plupart interviennent déjà au Sahel : la France en premier, mais aussi l'Allemagne, les Etats-Unis, le Danemark... Ils interviennent par leurs ambassades mais également par divers mécanismes d'influence comme les agences de développement. Il s'agit ensuite des organisations internationales à vocation politique et sécuritaire comme les Nations unies et leurs institutions spécialisées mais aussi l'Union européenne, l'Union africaine, la CEDEAO, etc. Il s'agit enfin d'une kyrielle d'organisations internationales non gouvernementales (OING) qui tentent d'étendre leurs activités aux questions sécuritaires pour celles qui opéraient déjà au Bénin ou essayent plutôt de s'installer au Bénin pour celles qui n'y étaient pas.

Si certains acteurs étatiques peuvent apporter un appui militaire, la plupart d'entre eux portent actuellement des projets non militaires de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans le Nord du pays. Certains n'agissent pas directement mais s'appuient sur des organisations non gouvernementales locales pour implémenter leurs visions/projets. C'est le cas par

---

<sup>109</sup> Entretien avec une autorité au niveau déconcentré des départements du Nord Bénin.

exemple de l'Union européenne qui investit actuellement plusieurs milliards de francs CFA dans un programme visant la « Consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent »<sup>110</sup>. Celle-ci s'appuie sur des organisations de la société civile retenues sur appel à propositions pour implémenter des projets de prévention de l'extrémisme violent dans trois départements du nord.

Ce type de mécanisme de financement de l'antiterrorisme ouvre un nouveau terrain de rente pour les OSCs locales qui vont probablement en profiter pour capter les nombreux milliards que l'étranger ou l'international semblent prêts à injecter dans la situation. Le citoyen béninois voit dans cette situation, le nouveau terrain rentable pour les OSCs. Comme l'a exprimé un citoyen interviewé à Matéri, « j'ai bien envie de créer une ONG de lutte contre le terrorisme. C'est là où les Européens mettent l'argent maintenant ». Un responsable d'ONG rencontré à Parakou renchérit : « *On est désormais plus concentré sur la thématique de l'extrémisme violent parce qu'il y a de plus en plus de financement à ce sujet. Pour ce faire, nous essayons actuellement d'adapter nos interventions à ce nouveau défi pour être efficace* ». L'antiterrorisme et la prévention de l'extrémisme violent semblent ainsi devenir la nouvelle thématique qui enrichira plusieurs

---

<sup>110</sup> Appel à propositions de projets dans le cadre du programmes « Consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent », [https://finances.bj/marches\\_publics/appele-a-propositions-de-projets-dans-le-cadre-du-programme-consolidation-de-la-paix-au-benin-a-travers-la-prevention-de-lextremisme-violent/](https://finances.bj/marches_publics/appele-a-propositions-de-projets-dans-le-cadre-du-programme-consolidation-de-la-paix-au-benin-a-travers-la-prevention-de-lextremisme-violent/), consulté le 7 janvier 2023.

acteurs de la société civile béninoise. Par conséquent, ils ont l'enthousiasme très modéré face à ce foisonnement progressif de projets qui émergent dans le pays pour lutter contre le phénomène.

Les Béninois interviewés évoquent deux raisons qui justifient leur méfiance vis-à-vis de l'action étrangère. D'une part, ils voient dans ces actions des stratégies d'influence de puissances étrangères. Chacune d'elles « travaille pour son rayonnement dans le monde et utilise la lutte contre le terrorisme pour y arriver. Ils l'ont fait au Sahel. Ils l'ont fait ailleurs dans le monde. Ils s'approprient à le faire ici aussi », insiste un enseignant à Coby. Dans l'esprit des Béninois, les acteurs internationaux investissent plutôt dans leur branding international, dans la construction ou le renforcement de leur puissance, plutôt que pour la sécurité du Bénin. D'ailleurs, les projets évoqués sont conçus « loin du terrain » pour y être implémentés. Ils ne comprennent pas que « *la plupart des projets mis en œuvre aient été conçus sans associer les populations concernées et sans un effort d'adaptation au contexte précis du nord Bénin* »<sup>111</sup>.

D'autre part, ils redoutent la contrepartie de cette attention internationale. Beaucoup se demandent bien ce qui peut intéresser les acteurs internationaux au Bénin. Ailleurs, il leur est généralement prêté l'intention de piller les ressources minières en contrepartie de leur assistance.

---

<sup>111</sup> Entretien avec un enseignant à Coby, le 23 décembre 2022.

Les Béninois disent ne pas en disposer et ont jusqu'ici vu dans cette situation une des raisons de leur stabilité. Ainsi, voir leur territoire secoué par des attaques terroristes et investis par de multiples acteurs internationaux leur paraît intrigant. Sur cette base, ils ont une préférence, comme déjà expliqué plus haut, pour une coopération plus active et efficace avec les pays voisins et une solution africaine plutôt qu'une assistance européenne ou américaine.

Pour ces raisons, et sur la base de ce qu'ils pensent savoir de l'expérience sahélienne, les Béninois rencontrés manifestent donc une relative méfiance à l'égard des projets internationaux implémentés dans leur pays depuis quelques temps pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme.



## CHAPITRE IV

---

### LES IMPLICATIONS MATÉRIELLES DU TERRORISME AU BÉNIN

Thierry S. Bidouzo<sup>112</sup>

Singulière, mais connaissant des mutations au fil des années, l'action violente est devenue plurielle<sup>113</sup>. L'extrémisme violent a vu ses méthodes et moyens diversifiés, sa géographie largement étendue. La poussée progressive des groupes terroristes du Sahel vers les Etats côtiers de l'Afrique de l'Ouest est une donnée difficilement réfutable. Le Bénin n'est pas en marge.

Phénomène complexe, mouvant et fluctuant, l'extrémisme violent crée des remises en cause et des changements de paradigme. Il bouleverse les vies et les habitudes

---

<sup>112</sup> Docteur en Droit public, Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi, Chercheur et Directeur scientifique du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Tank).

<sup>113</sup> Lire Arnaud Blin, *Le terrorisme*, collection Idées reçues, Paris, Le cavalier Bleu, 2005, 127 p. ; Gérard Chaliand (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 1999, 229 p. ; Jean Luc Marret, *Techniques du terrorisme. Méthodes et pratiques du « métier de terroriste »*, Coll. Défense et défis nouveaux, Paris, PUF, 2000, 177p.

des communautés, il désorganise la structure sociale en instrumentalisant les ressentiments et frustrations. En venant déformer les représentations des crises anciennes et en jouant sur les absences de l'Etat, le phénomène terroriste induit un certain nombre de conséquences, aussi bien pour l'Etat que pour les citoyens. C'est l'objectif de ce chapitre : identifier et analyser les implications sociales, économiques et sécuritaires de l'extrémisme violent au Bénin. Il veut répondre à la question suivante : quelles sont les répercussions ou implications du terrorisme dans la vie des citoyens et de l'Etat au Bénin ?

Devenu un terrain favorable pour les réseaux terroristes<sup>114</sup>, le Bénin est désormais le théâtre d'une violence extrême, notamment dans sa partie septentrionale, qui affecte la vie dans ses différentes dimensions. Au-delà des pertes en vies humaines et destructions de certaines infrastructures sécuritaires, cette situation d'insécurité emporte de nombreuses incidences. De caractère général, les implications matérielles se rapportent aux aspects les plus importants de la vie de l'Etat et des citoyens. Elles s'analysent d'une part au plan socio-économique, et d'autre part, au plan politico-sécuritaire.

---

<sup>114</sup> Lire Thierry Bidouzo, *Les Organisations internationales et la résolution des conflits post-bipolaires en Afrique*, Confluence des droits, Aix-en-Provence, Droit international, comparé et européen, 2019, 500 p.

## 1. Des valeurs sociétales en détérioration

S'il est un plus profond mal que le terrorisme peut faire au Bénin, c'est de lui faire perdre des valeurs sociétales que ses populations ont longtemps chéries. Au plan social, quelques fissures sont déjà observables. Nous insisterons ici sur deux : la montée de la menace terroriste précipite l'explosion des conflits intercommunautaires ; elle crée également un sentiment de méfiance et de suspicion généralisée au sein des populations, susceptible de fissurer le tissu social et d'en affecter la cohésion.

### 1.1. *L'explosion des conflits intercommunautaires*

Le mal terroriste et la menace de l'extrémisme violent<sup>115</sup> donnent un élan nouveau aux conflits communautaires notamment par la surexposition des pasteurs (ou éleveurs transhumants) aux perceptions peut-être trompeuses ou erronées sur l'origine du phénomène. En fait, les éleveurs transhumants et les bergers appartenant à la communauté peule sont perçus comme des collaborateurs des groupes extrémistes, voire assimilés eux-mêmes à des extrémistes. De par leur mode de vie, ils seraient en position d'offrir des possibilités d'infiltration dans les États côtiers aux groupes extrémistes violents. Cette conviction largement partagée est ici rappelée par un citoyen de Natitingou : « *Les Peuls sont déjà des gens par nature conservateurs. Au-delà de ce conservatisme, il y a une fissure supplé-*

---

<sup>115</sup> Gilles Andreani, « La guerre contre le terrorisme. Le piège des mots », *Annuaire Français de Droit International*, 2003, pp. 102-114.

*mentaire qui naît puisque les autres communautés les considèrent comme le terreau fertile de l'extrémisme violent. Les autres communautés s'éloignent et les Peuls aussi font pareil. Il y a donc un fossé qui se crée »<sup>116</sup>.*

Selon cette perception, le terroriste serait donc Peul ou le Peul serait terroriste. Les propos des populations, leurs perceptions sur la communauté peule et leurs actes tendent à entretenir l'idée d'un « terrorisme ethnique » dont les Peuls seraient acteurs. Cette perception est retrouvée dans le discours d'un autre enquêté à Djougou qui affirme que « *Quand on voit surtout aujourd'hui les terroristes en Afrique subsaharienne, souvent, c'est l'ethnie peule qui est beaucoup plus indexée et la commune de Djougou est tellement regorgée de ces personnes. Nous vivons avec eux* »<sup>117</sup>.

Bien que cette perception ait déjà été évoquée dans un chapitre précédent<sup>118</sup>, nous la rappelons ici afin d'insister sur le fait que les convictions qu'elle nourrit exacerbent les dissensions communautaires ; et la méfiance voire la défiance du grand nombre semble s'accroître à l'égard de la communauté peule. On rejoint ainsi Mathieu Pellerin qui observe une « ethnicisation des esprits » dans l'ensemble des pays côtiers ayant leur partie septentrionale partiellement ou totalement en zone sahéenne et

---

<sup>116</sup> Entretien à Natitingou, avec un Responsable d'Organisation non gouvernementale (ONG), 02 septembre 2022.

<sup>117</sup> Entretien à Djougou, avec un Responsable d'ONG, 04 septembre 2022.

<sup>118</sup> Voir chapitre 2 du présent ouvrage.

soudano-sahélienne. Selon l'auteur, « l'ethnisation des esprits est plus ou moins marquée selon les pays, de sorte que les populations peules de ces espaces, très largement sédentarisées et majoritairement agropasteurs, voire parfois vivant principalement de l'agriculture, sont prises comme un tout, ce qui ouvre la voie à des violences indiscriminées »<sup>119</sup>. La stigmatisation des pasteurs peuls s'en retrouve accentuée : « *C'est vrai que c'est une stigmatisation. Mais en même temps, c'est une réalité de terrain que c'est eux qu'on entraîne facilement. [...] C'est eux parce que le fait que dans cette communauté, ils ne vont pas beaucoup à l'école, ils ne savent pas qu'il y a des voies de recours pour régler les problèmes. Pour eux, la seule manière de régler un problème, c'est par la force* »<sup>120</sup>.

L'une des « injustices » dont les citoyens de l'ethnie peule se sentent victimes est liée à la question foncière. Considérés comme nomades, il leur est généralement dénié le droit à la terre. Selon le responsable d'une organisation non gouvernementale qui défend leur cause, « *les éleveurs peuls sont considérés partout où ils sont comme des étrangers. Même s'ils font cent ans dans un lieu, on leur associe principalement la mobilité. Ils se sentent stigmatisés. Tout ceci vient nourrir encore*

---

<sup>119</sup> Mathieu Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », Notes de l'Institut Français de Relations Internationales (Ifri), Ifri, février 2022, pp. 16-17.

<sup>120</sup> Entretien à Kandi, avec un agent du Parc W, Responsable d'Associations villageoises, 29 octobre 2022.

*le terreau fertile à l'extrémisme violent »<sup>121</sup>. Comme plusieurs autres interviewés, il voit ainsi dans cette situation, une raison suffisante pour conduire les jeunes Peuls aux mains des terroristes, car « considérés partout comme étrangers, ils ne savent pas où aller. Et quand quelqu'un est perdu, celui qui le récupère le premier l'utilise à ses fins »<sup>122</sup>.*

Outre cette situation, les Peuls interrogés relèvent des cas de maltraitance subie de la part de leurs concitoyens. L'une d'elle ci-après relatée par un responsable de la société civile à Djougou est évocatrice de la situation : « *A une vingtaine de kilomètres d'ici, un vieux est parti au champ ; il n'est plus revenu jusqu'à vingt heures. Ses parents ont commencé par le chercher. Ils l'ont retrouvé mort abattu. Son portable n'a pas été arraché, rien n'a été enlevé, il a été abattu, mort. C'est un agriculteur. Du coup, la population s'est soulevée contre les Peuls. Ils ont commencé par chasser tous les Peuls de la zone. Quand on est entré dans le sujet, on a constaté que c'est le roi même de ce village qui a demandé qu'on chasse tous les Peuls de la localité. Effectivement, il y a une grande partie qui a quitté et ils sont allés dans un autre arrondissement et là-bas aussi, on les a chassés. Face à cette situation, moi-même personnellement, ça m'a gêné parce que je suis Peul. Mais heureusement, j'ai cette chance d'avoir été à l'école et de comprendre beaucoup*

---

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

*plus que d'autres. Celui qui n'a pas cette chance – et surtout dans une communauté où les gens refusent d'envoyer leurs enfants à l'école –, il prend ça mal, il accumule cette frustration. Et sur toutes les questions, on les traite ainsi »<sup>123</sup>.*

La stigmatisation atteint dans plusieurs communes une telle proportion qu'elle prend des allures d'intolérance violente fébrile dans la mesure où n'importe quel acte est susceptible d'engendrer un conflit ouvert<sup>124</sup>. Généralement, ces conflits engendrent la destruction et l'incendie de hameaux ou l'assassinat d'animaux. Il n'est ainsi pas rare qu'à la suite d'un dégât champêtre causé par un pasteur sur le champ d'un agriculteur, les parents de ce dernier ou sa communauté s'en prennent à l'ensemble de la communauté peule voisine au motif que ces derniers seraient complices. Parfois, les conflits débouchent sur de véritables campagnes de déguerpissement forcé des Peuls<sup>125</sup>.

---

<sup>123</sup> Entretien avec un responsable de la société civile à Djougou, le 4 septembre 2022.

<sup>124</sup> « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts », Réseau Billital Maroobé (RBM), <https://www.inter-reseaux.org/ressource/synthese-entendre-la-voix-des-eleveurs-au-sahel-et-en-afrique-d-louest/>, octobre 2021, consulté le 15 janvier 2023.

<sup>125</sup> Entretien avec un responsable de la société civile à Djougou, le 4 septembre 2022.

Au-delà de l'implosion ou de l'exacerbation des conflits intercommunautaires<sup>126</sup>, l'émergence de l'extrémisme violent engendre également une sorte de méfiance et défiance au sein des populations.

### 1.2. *La méfiance et la suspicion généralisées au sein des populations*

Dans les zones affectées par la menace terroriste, la sérénité, la tranquillité, la confiance, etc., ont quelque peu disparu de leurs routines quotidiennes. Parce que la peur<sup>127</sup> et la terreur<sup>128</sup> règnent. « *Tout le monde a peur, les gens se méfient les uns des autres. Ce qui fait que tout à l'heure même quand les gens vont me voir avec vous, ils seront réticents parce qu'on ne sait pas qui sont les vrais acteurs. On a confiance en personne. Donc dès que nous voyons de nouvelles têtes parmi nous, nous paniquons*

---

<sup>126</sup> Des actions sont menées par certaines ONG pour atténuer et régler ces types de conflits. Par exemple, un responsable d'ONG travaillant pour la cohésion sociale dans le Septentrion, rencontré à Natitingou, affirmait : « Pour conduire nos actions, nous montons des programmes. C'est dans ce cadre que nous avons un programme appelé Programme d'éducation-formation des populations pastorales en zone transfrontalière. On s'intéresse beaucoup aussi aux zones transfrontalières parce que c'est là que nos amis sont plus concentrés, surtout qu'au nord, les zones transfrontalières sont aussi pratiquement caractérisées par les Parcs Pendjari et W ».

<sup>127</sup> Lire Benjamin Barber, *L'empire de la peur. Terrorisme, guerre, démocratie*, traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Paris, Fayard, 2003, 281p.

<sup>128</sup> Lire Eric Cobast, *La terreur, une passion moderne*, Paris, Dalloz, 2004, 108 p.

*d'abord. C'est le premier sentiment que nous avons »<sup>129</sup>, nous prévient un interlocuteur à Natitingou. Un autre à Djougou ira plus loin en faisant une affirmation qui montre la profondeur de la situation : « *Même à moi-même, il ne faut pas faire confiance* ».*

La raison en est que le terroriste n'est plus seulement l'étranger venu d'ailleurs ; il est l'un d'entre nous, il vit, mange, boit, rigole avec nous. Le terroriste, c'est un parent à nous, un ami, un voisin, etc. avec qui nous partageons tout ou presque tout. Ce fait porte la méfiance et la suspicion à leur comble. Il en est ainsi aussi parce que les terroristes ont pour habitude de s'infiltrer dans la population, la mobilité étant pour eux, un mode de survie.

Autant de situations qui renforcent la fracture sociale et communautaire sur fond de suspicions de desseins terroristes. Par contre, il est important et opportun de relever la subsistance d'une certaine résilience à certains endroits. Ainsi, à la question de savoir si la menace terroriste affecte déjà la cohésion sociale à Kandi, un enquêté répond sans détour : « *On peut dire que Kandi est l'une des communes dans lesquelles la solidarité est plus respectée. Puisque nous formons tous une famille dans la commune. Même si nous ne sommes pas de la même ethnie, il y a mon frère qui va marier la sœur de l'autre. Donc, il y a un lien de familiarité* »<sup>130</sup>.

---

<sup>129</sup> Entretien à Natitingou, avec un Responsable d'ONG, 03 septembre 2022.

<sup>130</sup> Entretien à Kandi, avec un agent de la Mairie, 28 octobre 2022.

En outre, la tendance et la constance du mal terroriste au Bénin n'emportent pas uniquement des conséquences au plan social ; au plan sécuritaire, les implications sont bien visibles.

## **2. Un capital sécuritaire en détérioration**

Sur le plan sécuritaire, le Bénin commence par voir son capital prendre des coups. Ce pays jadis considéré comme « un havre de paix » et un coin de stabilité sécuritaire semble désormais toucher de plein fouet par cette crise du terrorisme. Désormais, il existe des citoyens béninois dont le quotidien est hanté par un sentiment d'insécurité lié aux attaques terroristes. Et cette situation porte un sérieux risque d'amplification du banditisme ordinaire.

### ***2.1. Un sentiment d'insécurité grandissant***

La concrétisation de la menace terroriste propulse à la détérioration de l'environnement sécuritaire marqué par des attaques terroristes qui, même sporadiques, marquent et tourmentent les esprits. Les ressentis et perceptions de la situation divergent selon que la zone a connu des attaques ou non. Dans le premier cas, la conscience de la menace rime avec la constance de la peur qu'elle suscite : « *Ils n'ont pas encore kidnappé les gens, ils n'ont pas tué des civils. Seulement que, quand ils arrivent au niveau des champs, les gens paniquent et abandonnent leurs cabanes et reviennent dans le village. Pour le moment,*

on a quelques paysans qui les ont vu passer dans leurs champs »<sup>131</sup>. Dans le second cas, l'étape de la menace est dépassée<sup>132</sup> ; s'il y a peu, les groupes armés terroristes se limitaient à circuler ou s'approvisionner, clandestinement, dans les régions septentrionales du Bénin, aujourd'hui, leurs desseins changent visiblement.

Ainsi, l'implication sécuritaire majeure du mal terroriste au Bénin reste la diffusion du sentiment d'insécurité permanente et de la crainte d'attaque imminente, tel que l'exprime un enquêté de Kandi : « *Nous populations de l'Alibori, on a peur. Nous voyons quelles sont les conséquences que ces groupes terroristes causent dans les pays voisins comme le Burkina, le Niger et le Nigeria. Donc, nous, nous sommes sceptiques* »<sup>133</sup>. Dans les zones affectées, la vie a changé. Dans le rang des militaires déployés dans les zones affectées, l'on devrait désormais vivre dans l'alerte constante d'attaque. Au sein des populations, on se couche le soir sans savoir si l'on recevra la visite de terroristes ; on va au champ ou au marché en étant sur le qui-vive ; on se balade dans la rue avec prudence en étant prêt à détalier à tout moment. La moindre vraie/fausse alerte de mouvement de supposés terroristes peut créer des fuites de populations comme

---

<sup>131</sup> Entretien à Kandi, avec un élu local, 30 octobre 2022.

<sup>132</sup> Arnaud Seminakpon, « Menaces terroristes : Le Bénin entre réalité et impuissance », *Défense et sécurité internationale*, (DSI), n° 124, juillet-août 2016.

<sup>133</sup> Entretien à Kandi, avec un Responsable d'ONG, 28 octobre 2022.

certaines vidéos diffusées sur les réseaux sociaux l'ont récemment démontrée.

Ce sentiment d'insécurité n'est pas présent que dans les zones affectées. C'est une menace complexe et difficilement maîtrisable perceptible même dans des localités où elle n'est pas encore présente actuellement. Dans les zones exposées, l'on prie donc pour qu'elle soit maîtrisée et contenue dans des sphères actuelles. Même dans la partie méridionale du pays où l'on pense la menace lointaine, les gens sont néanmoins animés par la peur de voir tomber sur le champ de bataille, des soldats qui leur sont parentés ou amis. Certaines rares personnes sont même préoccupées par l'éventualité d'une attaque en zones urbaines ou touristiques. Un expatrié, promoteur d'hôtel, rencontré à Grand-Popo n'exclut pas une attaque terroriste dans les lieux de fréquentation publique comme les hôtels. Sur la question, il se montre même fataliste, pensant que des mesures préventives éventuelles n'auraient aucun effet si les assaillants décident d'agir. Car, pour lui, personne n'a les moyens de contrer cette menace.

Aussi, faut-il souligner que cette accentuation des actes terroristes révèle un autre aspect des tenants et aboutissants de l'avancée des groupes terroristes vers les pays côtiers, le Bénin y compris. Il s'agit de la densification des réseaux de banditisme et de criminalité organisée.

## 2.2. *Des risques d'hybridation criminelle*

Le terrorisme s'infère et s'accroît à l'ombre du crime organisé. La dynamique entre ces deux phénomènes est à la fois diffuse et subtile mais certaine. La montée de la menace terroriste accroît le grand banditisme, comme le fait remarquer un enquêté : « *Je dis que ce qui se développe autour, c'est les cartels de la drogue, la contrebande, ainsi de suite ; c'est beaucoup plus ça, mais s'appuyant sur le fait que c'était du trafic que tout le monde vivait. Je donne un exemple, quand on a fermé la zone Porga, ceux qui chargèrent et déchargèrent les bidons et tonneaux d'essence, ils atteignaient plus de 200 dans la zone là* »<sup>134</sup>.

En effet, les frontières poreuses et les centaines de kilomètres de côtes non surveillés, les Etats fragiles et criblés de conflits, la corruption, le taux élevé de chômage chez les jeunes, et autres défis sociaux ont rendu la sous-région ouest-africaine et le continent vulnérables. Il n'est pas vain de souligner que la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée<sup>135</sup> a contribué à diluer la notion au lieu de la préciser<sup>136</sup>. Elle stipule dans son article 2 : « *l'expression "groupe criminel*

---

<sup>134</sup> Entretien à Natitingou, avec un élu local de Matéri, 02 septembre 2022.

<sup>135</sup> La convention est signée par 124 Etats, le 15 décembre 2000 à Palerme en Italie.

<sup>136</sup> Dario Battistella, Franck Petiteville, Marie-Claude Smouts et Pascal Vennesson, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2012. On lira dans ce dictionnaire que « le concept de la criminalité transfrontalière reste flou ».

*organisé” désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente Convention, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel ». Néanmoins, la doctrine retient des critères plus précis : le caractère permanent et organisé du groupe, sa recherche du profit et/ou le recours à la violence, à la peur, à l’influence et la corruption au-delà des frontières, la spécialisation dans des activités illégales à dimensions internationales »<sup>137</sup>.*

Il est évident que de l’expérience des Etats sahéliens, les groupes armés terroristes se seraient appuyés sur les bandes criminelles pour s’implanter et s’approprier de nouvelles zones. Des groupes de bandits armés travailleraient au profit des groupes terroristes comme sous-traitants et alliés. Petites mains du terrorisme sahélien, les bandes criminelles formeraient le maillage informel des réseaux terroristes. De même, ces groupes ont souvent utilisé les actes terroristes comme paravent pour les activités illicites hautement lucratives, telles que le trafic de narcotiques, d’armes, d’êtres humains, des produits de contrebande ou l’exploitation de l’immigration clandestine. Ainsi, les groupes armés présents au Sahel se comportent avant tout comme des opérateurs économiques, soucieux de la rentabilité et des profits qu’ils tirent de leurs activités.

---

<sup>137</sup> Idem, pp. 88 et 89.

Dans cette perspective, il n'est pas exclu que les « djihadistes » sahéliens qui s'avancent vers les Etats côtiers soient des bandits de grand chemin guidés par l'appât du gain : la dimension idéologique qu'ils revendiquent servirait à légitimer le caractère illicite de leurs opérations et l'usage de la violence<sup>138</sup>. Ainsi au Bénin, l'avancée des groupes terroristes pourraient s'arrimer avec l'explosion de la criminalité locale par l'exploitation des circuits de trafic existants. Ces trafics existent déjà depuis plusieurs années ; ils peuvent s'amplifier si les groupes terroristes contrôlent l'ensemble de la zone. De la zone neutre frontalière avec le Burkina, des produits illicites de toute nature sont régulièrement déversés ; les trafics de tout genre se développent sans que les autorités militaires et policières ne puissent promptement réagir, étant donné qu'elles ne le peuvent que conjointement. Même à Djougou, l'on reconnaît l'existence de ce type de trafic. Loin des zones affectées, les zones frontalières avec le Nigeria, de Kraké à Kalalé en passant par Ifangni, sont de véritables espaces de trafics transnationaux où l'on semble avoir des logiques et des codes propres. Nous avons pu observer des zones de contournement de la police, des voies d'entrée et de sortie du pays sans couverture policière... Des possibilités de connexions

---

<sup>138</sup> Catherine Van Offelen, « Le vrai visage du terrorisme Sahélien : le grand banditisme et la criminalité ordinaire », *Conflits*, revue de géopolitique, 28 juillet 2020, disponible en ligne : <https://www.revueconflits.com/le-vrai-visage-du-terrorisme-sahelien-le-grand-banditisme-et-la-criminalite-ordinaire/>

des acteurs de ces trafics avec des réseaux terroristes ne sont pas à négliger. Tout comme il n'est pas exclu que l'intensification des attaques dans le nord impose d'y déployer davantage de soldats et de policiers ; ce qui pourrait laisser quelques failles dans les zones non couvertes que d'autres acteurs criminels peuvent exploiter.

L'insistance sur ce point permet de relever que l'action de l'Etat ne doit pas occulter cet aspect que les groupes pourraient exploiter. En effet, le risque sécuritaire lié au banditisme, de petite envergure et au-delà, est bien réel et plus inquiétant dans la mesure où il pourrait alimenter les confusions et servir de réservoir d'apprentis terroristes par fascination. Dans le premier cas, les criminels locaux pourraient s'inspirer des méthodes propres aux groupes terroristes. L'analyse des propos d'un interlocuteur de Djougou en révèle l'éventualité : « Il y a aussi le kidnapping. Je suis un chef de famille. Les jeunes s'entendent et viennent m'enlever parce qu'ils estiment que j'ai des centaines de têtes de bœufs alors qu'ils n'ont rien. Ils attaquent donc ceux qui ont des moyens et demandent des rançons. Cela reste aussi pour moi des manifestations de l'extrémisme violent. Et cela se passe fréquemment en milieu peul. »

La lutte contre le terrorisme implique forcément une lutte inlassable contre le banditisme et le crime organisé afin d'empêcher une imbrication des deux phénomènes.

En quête de protection, les bandits locaux peuvent se laisser séduire par la dynamique de « djihadisation » de leurs activités. Ce qui, dans ce contexte, fait du grand banditisme une étape transitoire vers l'adhésion aux groupes terroristes. Les expériences du Nigéria permettent de constater que les criminels locaux qui partagent avec les groupes terroristes un sentiment insurrectionnel ou une opposition à l'Etat sont enclins à s'allier à eux, voire les rejoindre.

Par ailleurs, la fermeture d'écoles en raison de la menace terroriste dans certaines régions est un véritable problème socio-éducatif<sup>139</sup>. De nombreux enfants déscolarisés, sans aucune perspective d'avenir peuvent être de potentielles sources de problèmes pour la société d'aujourd'hui et de demain. Par exemple, des écoles ont été fermées dans la commune de Matéri au cours de l'année scolaire 2021-2022 en raison de la menace terroriste. Mais l'Etat n'a pas réussi à assurer la poursuite du droit à l'éducation des enfants inscrits dans ces écoles. Selon des informations reçues de citoyens, confirmées par des autorités compétentes, l'Etat n'a pu faire mieux que de s'assurer que ceux qui étaient en classe d'examen puissent être récupérés afin de participer aux épreuves du certificat d'études primaires. Tous les autres n'ont pas été récupérés. A la veille de la rentrée scolaire 2022-2023,

---

<sup>139</sup> Voir UNICEF, « Country Office Annual Report 2021. Benin », in <https://www.unicef.org/media/115816/file/Benin-2021-COAR.pdf>, consulté le 04 mai 2023.

nous avons demandé à une autorité compétente quel était le sort desdits enfants ; aucune mesure spécifique n'avait été prise pour assurer leur retour dans le système éducatif. Nul besoin de rappeler que l'avenir de ces petits enfants sortis du système éducatif mérite d'être assuré si l'on ne veut pas les voir demain combattre l'Etat aux côtés des groupes terroristes.

### **3. Une économie locale vers la détérioration**

Il n'existe pas encore de chiffres officiels sur les conséquences économiques de cette crise. Il est encore peut-être trop tôt pour tirer des conclusions pertinentes. Mais il est possible de jeter un bref regard sur les premiers signaux révélés par le terrain. D'une part, il existe une agriculture en difficulté et, d'autre part, un tissu touristique en mal.

#### **3.1. *Un secteur agricole en difficulté***

La menace terroriste, en raison des stratégies étatiques de lutte ainsi que la diffusion d'un sentiment de crainte, influence très certainement la dynamique de l'économie locale des zones les plus exposées. Ainsi, c'est une donnée constante des enquêtes, que certains paysans racontent avoir rencontré des personnes armées dans leurs champs et craignent désormais d'y retourner. « *En cette période, il y a tout au long de la voie inter-Etats, des sacs de maïs déposés partout et que tout le monde cherche à vendre.*

*On a le maïs au champ mais on a peur d'y aller. Parce qu'on craint les djihadistes. La plupart des zones fertiles, c'est la zone riveraine. Et les informations que nous avons, c'est que ces gens trouvent refuge dans le parc. Ça fait que nous sommes très inquiets par rapport à ça. Nous avons mis à contribution tous les élus locaux et aussi les présidents des organisations paysannes pour nous signaler toutes les fois où ils vont voir de nouvelles têtes quelque part. La police républicaine est en train de nous aider. Il y a aussi des agents de renseignement qui sont sur le terrain avec qui nous collaborons. Ce qui fait qu'on arrive à suivre sérieusement leur mouvement. Parce que la porte d'entrée, c'est une embouchure du fleuve Sota »<sup>140</sup>.*

Des champs sont donc abandonnés par les paysans ; des récoltes sont abandonnées par leurs propriétaires, par peur de se voir attraper, kidnapper ou tuer par des terroristes. Or, l'agriculture constitue la principale activité économique dans ces régions. Elle nourrit des familles entières. Mais elle est frappée par l'insécurité ambiante du fait de la présence terroriste. Quand on sait qu'une partie des communes touchées par cette crise fait partie des meilleures productrices du coton, il est raisonnable de se demander si cette situation n'est pas (ou ne sera pas) à la base de baisse de performance dans ce secteur qui nourrit de nombreux Béninois.

---

<sup>140</sup> Entretien à Angaradebou, avec un élu local, 29 octobre 2022.

Par ailleurs, comme l'indique un Chef village de Alfakouara (un arrondissement de la commune de Kandi), certains de ceux qui sont employés dans les Parcs W et Pendjari (dont lui-même) ont dû quitter leur travail parce que leur lieu de travail est devenu trop dangereux. Des familles entières se retrouvent ainsi, du jour au lendemain, dans des situations de précarité. « *Je peux vous dire dans les mois de juillet et août, je travaillais avec les communautés et ils (terroristes) sont allés me laisser des menaces auprès des paysans. Ça fait que depuis pratiquement le début du mois de septembre, je ne suis plus allé sur le terrain pour travailler* »<sup>141</sup>.

### 3.2. *Un secteur touristique en difficulté*

Le secteur touristique est l'une des priorités du gouvernement béninois. Dans son programme d'action quinquennal 2021-2026, le gouvernement en a fait un pilier essentiel. L'objectif de l'Etat est de « Faire du Bénin, une destination touristique majeure du continent et du monde »<sup>142</sup>. Pour ce faire, le gouvernement a décidé de professionnaliser ledit secteur. Ainsi, « *La Présidence de la République du Bénin a conclu un partenariat à long terme avec African Parks en mai 2017 pour revitaliser,*

---

<sup>141</sup> Entretien à Kandi, avec un Responsable des Associations villageoises, 29 octobre 2022.

<sup>142</sup> Programme d'action du gouvernement 2021-2026, [presentation\\_page-2021-2026-seance-appropriation-06-01-2021.pdf](#), consulté le 21 janvier 2023.

*réhabiliter et développer le Parc National de la Pendjari, l'une des plus grandes réserves protégées restantes en Afrique Centrale et de l'Ouest. La revitalisation du Parc National de la Pendjari est l'un des 45 projets phares du programme national d'investissement « le Bénin Révélé », annoncé par la Présidence de la République du Bénin en décembre 2016 »<sup>143</sup>.*

Cette ambition du gouvernement se trouvera mise en difficulté avec l'enlèvement, le 1<sup>er</sup> mai 2019, de touristes français dans ledit parc. Ce fleuron de l'économie nationale, passé en zone rouge, est devenu quasi infréquenté par les touristes étrangers que sa réhabilitation/rénovation devrait drainer. Pendant trois ans, les autorités ont entretenu l'illusion de la possibilité de se relever de cet incident. Des mesures de sécurisation des parcs ont été prises. Mais les touristes se sont faits de moins en moins présents dans la partie septentrionale du pays. Avec la recrudescence des attaques depuis fin 2021, le pays semble avoir perdu, et ceci durablement peut-être, cette part importante sur laquelle il comptait reposer son développement économique.

---

<sup>143</sup> Voir le site web d'African Parks, <https://fr.africanparks.org/les-parcs/pendjari>, consulté le 21 janvier 2023.



## CHAPITRE V

---

### LES IMPLICATIONS CATÉGORIELLES DU TERRORISME AU BÉNIN

Thierry S. Bidouzo<sup>144</sup>

Les femmes et les jeunes apparaissent comme les deux catégories les plus vulnérables et les plus exposées aux impacts de la montée de la menace terroriste. L'orientation des divers programmes de lutte ou de prévention de l'extrémisme violent sur ces deux catégories est une preuve qu'ils présentent, plus que d'autres, une particularité. En effet, la propension des jeunes, aussi bien hommes que femmes, à rejoindre les groupes armés, largement relevée<sup>145</sup> est une donnée qui justifie la spécification des

---

<sup>144</sup> Docteur en Droit public, Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi, Chercheur et Directeur scientifique du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think tank).

<sup>145</sup> Interpeace, « Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : Trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali », Rapport de recherche participative de l'IMRAP, Abidjan, octobre 2016 ; Thérout-Bénoni, L-A. et Assanvo, W., « Jeunes 'djihadistes' au Mali : Guidés par la foi ou par les circonstances ? », Institute for Security Studies, Note d'analyse 89, Dakar, août 2016 ; ICG, « Nord du Burkina

actions préventives à l'endroit de la jeunesse. De même, les femmes comptent parmi les principales victimes de la montée de l'extrémisme violent.

Après avoir évoqué dans le chapitre précédent les implications générales de la crise de l'extrémisme violent et du terrorisme au Bénin, nous jetons un regard spécifique sur deux catégories d'acteurs que nos données révèlent comme les plus vulnérables : les femmes et les jeunes. Ce travail se propose d'observer en détails comment l'insécurité actuelle les affecte et les impacte. Sans prétention d'exhaustivité, nous proposons ici de mettre l'accent sur ce que le terrain nous dit : il nous confirme, signes et faits à l'appui, que les femmes sont vulnérables en contexte d'insécurité ; il nous confirme que les jeunes sont vulnérables face aux projets de recrutements des groupes terroristes et que les évidences de leurs vulnérabilités sont perceptibles depuis longtemps.

## **1. Les femmes vulnérables**

En temps de conflit – peu en importe la nature – la vulnérabilité de la femme est une donnée constante. Il convient ici de rappeler brièvement quelques considérations générales sur cette réalité avant d'entrer dans une observation plus circonstanciée par rapport à la

---

Faso : Ce que cache le jihad », Rapport Afrique, 254, Dakar/Bruxelles, 2017 ; PNUD, *Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique*, New York, septembre 2017.

situation béninoise. Nous nous rendrons bien évidemment compte que les débuts de crise du terrorisme n'ont pas fait exception à la règle.

### 1.1. *Une vulnérabilité globalement constatée*

« *La femme est incontestablement la plus grande victime du terrorisme contemporain dans les États africains. Elle l'est d'autant plus, en raison de son statut de mère, d'épouse et « d'être vulnérable ».* Les hommes armés qui tombent sur les champs de batailles contre les terroristes, les habitats et marchés rasés, impactent négativement sa vie et ses conditions sociales dans les pays africains victimes de terrorisme. Elle en sort veuve, perd ses activités quotidiennes de survie et ses enfants »<sup>146</sup>. Voilà qui dresse le tableau des figures de la femme africaine au cœur de l'expansion du terrorisme sur le continent et en Afrique de l'Ouest particulièrement. En effet, les situations de crise sécuritaire ont toujours placé la femme et la fille dans une situation de victime. Ce qui paraît normal dans la mesure où la configuration pratique des positions sociales des genres place la femme comme la meilleure victime des situations de crise. Le contexte de terrorisme et d'extrémisme violent prédispose les femmes à un certain nombre de conséquences.

---

<sup>146</sup> Thierry Martin Foutem, « Femmes et terrorisme en Afrique : enjeux et perspectives pour une négociation qui stoppe les peines de la femme victime du terrorisme au Burkina-Faso », *Revue africaine sur le terrorisme*, vol. 11, n° 3, décembre 2021, pp. 57-72.

En effet, des menaces communes à l'ensemble des populations affectées, les filles et les femmes pourraient être exposées à des risques spécifiques. Les exactions des groupes terroristes ont des répercussions désastreuses sur la population notamment sur les femmes<sup>147</sup>. Le terrorisme est devenu le terreau fertile d'une menace permanente pour les droits des femmes. La crise sécuritaire qu'il induit représente pour les filles et les femmes un important facteur d'aggravation des violences basées sur le genre. L'extrémisme violent et le terrorisme, par l'insécurité qu'ils génèrent, représentent non seulement une entrave au droit de tous les enfants à l'éducation, mais également un risque de surexposition des filles au mariage d'enfants, et des garçons au recrutement dans les groupes armés. L'expérience des pays confrontés au péril terroriste renseigne sur les implications du phénomène pour les femmes. Cette implication passe même par une instrumentalisation de la femme comme une arme de terreur. A ce titre, il faut mentionner comment les femmes étaient devenues une arme puissante pour choquer<sup>148</sup> parce que contraintes de commettre des attentats-suicide.

---

<sup>147</sup> Bakary Sambe, Yague S. Hanne, Yousra Hamdaoui, « Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali : étude préliminaire en vue d'un projet de recherche-action avec le soutien de la fondation Friedrich Naumann pour la liberté », Dakar, janvier 2017.

<sup>148</sup> Radio France Internationale, « Terrorisme : Boko Haram utilise une majorité de femmes pour les attentats-suicide », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170813-terrorisme-boko-haram-utilise-une-majorite-femmes-attentats-suicide>, 27 août 2013, consulté le 25 décembre 2022.

Cependant, une lecture honnête des postures de la femme dans le tourment terroriste ne peut occulter la possibilité qu'elle ne soit pas toujours qu'une victime. Dans un sens général, si les femmes sont victimes de formes diverses de radicalités violentes, elles sont aussi parfois parties prenantes ou complices assumées de cette violence exercée au nom d'une idéologie extrémiste. Pendant longtemps, dans l'extrémisme islamique, en raison des éléments idéologiques et théologiques qui composent la doctrine djihadiste<sup>149</sup>, les femmes ont été traditionnellement gardées à l'écart de toute participation directe à la violence déployée par ces groupes. Cette exclusion initiale de la lutte armée ne signifie pas pour autant une exclusion totale des femmes des mouvements islamistes combattants contemporains. En effet, même si elles ont été et continuent d'être reléguées à des fonctions subalternes ou à des rôles de soutien, les femmes participent en réalité activement à certaines actions (notamment la propagande et le recrutement) qui ont pour objet de soutenir et de pérenniser ces groupes extrémistes violents<sup>150</sup>. Les femmes peuvent aussi être des sympathisantes et se mobiliser pour dispenser les soins de santé, la nourriture et des refuges aux terroristes

---

<sup>149</sup> Nelly Lahoud, « The neglected sex: the jihadis' exclusion of women from jihad », *Terrorism and Political Violence*, vol. 26, 2014 issue 5, pp. 780-802.

<sup>150</sup> « L'engagement des femmes dans la radicalisation violente » Recherche du Conseil du statut de la femme et du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, Octobre 2016.

et extrémistes violents<sup>151</sup>. Ainsi, par exemple, bien que les mères puissent représenter des alliées dans les efforts de prévention, elles peuvent aussi être une source de radicalisation. Un dirigeant notable d'Al-Qaïda a fait l'éloge de sa mère sur les médias sociaux, déclarant : « elle ne m'a jamais demandé de revenir, mais elle s'est plutôt préparée et m'a exhorté au djihad »<sup>152</sup>.

Au Bénin, en nous intéressant aux incidences du terrorisme sur les personnes en situation de vulnérabilité telles les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les réponses obtenues divergent selon que l'on se retrouve dans les zones affectées ou exposées, ou dans les zones qui ne sont pas encore exposées.

## 1.2. *Une vulnérabilité localement constatée*

La majorité de ceux qui ont été interviewés dans les zones qui vivent déjà le phénomène, a estimé que, toutes les couches de la population étaient impactées de la même manière. Bien évidemment dans les régions qui perçoivent le terrorisme comme une menace lointaine, les conséquences du phénomène ne sont pas évidentes,

---

<sup>151</sup> Naureen Chowdhury Fink, Rafi Barakat, et Liat Sheret, « The Roles of Women in Terrorism, Conflict, and Violent Extremism : Lessons Learned for the United Nations and International Actors », Document de politique (Center on Global Counterterrorism Cooperation, 2013).

<sup>152</sup> Mia Bloom, « When Women Are the Problem », dans *Charting a New Course, Thought for Action Toolkit : Women Preventing Extremism*, (United States Institute of Peace, 2015).

en dehors de certaines personnes qui expriment une certaine crainte de voir un jour ce phénomène descendre progressivement vers leurs régions.

Dans ces régions où la menace reste encore embryonnaire, les conséquences ne sont que faiblement perceptibles voire inexistantes. L'analyse des discours permet d'affirmer que les femmes et les hommes perçoivent et ressentent ou subissent la pression de l'avancée du terrorisme identiquement. Les propos d'un interlocuteur de Natitingou en rendent compte, à la question de savoir si « les femmes subissent les impacts relatifs », il livre fermement : « *Non, tout le monde subit de la même manière les impacts de la chose. Il faut reconnaître que tout le monde est impacté. Aujourd'hui, on ne peut plus aller dans certaines zones comme à Toucountouna. Avec tout ce que nous faisons actuellement, nous ne pouvons pas vous dire avec précision que telle population est plus impactée que d'autres. Tout le monde est touché* »<sup>153</sup>.

Néanmoins, il y a une forte conscience que l'extrémisme violent, la radicalisation pouvant conduire au terrorisme ainsi que le terrorisme même modifient les pratiques, les relations influencent négativement les conditions de la femme et de la fille. En fait, la montée de la menace terroriste au Bénin a pour conséquence une diffusion du sentiment d'insécurité. Ce sentiment d'insécurité presque généralisée dans les zones étudiées fait craindre

---

<sup>153</sup> Entretien à Natitingou, avec un Responsable d'ONG, 02 septembre 2022.

un bouleversement des codes sociaux en défaveur de la femme. C'est l'analyse qui s'infère du discours d'un interlocuteur de Matéri pour qui : « (...) *il n'y a pas ces conséquences puisque par exemple, lorsque dans un ménage le mari s'adonne à ses pratiques de prière, c'est qu'il exige ça à sa femme. Il y a des gens par exemple qui interdisent à leur femme de sortir, de faire leur petit commerce. Elles ne vont plus au champ pour avoir les petits revenus. On dit que la femme doit rester tout le temps dans la chambre* »<sup>154</sup>.

Cependant d'autres personnes dans les zones affectées, nous ont confié que ce phénomène avait des incidences particulières sur les femmes et les jeunes filles. Ces témoignages reçus dans le cadre de cette étude relèvent des personnes qui travaillent pour les causes des femmes et des jeunes filles ou encore d'observateurs sensibles aux conditions des femmes. Ces conséquences sont de divers ordres.

Dans les régions Nord du pays, à Karimama par exemple, Lambert, un agent de *Care International* Togo-Bénin, en évoquant les conséquences, nous a confié que dans le cadre de son travail, avant la suspension des activités par son institution dans sa zone d'intervention, des mères leur rapportaient, le cœur meurtri, ce que vivaient leurs filles. On retient de ses propos que les filles entre

---

<sup>154</sup> Entretien téléphonique avec une Responsable d'ONG de Matéri, le 02 septembre 2022.

neuf et quinze ans ont souvent été la cible des groupes terroristes dans l'unique but de pouvoir assouvir leurs besoins sexuels<sup>155</sup>. Ces filles vivent ainsi au quotidien sans aucune véritable assistance pouvant leur permettre de guérir du traumatisme ou des conséquences connexes qui pourraient découler de cette peine à elles infligées.

Outre les jeunes filles, les femmes aussi ne sont pas épargnées des agissements des groupes terroristes. En effet, à la recherche du pain quotidien pour leurs familles, certaines d'entre elles tombées sur leurs bourreaux, ont été violées dans leurs champs<sup>156</sup>. Ceci reste pour elles un poids difficile à gérer.

Cette description des atrocités que vivent ces femmes, a été soutenue par les propos du Chef d'Arrondissement d'Angaradebou : « *Depuis que les terroristes sont présents dans notre localité, les femmes ont peur de sortir, car ces groupes peuvent tenter d'abuser d'elles ou les tuer ; même moi quand je me retrouve seul dans mon champ et qu'une simple feuille bouge, j'ai la peur de ma vie. Pour leur sécurité elles ne peuvent plus sortir, et donc ne peuvent plus aller au champ* »<sup>157</sup>.

---

<sup>155</sup> Entretien avec Lambert, agent de Care International Bénin Togo, Karimama, le 30 octobre 2022.

<sup>156</sup> Entretien avec Rakiatou Tchassama, responsable de l'ONG Centre de Recherche et d'Appui au Développement local, basée à Djougou, Cotonou, le 4 septembre 2022.

<sup>157</sup> Entretien avec le Chef d'Arrondissement d'Angaradebou, le 30 octobre 2022.

Par ailleurs, pour ce qui est des conséquences économiques pour les femmes, les responsables d'ONG rencontrés sont souvent revenus sur la difficulté des femmes à écouler leurs produits, notamment pour celles qui doivent quitter Djougou pour le Burkina-Faso pour vendre leurs tubercules d'igname ; les attaques probables qu'elles peuvent subir sur la route les découragent. Bien évidemment, elles se plaignent du ralentissement de leur commerce.

A revers des vulnérabilités ci-dessus évoquées, il ne faut non plus ignorer la possibilité de voir des femmes soutenir les groupes terroristes. Dans un contexte de précarité notoire, la reproduction de la figure de mères complices ou incitatrices d'adhésion à la mouvance terroriste, n'est pas impossible. La pression sociale des mères exhorte les jeunes hommes à se conformer au rôle social qu'on attend d'eux, y compris à rallier les groupes extrémistes violents si cela est nécessaire pour la protection de leur communauté<sup>158</sup>.

En dehors de la femme, l'autre catégorie de personnes en situation de vulnérabilité, est celle des jeunes.

---

<sup>158</sup> Il ne s'agit pas d'une incitation ouverte. Comme le souligne une responsable d'ONG à Djougou, « Les parents ne vont jamais encourager les enfants à rejoindre des groupes extrémistes mais ils encouragent lorsque l'enfant vient seulement dire que quelqu'un lui a proposé une opportunité de gagner de l'argent ».

## 2. Les jeunes vulnérables

Au Bénin, comme partout dans le monde, la couche juvénile est une cible privilégiée des entrepreneurs de violence. La situation sociale vulnérable des jeunes offre un argument remarquable pour leur recrutement dans les groupes terroristes. Cette même situation est à la base du départ en aventure d'une partie parmi elle. Mais leur émigration vers certaines destinations renforce les risques liés au phénomène sécuritaire en cours dans le pays.

### 2.1. *Une vulnérabilité due à la précarité financière*

L'avancée du mal terroriste expose une frange de la jeunesse aux séductions des groupes à la recherche de recrues. Les jeunes les plus instruits ont le sentiment de mériter une vie meilleure que celle qu'ils ont actuellement. Ils peinent à accéder aux types d'emplois auxquels ils estiment avoir droit et constituent ainsi des proies faciles pour les groupes terroristes. Certains leaders communautaires ont bien souligné le lien entre la détresse des jeunes et le risque d'endogénéisation de la menace terroriste. Un élu local de Matéri, décrivant une sorte de désillusion des jeunes, relève ainsi que : *« Des milliers de jeunes diplômés sans emplois, il y en a beaucoup, je vais vous dire que Matéri est la commune la plus peuplée de l'Atacora, ce faisant, il y aussi le fort taux de scolarisation. L'éducation a pris corps, et à partir de 2000, c'était une fierté pour chaque famille de dire « j'ai un titulaire de BEPC, un bachelier chez moi ».*

*Donc envoyer les enfants à l'école, était la priorité. Déjà en 2004, on voyait dans chaque famille, qu'au moins un enfant était à l'université. Quelques années plus tard, on les voyait revenir avec leurs diplômes académiques, ils se cherchaient, se débrouillaient dans la vacation. Mais depuis la mise en place des réformes, un grand nombre est tombé, et devant ça, je peux dire que le monde de l'alcoolisme a pris le pas (...) »<sup>159</sup>.*

Cette vulnérabilité des jeunes peut être perçue comme un facteur entraînant vers l'adhésion aux réseaux de la criminalité organisée et les poussant à rejoindre les organisations extrémistes. Convaincus de cette liaison, certains élus locaux mettent en garde contre l'indifférence quant à la situation des jeunes au prisme de la menace terroriste. L'analyse de l'ancienne maire de Pèrèrè est, à cet effet, édifiante : « *La réalité est qu'il n'y a pas d'occupation pour les jeunes et ils s'adonnent à la drogue. De plus, il y a une forte précarité et un grand brassage entre cette partie du Bénin et l'autre côté de la frontière au Nigéria. Tout cet ensemble favorise les enlèvements. Certains Peuls aussi n'ont plus de troupeaux donc s'adonnent aussi aux activités d'enlèvement. Les cibles sont souvent les hommes riches de la région, comme par exemple les exploitants et vendeurs de coton ou de soja. (...) La facilité d'avoir de l'argent rapide amène les jeunes à s'adonner aux différentes activités que j'ai citées. (...) »<sup>160</sup>.*

---

<sup>159</sup> Entretien avec un élu local de Matéri, 02 septembre 2022.

<sup>160</sup> Entretien à Parakou, avec l'ancienne Maire de Pèrèrè, 30 octobre 2022.

Mais, il importe de souligner néanmoins que le chômage ou le décrochage scolaire ou académique ou encore la petite délinquance ne fait pas ipso facto du jeune un candidat terroriste. Certes, tous ne seront pas délinquants djihadistes mais les conditions de possibilité du passage à l'acte violent ou d'adhésion aux groupes terroristes seront déjà présentes. En effet, les « *filières djihadistes ont la possibilité de produire une offre politique totalitaire sous un mode fusionnel et valorisant pour des parcours spécifiques de jeunes déclassés ou désaffiliés, mais la rencontre et le déclic de l'engrenage relèvent de la contingence irréductible, c'est-à-dire de circonstances qui sont le plus souvent occasionnellement provoquées* »<sup>161</sup>.

Il s'en découle que l'enjeu de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent est aussi important pour les jeunes que pour quiconque. La nature particulière du risque qu'ils peuvent représenter l'explique. Ceci est d'autant plus important que des signaux sont d'ores et déjà visibles. Un enquêté de Kandi affirme : « *Je peux vous dire qu'à Karimama, il y a un jeune qui nous a dit que le terroriste, c'est le gouvernement. Il a parlé d'Etat terroriste. Un jeune. Et c'est là il a posé les problèmes. Chaque année, pendant la saison des pluies, ils sont coupés du monde* »<sup>162</sup>.

---

<sup>161</sup> Daniel Bachet, « Éditorial (2). Le terrorisme djihadiste : ses causes, ses effets et ses suites », *L'Homme & la Société*, 2015/1-2, n° 195-196, pp. 25-28. DOI : 10.3917/lhs.195.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2015-1-page-25.htm>.

<sup>162</sup> Entretien à Kandi, avec un Responsable d'ONG, 29 octobre 2022.

Ce sentiment d'exclusion dans un contexte d'absence de sécurité et de justice, profite aux groupes armés terroristes qui offrent bien souvent voire toujours des rémunérations. L'analyse suivante d'un interlocuteur à Kandi soutient une telle éventualité : « *Je vous donne un exemple à Biakou (commune de Tanguiéta). Un jeune qui est allé soi-disant faire une école coranique est rentré depuis 2017 et a demandé que les parents changent leurs manières de faire la prière, relevant de mauvaises pratiques selon lui. Nous n'étions pas d'accord. Nous n'avions pas compris. Nous avons dû construire deux mosquées. Donc il y a eu un choc parce que l'idéologie du jeune n'a pas marché. La famille a été divisée en deux. Il a réussi à avoir un groupe et tous ceux qui l'ont suivi, notamment les jeunes, ont rejoint l'autre groupe. Or, dès que les gens rentrent là-bas, on leur fait croire que leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte dans leurs localités d'origine, qu'ils vont gagner leur vie avec eux, que la manière de faire les prières qu'ils avaient ne les conduirait pas vers Dieu. Ils gagneraient donc doublement leur vie. On leur donne ou on leur promet tout au moins de l'argent, 300.000, 400.000 pour quelqu'un qui n'a jamais vu 50.000 (...).* »<sup>163</sup>.

De semblables affirmations sont portées par un autre interlocuteur de Natitingou selon lequel : « *il y a des jeunes qui recevaient de façon périodique des transferts, une somme d'argent non négligeable, qui n'ont pas réussi*

---

<sup>163</sup> Entretien à Kandi, avec un Responsable d'ONG, 30 octobre 2022.

*à justifier le montant. Certainement qu'ils servent des éléments de recrutement (...) 700.000 à la fin de chaque mois »<sup>164</sup>.*

Si ces affirmations ne relatent pas forcément une réalité généralisée, il n'en demeure pas moins vrai que les risques de recrutement des jeunes sont bien réels. Plusieurs interlocuteurs l'affirment. *« Je vous dis, pendant que notre gouvernement peinait à trouver des candidats pour le recrutement, sur le terrain là-bas, les jeunes se portaient volontaires pour se faire enregistrer par les groupes armés. ( ...). Je dis des jeunes se portaient candidats. Ça, c'est des retours que nous avons dans la communauté. L'Imam avec qui j'ai échangé comme on est en train de le faire, dit que des jeunes sont allés le voir, parce que, il collaborerait avec les terroristes. Ils sont donc allés le voir pour qu'il les intègre au réseau. Ils étaient même étonnés de savoir que lui n'en sait rien ; il leur a dit de faire très attention parce qu'il leur a raconté comment ces gens-là utilisent les jeunes à leurs propres fins, mais pour masquer, ils utilisent le côté religieux. Donc, il leur a expliqué tout le danger qu'il y a à aller dans cette direction. Il dit que les jeunes se présentent. Et j'ai fait le rapprochement, je dis mais, en ce moment, on parlait de ce recrutement-là de militaires pour les forces armées béninoises, qui peinait à avoir des candidats. Mais au même moment, vous voyez le contraste ? Au*

---

<sup>164</sup> Entretien à Natitingou, avec un Responsable d'ONG, 03 septembre 2022.

*même moment les jeunes se portent candidats là-bas pour rejoindre les groupes terroristes »<sup>165</sup>.*

## **2.2. Une vulnérabilité due au phénomène migratoire**

L'attraction du flux financier offre une alternative d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes qui s'offrent en candidats. Ainsi, la situation de précarité des jeunes dans la partie septentrionale du Bénin, et dans le Bénin en général, leur sentiment de marginalisation et d'exclusion, l'absence d'opportunités et de perspectives d'emploi, constituent un terreau fertile à leur aliénation, leur endoctrinement et à leur radicalisation menant au terrorisme<sup>166</sup>. Pour d'autres, l'alternative de la migration est adoptée pour, *in fine*, parvenir à des résultats semblables mais par des voies plus formelles. Il s'agit d'une réalité bien documentée puisque le rapport final de l'étude sur les risques et les facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en République du Bénin, menée dans le cadre du Programme de Prévention de l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad (PPREV-UE II), l'a bien souligné : *« La précarité des conditions de vie des parents poussent les jeunes à rechercher des portes de sortie par des facilités comme en proposent ces mouvements qui offrent des bourses aux jeunes dont on ne maîtrise pas toujours*

---

<sup>165</sup> Entretien à Kandi, avec un Responsable d'ONG, 29 octobre 2022.

<sup>166</sup> Comme l'a martelé un responsable d'ONG à Kandi, le terroriste, c'est le jeune qui a faim.

les idéologies. En dehors de la bourse, chaque étudiant a la possibilité de soumettre un projet de construction de mosquée, de forage et d'école qui est entièrement financé. De même ce docteur en théologie reçoit un salaire de son partenaire financier »<sup>167</sup>. Les implications de cette migration particulière sont soulignées par certains interlocuteurs notamment dans la commune de Djougou : « Djougou est réputée être une localité par excellence, dont la jeunesse aime trop la migration, c'est-à-dire elle voyage ; ce que je dis là vous pouvez chercher, quand on prend le Bénin, en termes de migration clandestine, c'est Djougou qui est en tête et pour la plupart, c'est vers ces pays aujourd'hui où l'extrémisme violent est beaucoup plus pratiqué, c'est vers ces pays ils vont : les pays arabes, les pays musulmans, le Nigéria, le Niger, ils sont nombreux dans ces pays-là aujourd'hui. Quand ils y vont, ils reviennent avec des comportements bizarres et influencent les jeunes qui sont restés. C'est eux qui viennent trimbaler les autres pour consommer un peu la drogue et consort. Parce que beaucoup de jeunes aujourd'hui, chaque année, ils disent qu'ils vont au Nigéria pour des travaux champêtres afin de gagner des motos et quand ils viennent avec ces motos-là, c'est le désordre qu'ils viennent faire. Ils sont ici. Voilà les

---

<sup>167</sup> Aziz Mossi, « Etude sur les risques et les facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en République du Bénin », Rapport final, Programme de Prévention de l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad (PPREV-UE II) Pays : République du Bénin, Octobre 2018, p. 40.

*aspects. Donc ils vont et on les transforme, parce que c'est des gens qui ont grandi dans l'apprentissage du coran. Quand il va là-bas, et un enfant...c'est facilement qu'un enfant peut s'approcher de lui pour dire vient, il va lui mettre beaucoup de choses dans la tête »<sup>168</sup>.*

En fait, ce n'est pas tant le projet de migration comme alternative aux difficultés d'insertion qui pose problème. Le danger se retrouve dans les liens entre la migration et la radicalisation menant au terrorisme. Dans le septentrion béninois, Djougou est fréquemment désignée comme « *la commune où le départ pour les pays arabes est le plus structuré, organisé et constitue un projet de vie pour les jeunes* »<sup>169</sup>. La pratique rapporte que les jeunes obtiennent des bourses d'étude de la civilisation arabo-musulmane qui vont souvent bien au-delà du seul échange culturel. Ces jeunes peuvent avoir accès à des fonds qui leur permettent de mettre en place à leur retour des organisations ou associations islamiques.

C'est ensuite à travers ces organisations à but non lucratif qu'ils interviennent dans le domaine social en mettant à disposition de leurs communautés des mosquées, des forages ou puits, des écoles islamiques ou encore des centres de santé. Mais surtout, ces jeunes deviennent des porteurs de nouveaux courants confrériques avec une certaine radicalité qui s'observe dans l'intransigeance des

---

<sup>168</sup> Entretien à Natitingou, avec un Responsable d'ONG, 04 septembre 2022.

<sup>169</sup> Entretien à Kandi avec un membre d'ONG, 29 octobre 2022.

références aux règles islamiques par ces imams formés dans les pays arabes. Dans le contexte de cette commune caractérisée par une multitude de courants religieux, le risque de l'opposition et de la radicalité pouvant conduire à l'extrémisme violent ne peut et ne doit pas être négligé. C'est tenant compte de cela qu'un interlocuteur de Matéri tient une affirmation selon laquelle : « *A Matéri, le terrorisme est un terrorisme migratoire avec effet de contagion* »<sup>170</sup>.

---

<sup>170</sup> Entretien avec un élu local de Matéri, 02 septembre 2022.



DEUXIÈME PARTIE

---

**LE CONTRETTERRORISME**



## CHAPITRE VI

---

### LES RENSEIGNEMENTS CITOYENS DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU BÉNIN

Expédit Ologou<sup>171</sup>

L'implication des civils dans la production et la gestion du renseignement d'Etat est aussi vieille que l'activité de renseignement elle-même<sup>172</sup>. Au fil de l'Histoire et des défis auxquels est exposée la sécurité nationale, la *civilisation* du renseignement a pris des formes diverses. Son registre le plus classique consiste à intégrer des civils au corps des agents professionnels des renseignements de l'Etat. Mais ces dernières années, en raison de l'expansion du phénomène terroriste, l'évangile de « la coproduction de la sécurité »<sup>173</sup>, qui semble avoir enfin raffermi la foi

---

<sup>171</sup> **Politologue, Coordonnateur du Programme Gouvernance politique, Sécurité et Médias de la Friedrich Ebert Stiftung, bureau de Cotonou.**

<sup>172</sup> Voir Eric Denécé, Benoît Lethénet (dir.), *Histoire mondiale du renseignement*, vol. 1, vol. 2 et vol. 3 ; des mêmes auteurs, *Histoire mondiale du renseignement. Renseignement et espionnage pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Ellipses, 2023 ; Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2015, notamment, « La généalogie du renseignement contemporain », pp. 57-72.

<sup>173</sup> Héritage Bitá Heyeghe, « L'avènement de la coproduction de la

des gouvernants en une revitalisation des relations civilo-militaires, a remis le citoyen civil au centre de l'action publique de contreterrorisme, en particulier l'action publique de renseignement. Cette nouvelle forme de civilisation du renseignement n'incorpore pas le citoyen à la catégorie des agents professionnels de renseignement. Elle le laisse libre dans la cité tout en faisant de lui, non plus un simple citoyen, mais un partenaire stratégique, et surtout un stakeholder, au sens où il partage avec l'Etat les enjeux et les risques liés à la lutte antiterroriste. La recentralisation du renseignement anti-terroriste autour du citoyen s'explique. C'est en effet au sein des communautés que se forment, s'alimentent, s'activent les foyers de la radicalisation et du terrorisme. L'évolution du phénomène terroriste au Bénin depuis fin 2021 en atteste. C'est donc dans les terroirs communautaires que l'on peut détecter le terreau de fécondation du renseignement citoyen pro et anti-terrorisme.

Dans un tel contexte, comment le citoyen contribue-t-il à la fabrique du renseignement dans la lutte contre le terrorisme au Bénin ? Comment se comporte-t-il ? Quel est l'appareil de ressources stratégiques, techniques, tactiques et psychiques dont il fait usage dans l'accomplissement de sa mission ? Comment s'élaborent ses rapports avec le dispositif étatique de sécurité, des

---

sécurité : le bilan et les acteurs », Les Annales de droit, n°12, 2018, URL: <http://journals.openedition.org/add/978>; DOI: <https://doi.org/10.4000/add.978>, consulté le 11 mars 2023.

responsables de l'administration locale aux autorités gouvernementales en passant par les acteurs de la chaîne sécuritaire ? En d'autres termes, il s'agit ici d'interroger la part d'intelligence<sup>174</sup> du citoyen béninois dans la coproduction de la sécurité anti-terroriste, dans une situation où désormais « tout le monde est obligé d'être enquêteur maintenant, chrétien, musulman<sup>175</sup> » face à la présence des « *éné samia*<sup>176</sup> ».

Le repérage et le traçage scientifiques de l'action citoyenne de renseignement sont déjà complexes en temps ordinaire. Ils le sont davantage lorsqu'ils concernent l'ingénierie citoyenne de renseignement dans la lutte anti-terroriste. Dans bien des cas, ce n'est pas une chose aisée pour les interlocuteurs de simplement admettre qu'ils alertent les autorités politiques, administratives et sécuritaires de leurs communautés sur des préoccupations liées à l'extrémisme violent et au terrorisme. La curiosité scientifique pour mieux comprendre la chaîne et les stratégies citoyennes de renseignement anti-terroriste conduit le chercheur à croiser la route des professionnels des renseignements et donc à le conduire vers des terrains glissants, des rives et des frontières mouvantes. Dans ces conditions, le risque est permanent que le scientifique devienne un agent de

---

<sup>174</sup> Au sens anglais de renseignement.

<sup>175</sup> N.P.S. acteur local important du village d'Alfa-Kouara dans la commune de Kandi, de notre entretien du 30 octobre 2022.

<sup>176</sup> Expression qui veut dire « les gens bizarres » pour désigner les terroristes en mokolé, une langue dérivée du Yoruba parlée dans la commune de Kandi.

renseignement aux troussees des agents de renseignement, ou pour le dire autrement, un espion des espions.

Pourtant, notre démarche ici n'est pas d'engager une traque scientifique des civils qui font profession d'agents de renseignements et qui font ainsi corps intime avec le dispositif étatique de renseignement. Encore que dans certains cas, il fut extrêmement difficile pour nous de savoir si l'interlocuteur que nous avons en face était un agent citoyen de renseignement ou un agent civil professionnel de renseignement ou encore un agent double, au service de la cause des groupes armés terroristes. Tant il est vrai que, ainsi que le rappelle Carl von Clausewitz, « Beaucoup de rapports de renseignement dans la guerre sont contradictoires, plus encore sont faux, et presque tous sont incertains »<sup>177</sup>.

Le propos de la recherche est de comprendre et d'examiner comment le citoyen ordinaire contribue à fournir aux autorités politico-administratives et sécuritaires des informations utiles pour une lutte anti-terroriste efficace. Autrement dit, comment le citoyen devient un acteur, un agent et donc un allié informationnel pertinent et stratégique pour le dispositif national de lutte contre le terrorisme. Porter une attention particulière sur ce maillon du contreterrorisme est davantage pertinent que les groupes armés terroristes disposent eux aussi de leurs

---

<sup>177</sup> Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Rivages, 2006, cité par Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, op. cit., p. 231.

informateurs au sein des communautés locales<sup>178</sup>. De ce point de vue, la guerre ou la lutte anti-terroriste devient avant tout une guerre pour l'information, une lutte pour le maillage informationnel des espaces et territoires. L'information, « ça sert, d'abord, à faire la guerre », pour paraphraser une célèbre formule de Yves Lacoste<sup>179</sup>.

La sensibilité du sujet est telle que la quasi-totalité de nos interlocuteurs enquêtés a refusé que les entretiens soient enregistrés sur cet aspect précis de leurs contributions au contreterrorisme. A l'occasion d'entretiens plus généraux, ils évoquent leurs réflexes d'informer le délégué ou le chef d'arrondissement. Cependant, dès lors qu'il s'agit d'interroger en profondeur leurs pratiques informationnelles, ils préfèrent des échanges « en off » et bien évidemment l'anonymat le plus strict. Il en découle que des choses intéressantes dites par les interlocuteurs n'ont pu accéder au statut de choses enregistrées. Elles ont fluctué entre le statut de choses entendues et celui de choses notées à la main au courant des conversations, donc au rythme effréné de l'oralité. Ce qui limite la possibilité de pouvoir les citer in verbatim. La synthèse critique de « la masse [de ces] choses dites »<sup>180</sup> en off et notées, et des choses vues et entendues sur le terrain met en relief

---

<sup>178</sup> Les acteurs terroristes auraient infiltré la quasi-totalité des couches socioprofessionnelles dans les communautés rurales.

<sup>179</sup> Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2014 [première édition, François Maspéro, 1976], 254p.

<sup>180</sup> Michel Foucault, « La naissance d'un monde » (1969), in *Dits et écrits I*, 1954-1975, Paris, Gallimard, 2001, p. 814.

la pluralité de la figure de l'agent de renseignement (I) citoyen dont la variété des modes d'action (II) n'est pas sans conséquences (III) pour lui-même et pour le dispositif étatique anti-terroriste en général.

### **1. La figure plurielle de l'agent de renseignement citoyen**

Avant tout, il est nécessaire de faire la différence entre celui que nous nommons ici l'agent de renseignement citoyen et l'agent civil des services de renseignements de l'Etat. Les deux sont des civils, mais le premier est un occasionnel, même pas un amateur, tandis que le second est un professionnel, qui fait profession et corps d'agent de renseignement intégré au dispositif de l'Etat. Il est courant que l'agent citoyen de renseignement, en raison des circonstances, opère une mutation et devienne un agent intégré aux services étatiques de renseignement. L'agent citoyen le fait par devoir citoyen ; l'agent professionnel vit matériellement de la production du renseignement.

#### **1.1. *L'agent naïf***

L'agent de renseignement citoyen naïf est un réservoir d'informations utiles à disposition de ceux qui savent en tamiser le contenu et en extraire la substantifique moelle. Car, l'agent naïf sait peu de la finalité de son action de renseignement. Il fournit des renseignements aux autorités administratives, politiques et sécuritaires

mais il ne se préoccupe pas de l'utilité ni de l'usage des informations qu'il livre. Le prototype de l'agent naïf est celui du genre que décrit un acteur local : « *Eux, ils te disent seulement ce qu'ils savent mais ne creusent pas. Ils te parlent juste et s'en vont ou bien ils parlent d'un autre sujet du village avec toi, et ils repartent* »<sup>181</sup>. L'agent de renseignement citoyen naïf se sent juste en devoir de fournir des informations fiables et sans se préoccuper de sa responsabilité ultérieure. Le naïf est la matière première de la chaîne de production du renseignement. Le contenu de l'information est souvent brut, sans filtre, à la limite désintéressé. L'agent naïf transmet l'information telle que découverte ou reçue. Il est dépourvu d'intentions et de capacités manipulatoires du renseignement reçu puisqu'il n'est pas particulièrement informé de tous les enjeux attachés à l'information en sa possession. En fait, il ne cherche pas l'information avant de l'avoir trouvée ou découverte. Il ne se préoccupe pas non plus de l'analyser outre mesure. C'est un honnête citoyen qui a internalisé le devoir d'informer sur des actes et paroles inhabituels ou suspects. C'est le prototype du citoyen loyal, le plus sûr, le moins complexe de tous les agents de renseignement citoyen avec lequel les autorités coopèrent le plus facilement. « *Ils sont généreux, ils vous donnent des pistes auxquelles vous n'auriez jamais songé, mais ils n'ont pas toujours le réflexe de creuser si bien qu'après deux ou trois d'approfondissement, vous*

---

<sup>181</sup> Notre entretien avec JKN, le 09 mai 2022, dans une localité du Nord-Ouest.

*êtes bloqués. Mais au moins, ça vous met sur des pistes très intéressantes »*<sup>182</sup>.

L'agent de renseignement citoyen naïf est aussi le citoyen banal, c'est-à-dire un citoyen superficiel, sans profondeur de pensée, en tout cas à propos de l'objet du renseignement. La figure typique de cet agent naïf et banal est le citoyen alcoolique errant. Il passe de cérémonies en cérémonies « *pour boire seulement, jusqu'à ce qu'il ne soit pas capable de marcher et de rentrer chez lui* »<sup>183</sup>. Parce qu'il est comme dépourvu de ses facultés rationnelles, l'agent de renseignement citoyen naïf « *n'est pas considéré comme une menace et donc on parle en sa présence sans précautions ; et lui, il capte beaucoup d'informations* »<sup>184</sup> que divers acteurs, dont en priorité les autorités locales, savent récupérer et exploiter. Dans ces conditions, l'éthylisme, qui était déjà un problème de santé publique<sup>185</sup>, devient, d'une part, un piège pour les indéliçats qui s'expriment imprudemment mais, d'autre part, une ressource précieuse d'attraction et de captation de renseignements. L'alcoolique errant se

---

<sup>182</sup> Un agent des forces de défense et de sécurité, notre entretien du 12 mai 2022.

<sup>183</sup> Une autorité locale dans l'une des communes de l'Atacora, notre entretien du 10 mai 2022.

<sup>184</sup> *Ibidem*.

<sup>185</sup> Voir la série d'articles d'investigation publiés sur la question : Flore Nobimé, « Alcool frelaté : l'addiction qui consume l'Atacora... », in Consortium Banouto - Matin Libre - La Météo-Daabarou-ODD TV, *Eau Santé : un accès inéquitable ou la réalité des oubliés. Enquêtes et reportages*, Cotonou, Friedrich Ebert Stiftung-COPEF, 2022, pp. 161-187.

mue en une figure de la filature errante au bénéfice du renseignement anti-terroriste.

## 1.2. *L'agent missionnaire*

L'agent missionnaire de renseignement citoyen est un citoyen qui a une haute idée de la fourniture des informations au dispositif étatique de sécurité. Il croit profondément que c'est une mission républicaine, patriotique voire divine pour lui d'appuyer, par l'information utile et pertinente, l'Etat à lutter contre les terroristes. Ces agents missionnaires de renseignement citoyen ne sont pas nombreux. Un fonctionnaire d'un arrondissement d'une localité du Nord-Ouest du Bénin parlait avec admiration et profond respect de certains de ses concitoyens dévoués, désintéressés et disponibles qui « *sont prompts, honnêtes et qui vous donnent des informations souvent vraies ; parfois, il y a parmi eux des jeunes qui normalement ne sont pas censés avoir ce niveau de conscience, de compréhension de ce qui se passe ; ils te parlent et te demandent d'aller creuser ça, mais que eux ils pensent qu'il y a quelque chose là...* »<sup>186</sup>.

Ces citoyens missionnaires du renseignement ont une principale faiblesse. Le zèle qui caractérise leur action expose aussi bien eux-mêmes que tous leurs interlocuteurs sur la chaîne de renseignement. En effet, ils ne sont pas assez précautionneux de se protéger, d'être discrets et

---

<sup>186</sup> Notre entretien avec JKN, le 14 mai 2022, dans une localité du Nord-Ouest.

ils semblent n'avoir point peur des représailles. Ils sont prêts à aller vers leurs congénères pour les sensibiliser sur les enjeux et conséquences du phénomène terroriste. Ce ne sont pas des personnes agitées, mais ce sont des personnes relativement passionnées, parfois révoltées, ou simplement habitées du désir missionnaire de barrer la route à « ces gens-là ». La figure emblématique du citoyen missionnaire est celle d'un homme, quarantenaire, d'une localité du Nord-Est du Bénin qui postule : « *Nous ne devons pas avoir peur d'eux ; si nous commençons à avoir peur, ils ont déjà gagné ; moi j'agis comme j'agis pour qu'ils sachent que nous sommes prêts, que nous sommes aussi prêts de mourir comme eux ; que nous sommes aussi fous, sinon plus fous qu'eux...* »<sup>187</sup>. Il postule en fait un certain équilibre de la terreur ou plutôt un équilibre de la peur. Les citoyens missionnaires du renseignement sont en quelque sorte des fous du renseignement anti-terroriste. Leur zèle et leur folie sont des épées à double tranchant à propos desquelles sont très précautionneux les acteurs du dispositif de sécurité étatique.

### 1.3. *L'agent allié*

L'agent de renseignement citoyen (ARC) est un allié du dispositif étatique de renseignement. Il est un allié en ce qu'il est perçu, traité par les Forces de défense et de sécurité comme un acteur avec qui il faut nécessairement

---

<sup>187</sup> Notre entretien du 04 novembre 2022 avec BI, dans une localité du Nord-Est du Bénin.

travailler, collaborer pour être efficace face à l'ennemi terroriste. En ce sens, selon les enquêtés, l'agent de renseignement citoyen allié est un moyen, un des intermédiaires sûrs entre la réflexion stratégique et l'approche du terrain. L'ARC allié est un citoyen qui ne revendique pas le statut d'agent de renseignement professionnel mais qui est considéré et traité comme tel, et parfois bien plus que cela, par le dispositif étatique de sécurité. L'ARC allié a conscience qu'il a une telle valeur et le rend bien à son allié. Il dispose notamment des atouts d'efficacité, de discrétion voire de secret, d'analyse contextuelle poussée. Des citoyens, il est la figure la plus proche de l'agent de renseignement professionnel.

Tout comme l'agent missionnaire, l'agent de renseignement citoyen allié a une conscience aiguë de son rôle. Il connaît la finalité et l'utilité de son action. Il en maîtrise les subtilités, les écueils et les périls. A l'inverse du missionnaire, il n'est ni un obsédé ni un zélé encore moins un téméraire bouché à l'émeri. Sa principale caractéristique, c'est le culte ou plutôt la praxis du secret. C'est le dernier dans la communauté duquel on penserait qu'il commercerait avec le dispositif étatique de sécurité et de lutte contre le terrorisme. A l'opposé de l'agent de renseignement citoyen naïf, l'agent de renseignement citoyen allié est stratégique, fin connaisseur des enjeux à l'œuvre, de ses intérêts, de ceux de la communauté locale et nationale. C'est en somme le plus rationnel des citoyens conviés à l'œuvre de renseignements anti-terroristes. Ra-

tionnel mais surtout froid et futé. Il a un avenir : celui d'un agent professionnel de renseignement.

Certains des citoyens qui ont ces caractéristiques de l'ARC allié ont affirmé, au cours de nos enquêtes, n'avoir aucune envie de devenir des professionnels recrutés des services étatiques de renseignement. La plupart affirment ne pas avoir le temps nécessaire pour exercer pleinement en tant qu'agent professionnalisé ou encore ne pas être sûrs, en le devenant, d'être aussi libres qu'ils le sont maintenant. En fait, l'ARC allié est dans un entre-deux : le citoyen et le professionnel. La liberté à laquelle les ARC alliés tiennent autant est liée au bénévolat de leur action. Parce que ne bénéficiant ni ne revendiquant aucune rémunération pécuniaire de l'Etat pour produire l'information anti-terroriste, les ARC alliés se sentent armés d'une autonomie et d'une distance hygiéniques vis-à-vis du dispositif étatique de sécurité. Ils ne se sentent pas tenus aux mêmes contraintes professionnelles que les agents de renseignement professionnel.

## **2. Les stratégies variées de production du renseignement citoyen**

Les stratégies citoyennes de renseignement relèvent en général de l'initiative propre des citoyens eux-mêmes. Parfois, certaines actions sont demandées ou (télé)commandées par le service étatique de sécurité. Mais quelle que soit l'origine de la stratégie, celle-ci emprunte

des méthodes rudimentaires pour ne pas dire formalitaires soit un peu plus sophistiquées.

### 2.1. *Les procédures rudimentaires*

La production du renseignement relatif au terrorisme et décidée par le citoyen lui-même suit des méthodes simples. En gros, le citoyen est témoin ou informé d'une situation inhabituelle, de mouvements suspects de personnes suspectes et se dirige vers le délégué du village ou le chef du quartier pour tenir celui-ci au courant de ce qu'il sait. Il s'agit purement et simplement d'un portage, d'une transmission de l'information telle que reçue à qui de droit. Le citoyen sert ici de courroie de transmission entre un ou plusieurs concitoyens et le dispositif étatique de sécurité. Cette méthode procède de l'idée que « *en bon citoyen, ce qu'on sait là on leur [forces de défense et de sécurité] dit ça, mais on ne cherche pas à savoir comment ils font après* »<sup>188</sup>. Dans la plupart des cas, le citoyen qui obtient en premier l'information ne va pas directement vers les autorités politico-administratives ou les forces de défense et de sécurité. Soit il ne sait pas comment s'y prendre pour joindre celles-ci, soit il a des craintes de représailles de la part des terroristes. Il se confie donc à un autre citoyen « plus éclairé » et plus « courageux » qui prend sur lui d'aller porter l'information délicate aux autorités politico-administratives ou sécuritaires. Parfois,

---

<sup>188</sup> J. N. K., un cadre d'une administration locale au Nord-Ouest du Bénin, notre entretien du 11 mai 2022.

le déplacement physique vers ces dernières peut être inefficace ou risqué pour le porteur du renseignement. La meilleure solution consiste pour le citoyen à se mettre à l'abri de tous regards et hors de toutes oreilles indiscrètes pour livrer par téléphone l'information à qui de droit. Dans ces conditions, il doit se souvenir des mesures de précaution conseillées par les autorités locales et autres experts de la question : « *Nous leur demandons d'éviter de parler de terrorisme, de terroristes ; on préfère parler de difficultés de cohésion sociale* »<sup>189</sup>.

En revanche, il y a des cas dans lesquels, des citoyens se portent à visage découvert vers les autorités sécuritaires lorsqu'ils ont le sentiment que les paroles et les actes d'un citoyen sont assez curieux et compromettants. Par exemple, « *Tout récemment, il y a un gars qui était là, qui dit que lui il va faire coup d'état, il parlait en désordre. C'est un monsieur qui avait travaillé à la CLCAM, il a abandonné son poste et on l'a licencié. Et il est allé même rester au Togo. Mais, c'est une dame qui s'est levée et est allée au commissariat et leur dit : « Il y a un monsieur, on croit qu'il n'est pas normal, mais ce qu'il dit là est dangereux ; il peut blaguer comme ça et nous créer des problèmes ». C'est comme ça, ils sont venus le choper. Il est resté en garde à vue pendant trois (3) jours. Mais après quand on l'a auditionné on a compris qu'il n'en était pour rien... Donc ça prouve qu'il y a une veille* »<sup>190</sup>.

---

<sup>189</sup> Une autorité locale du département de l'Atacora, notre entretien du 11 mai 2022.

<sup>190</sup> Le directeur d'une radio locale dans le département de la Donga, notre entretien du 12 mai 2022.

Ce récit indique, au-delà de la stratégie, que la figure de l'agent de renseignement citoyen n'est pas une figure exclusivement masculine. Elle est aussi féminine. En effet, les femmes participent substantiellement à l'effort de renseignement. Leur circulation dans les espaces d'interconnaissance ouverts tels que les marchés, les puits, les champs, les cérémonies sociales comme les mariages, les obsèques et baptêmes, fait des femmes des canaux et des sources d'information intarissables. La plupart d'entre elles n'ont pas le courage de cette dame qui s'est rendue au commissariat dénoncer le volontaire au coup d'Etat. Mais, elles sont des pourvoyeuses de ressources informationnelles qui alimentent les stratégies sophistiquées du renseignement citoyen.

## 2.2. *Les stratégies sophistiquées*

Les stratégies avancées de renseignements employées par les citoyens relèvent de leur volontarisme et de leur conscience nette des enjeux sécuritaires pour eux-mêmes et pour la communauté locale et nationale. Ce sont des stratégies qui émanent des citoyens mêmes, pro-actifs qui, contrairement aux autres citoyens aux stratégies rudimentaires, vont à la quête de l'information, la collectent et la mettent à disposition du système étatique de sécurité. Ils ne sont pas que des transmetteurs mais surtout des (en)quêteurs, collecteurs, analystes et transmetteurs d'informations.

Parfois, des personnes insoupçonnées, tels des enfants ou jeunes très matures, sont utilisées comme des porteurs de messages. Leur jeunesse ou leur immaturité apparente ne fait peser sur eux aucun soupçon. Leur tâche est parfois d'aller vérifier un aspect précis de telle ou telle information à un endroit et à un moment précis. Par exemple, il est courant de faire attester par les enfants insoupçonnés si untel est présent à tel ou tel endroit. Ces jeunes enquêteurs sont un moyen efficace dans la stratégie de banalisation de l'acte de renseigner.

L'une des stratégies les plus sophistiquées est la stratégie de renseignement des chasseurs. Sa sophistication est liée à la maîtrise et la mystique qui entourent l'action et le statut du chasseur<sup>191</sup>. Les chasseurs, en effet, ont une connaissance approfondie des espaces forestiers, en particulier les parcs naturels, que les groupes terroristes en provenance du Sahel ambitionnent de transformer en leurs repaires. Les chasseurs ont une fréquentation séculaire de ces espaces qu'ils en connaissent tous les méandres. « *Il y a des zones auxquelles nous ne pourrions avoir accès sans prendre des renseignements auprès des habitants proches et surtout des chasseurs. Ils ont une connaissance impressionnante de ces milieux* »<sup>192</sup>. A cette maîtrise de l'information géographique des zones rurales,

---

<sup>191</sup> Christophe Kougniazondé (dir.), *Sécurité publique et confréries des chasseurs en Afrique de l'Ouest. Cas du Bénin*, Cotonou, Abuja, Friedrich Ebert Stiftung, 2014, 256p.

<sup>192</sup> Un acteur de la chaîne sécuritaire étatique, notre entretien du 04 septembre 2022.

s'ajoutent les capacités mystiques des chasseurs qui leur permettent de voir et savoir des choses que n'importe qui ne peut voir ni savoir. Les espaces forestiers étant leur deuxième maison, ils savent qui y entre et en sort, à tel point que les personnes et mouvements étrangers et étranges y sont très vite détectés par eux. Ainsi, bien qu'ils ne soient plus les auxiliaires officiels des forces de défense et de sécurité<sup>193</sup>, celles-ci continuent de bénéficier de façon informelle de leur appui en matière de renseignements à propos des zones difficiles d'accès. Les autorités locales avouent aussi s'appuyer énormément sur leur ingénierie. Parfois, certaines autorités tentent d'infiltrer, par d'autres agents de renseignement citoyen, des groupes de chasseurs un peu trop taiseux.

Enfin, l'une des stratégies les plus fructueuses est celle qu'il est convenu d'appeler les stratégies de renseignement sur nattes. Dans certaines localités du Nord-Est du Bénin, les moments de dégustation du thé post-prières du soir sont d'excellents moments de convivialité entre fidèles musulmans où fusent des informations de divers ordres. La dégustation « sur nattes » du thé post-prière vespérale est un site de découverte et de confrontation d'informations glanées ça et là. Cette stratégie de renseignement sur nattes est particulièrement utilisée par les agents de renseignement citoyen missionnaires et ceux alliés. Les nattes de prière sont des lieux où

---

<sup>193</sup> Expédit Ologou, « Le chasseur et le militaire. Ethnographie des petites guerres électorales au Bénin », *Annales de l'Université de Parakou, Série Droit et Science politique*, vol. 5, n°2, 2022, pp. 1742-1776.

ils se sentent en mission de prélèvement insoupçonné d'indices d'information précieux. « *Banalement quand tu vas les soirs après les prières les voir autour du thé, ils disent des choses très intéressantes. Il y a des bouts d'information qui permettent d'approcher certains faits ou de vous mettre sur des pistes* »<sup>194</sup> et donc de mettre la puce à l'oreille.

Ces diverses stratégies indiquent à quel point, les citoyens béninois, notamment ceux vivant dans les localités touchées et exposées au terrorisme, se débrouillent dans leurs « arts de faire » le renseignement aux côtés des autorités politico-administratives et sécuritaires face au phénomène. Toutefois, ces efforts citoyens de renseignement produisent des incidences, parfois déconsolidantes du vivre-ensemble.

### **3. Les périls du renseignement citoyen**

L'acte de renseigner aux fins de lutte anti-terroriste n'est pas sans incidences tant pour le citoyen lui-même que pour la politique publique de contreterrorisme et par conséquent pour l'Etat et la société en général.

#### **3.1. *L'instrumentalisation des renseignements citoyens***

L'instrumentalisation des renseignements citoyens se produit à des fins de règlement de compte entre citoyens.

---

<sup>194</sup> Un expert communautaire intervenant dans les quatre départements du Nord-Bénin, notre entretien du 07 avril 2023.

En effet, certains citoyens utilisent cette possibilité de renseignement contre des concitoyens avec qui ils entretiennent des relations conflictuelles préexistantes au terrorisme. Les citoyens peulhs sont les principales cibles et victimes de cette instrumentalisation. Par exemple, des autochtones, qui avaient déjà des problèmes de terre avec des peulhs, vont signaler ceux-ci aux forces de défense et de sécurité comme étant des suspects. Les FDS n'ayant pas toujours ni le temps ni la patience de toutes les vérifications nécessaires seraient parfois portées à maintenir en détention les hommes peulhs suspects, à charge pour la justice de faire plus tard ce que de devoir. « *Les épouses de ceux-ci sont obligées de se réfugier dans des villages voisins. Et les dénonciateurs vont s'arroger les terres des peulhs en prison et commencent par les exploiter* »<sup>195</sup>. Cette instrumentalisation du renseignement citoyen à des fins de vengeance interpersonnelle ou intercommunautaire produit au moins trois effets. Le premier, c'est la décrédibilisation de la qualité du renseignement citoyen lui-même et son utilité à l'action étatique anti-terroriste. Le deuxième effet est la production ou la consécration d'une hiérarchie entre les citoyens qui distingue entre les privilégiés, les écoutés que sont les dénonciateurs sans preuve et les citoyens de seconde zone taxés trop facilement d'être systématiquement des terroristes ou leurs complices. Le troisième effet est le risque d'incitation de

---

<sup>195</sup> Une experte communautaire intervenant dans les départements de l'Atacora et de la Donga, notre entretien du 08 juin 2023.

la catégorie sociale stigmatisée à la radicalisation. S'il est de plus en plus admis que les Peulhs seraient l'ethnie privilégiée des terroristes, il n'en demeure pas moins que tous les Peulhs ne sont pas des terroristes. Si l'on veut même exagérer le trait et que l'on postule que tous les terroristes sont des Peulhs, mais alors et toujours, tous les Peulhs ne sont pas des terroristes. Par conséquent, un travail de distinction fine et de discernement méticuleux est à entreprendre dans l'œuvre passionnée de repérage, de détection et de capture des terroristes et de leurs complices.

### ***3.2. L'ostracisation des autorités politico-administratives***

La récurrence des attaques terroristes a poussé les acteurs des forces de défense et de sécurité à adopter des manières de faire inhabituelles, « bizarres » et « incompréhensibles » des citoyens et surtout des autorités politico-administratives. En particulier, certains chefs d'arrondissement se sont sentis malmenés, humiliés, rejetés et ostracisés tant par les citoyens que les agents des forces armées. D'une part, pour les citoyens, les chefs d'arrondissement ne servent à rien puisqu'ils sont incapables de les défendre dans les commissariats lorsque les forces de défense et de sécurité arrêtent des innocents qui n'ont rien fait et ne savent rien. D'autre part, les forces armées collaborent de moins en moins avec les chefs d'arrondissement, leur font de moins en moins confiance, les extrapolent et collaborent directement

avec les citoyens. Ce sentiment de n'être bon ni pour les administrés ni pour le dispositif étatique de sécurité crée des frustrations chez les responsables locaux. Une telle situation est une faille dans le dispositif sécuritaire qu'il faut au plus vite refermer. Ce n'est pas en effet le moment d'enregistrer des défections psycho-émotionnelles dans la chaîne de la lutte anti-terroriste, a fortiori au sein de l'appareil politico-administratif local. Les terroristes pourraient en profiter, en particulier pour atteindre les citoyens et finalement fragiliser davantage le tissu social.

### ***3.3. Les représailles contre les agents de renseignement citoyen***

Les représailles à l'encontre des agents de renseignement citoyen se fondent sur l'enracinement du dispositif de renseignement des groupes terroristes dans les territoires notamment frontaliers du Nord-Bénin. Ce dispositif fonctionne grâce à l'émergence des agents doubles. Les agents doubles sont des citoyens qui donnent l'impression d'être au service du dispositif étatique de sécurité alors qu'en réalité ils sont des fournisseurs d'informations aux groupes terroristes. Ce sont ces agents doubles minutieusement infiltrés dans les communautés qui surveillent, suivent partout les agents de renseignement citoyen. Ces derniers affirment être souvent surpris que les terroristes soient informés de leurs faits et gestes. *« Il y a des cas où ces gens-là [les terroristes] appellent*

*nos frères au téléphone et leur demandent de ne plus collaborer avec les autorités, et que c'est le dernier avertissement. Et ils te disent que la dernière fois, tu étais ici, et tu as fait ceci, tu étais avec telle personne. On se demande comment ils ont les numéros de téléphone, si ce ne sont pas nos frères qui leur ont donné ça. Ils parlent français, fulfuldé, gourmantché, haoussa... »<sup>196</sup>. Dans certains cas, les menaces de représailles ont été mises à exécution. Dans une localité du département de l'Alibori par exemple, un agent citoyen de renseignement a été exécuté par des éléments de groupes terroristes. En effet, « le gars, tout le temps on le voyait souvent au commissariat, il va, il revient... Il recevait des appels et on lui disait « tes mouvements, ça ne nous plaît pas », mais il continuait quand même. Il est allé une fois dans un village, ils lui ont dit « si on te voit avec telle personne, sache que, bon là, c'est ta dernière cartouche, on t'a laissé trop de chance déjà ». Ils l'ont finalement tué. En fait, il avait deux femmes dans deux villages différents. Il est allé dans le village de sa seconde femme où il avait un chantier en cours. Et, il y a trois routes pour aller dans le même village. En allant, il a pris une route. Au retour, il a dit bon, « vu que j'avais pris par ici, je vais prendre par la deuxième route ». Mais apparemment, les gars avaient déjà posté leurs éléments sur toutes les routes, peu importe la route qu'il allait prendre, ils allaient lui faire sa fête... Ils ont pris la deuxième route. Mais ils ont dit*

---

<sup>196</sup> Un acteur local, notre entretien du 15 décembre 2022.

*« non, allons prendre la dernière ». Mais pourtant arrivés à un endroit... ils les ont arrêtés. Le type était au milieu sur la moto, et il y avait une femme derrière. Ils ont dit à la femme de se mettre à l'écart. Ils ont exécuté les deux hommes, le zém et le type, devant elle. Ils ont demandé à la dame de rentrer. Elle avait un bébé au dos. Quand elle est rentrée, elle ne pouvait même pas parler »<sup>197</sup>.*

Par ailleurs, les agents doubles portent le masque des parents. Car, *« Il y a des parents qui envoient leurs enfants dans les groupes terroristes »*<sup>198</sup>. Cette hypothèse circule dans plusieurs localités du Nord-Bénin. S'il y a des parents qui consentent à insérer leurs enfants dans l'aventure terroriste, il va sans dire qu'ils sont des protecteurs, complices et alliés des terroristes et sont donc des pourvoyeurs de renseignements à ces derniers. Ces prédispositions et implications des parents constituent un frein à la lutte anti-terroriste.

### ***3.4. Le silence informationnel***

Les facteurs évoqués plus haut, en particulier la crainte des représailles, conduisent bien des citoyens à se réfugier dans un mutisme, un silence informationnel à propos du phénomène terroriste. Les citoyens ont de plus en plus peur de communiquer des informations relatives aux paroles, faits et gestes des terroristes. Pour eux, et

---

<sup>197</sup> Une experte communautaire, notre entretien du 08 juin 2023.

<sup>198</sup> Idem.

comme « *on ne sait plus qui est qui* »<sup>199</sup>, moins on parle des terroristes et de leurs agissements, mieux on vit ; du moins, on est sûr de ne pas être leur cible privilégiée. Ce refus de communiquer, de verbaliser ce qui a cours relève du « gouvernement de soi » en vue de sa propre survie dans l'épreuve terroriste. Mais ce refus crée des enclaves informationnelles, c'est-à-dire des espaces non-maîtrisés qui comportent des gisements d'informations inexploitablement puisqu'inaccessibles. L'accès à celles-ci passe par le chemin de la proximité et de l'intimité des détenteurs desdites informations. Or, dans certaines communautés, le champ de la proximité est de plus en plus réduit et l'espace de l'intime de plus en plus hermétique. Cette réalité est encore plus perceptible chez les groupes sociaux stigmatisés, les Peulhs notamment. La très forte solidarité intracommunautaire, qui est de culture chez les Peulhs, produit une culture du secret à propos d'un membre de la communauté surtout s'il est en conflit avec un autre, extérieur à la communauté. Cette culture du secret hermétique communautaire vis-à-vis de l'extérieur s'en trouve renforcée en raison du contexte de stigmatisation exacerbée, à tort ou à raison. Tout au plus, les Peulhs – et c'est de moins en moins l'apanage des Peulhs – adoptent la technique de la proximité sans intimité pour essayer de vivre en bonne intelligence avec les autres mais sans livrer des informations quelles qu'elles soient susceptibles de devenir compromettantes

---

<sup>199</sup> Selon l'expression d'un vieux sage rencontré à Alfa-Kouara dans la commune de Kandi, de notre entretien du 30 octobre 2022.

selon les circonstances et l'interlocuteur. L'apparente proximité leur permet d'éviter des problèmes relationnels. Mais c'est une proximité distante, assez distendue pour maintenir intact le périmètre de sécurité informationnelle. C'est une technique de contrôle de soi qui structure le rapport de soi à autrui en faisant de celui-ci un proche non intime. La technique du proche non intime est la règle de vie dans la plupart des arènes communautaires exposées au phénomène terroriste. Le fils, le frère, l'ami, le parent étant un terroriste ou un potentiel terroriste qui s'ignore ou non, chacun fait de lui un proche, pour ne pas éveiller sa susceptibilité et son agressivité, mais jamais un intime. De même, les personnes déjà enrôlées, et qui ne veulent pas se faire découvrir par leurs proches, maintiennent ceux-ci dans les liens de la proximité mais en coupant ceux de l'intimité.

Cette attitude du silence informationnel s'explique par la crise de confiance qui structure les rapports des citoyens vis-à-vis de presque tout le monde, puisqu'en effet « on ne sait plus qui est qui ». Dans les conversations, certains citoyens vont jusqu'à faire l'hypothèse que personne n'est digne de confiance y compris les acteurs les plus insoupçonnés. Cette hypothèse selon laquelle tout le monde porte un masque dans la lutte anti-terroriste est une idée inquiétante, elle-même porteuse d'une forme de terreur intellectuelle. Vivre avec l'idée que n'importe qui, à côté de soi, avec soi, est un potentiel terroriste doit être traumatisant.



## CHAPITRE VII

---

### LES STRATÉGIES GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU BÉNIN

**Estelle K. Djanato<sup>200</sup>**

De nombreux citoyens béninois reconnaissent vivre désormais la peur au ventre mais plus spécifiquement, avec la méfiance de l'autre. D'autres ont évoqué le poids économique du terrorisme sur leur quotidien. L'évolution rapide du terrorisme dont ces dernières années ont été témoin, a imposé au gouvernement du Bénin de prendre des mesures aussi bien préventives que défensives afin de permettre aux citoyens de retrouver la quiétude et la sérénité qui caractérisaient le pays.

Quelles sont donc les initiatives entreprises par le Bénin, face à la barbarie que les groupes terroristes infligent depuis des années aux populations ? Ce chapitre nous donne l'occasion de répondre à cette problématique. Nous aborderons le sujet sur deux volets.

---

<sup>200</sup> Spécialiste des questions de sécurité et du genre, Assistante de recherche associée au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Tank).

Deux orientations s'offrent à nous dans l'analyse des stratégies gouvernementales de contreterrorisme. Nous aborderons d'une part la lutte contre le terrorisme sous l'angle du contrôle et de la répression avec un focus sur le rôle des forces de défense et de sécurité. Il s'agira principalement de mettre l'accent sur ce qui est fait par les détenteurs de la force, notamment les forces armées de terre. Cette stratégie du tout-militaire, se décline en action de renseignement, de sécurisation du territoire et d'intervention face aux attaques des groupes terroristes.

Les mesures ne relevant pas de l'ordre du tout-militaire, partie intégrante de l'arsenal de lutte de l'Etat béninois, seront également analysées dans cette partie. La lutte contre le terrorisme, requiert la contribution de chacun et de tous. Celle-ci s'est exprimée à travers la collaboration née entre les FDS et la population. Collaboration qui s'inscrit dans une démarche d'efficacité des actions de protection de l'intégrité territoriale. La prise en compte des zones frontalières où les infrastructures sociocommunautaires de base restent encore un luxe aux yeux des populations, participent dans la stratégie de l'Etat à rebâtir chez ces citoyens qui ne s'en considèrent plus ou pas, le lien de citoyenneté qui au fil des années s'est vu effrité. Nous aborderons pour finir, les réformes effectuées pour soutenir la lutte.

## 1. La réponse militaire

Au nombre des questionnements et débats qu'avaient suscités les attentats du 11 septembre 2001, l'engagement et l'implication des forces de défense et de sécurité contre le terrorisme étaient au cœur des discussions. La « guerre au terrorisme »<sup>201</sup> devint ainsi le paradigme ultime du conflit asymétrique, conférant alors aux détenteurs de la force au sein de l'Etat, le rôle principal de la défense de l'intégrité territoriale face à un ennemi difficilement identifiable. La stratégie du Bénin laisse transparaître une orientation militaire de la lutte contre le terrorisme. Compte tenu du défi sécuritaire que constitue le phénomène terroriste, les forces de défense et de sécurité restent donc les premiers acteurs dans la lutte. Cette stratégie repose sur le triptyque : renseignement, sécurisation du territoire, intervention militaire.

### 1.1. *Le renseignement*

Le renseignement désigne une information recherchée dans le but de répondre à un besoin de savoir utile à la décision en environnement incertain ou opaque<sup>202</sup>. Il occupe une place de choix dans la stratégie militaire du Bénin en matière de lutte contre le terrorisme. Les

---

<sup>201</sup> Jean-Paul Hanon, « Militaire et lutte antiterroriste », *Cultures et conflits*, n° 56, 2004, pp. 121-140.

<sup>202</sup> Francis Beau, « Culture du renseignement et théories de la connaissance », <http://www.cairn.info/revue-internationale-dintelligence-economique-2010-1-page-161.htm>, consulté le 20 décembre 2022.

informations ainsi obtenues et analysées participent d'une bonne stratégie d'intervention des forces de défense et de sécurité.

Globalement, les FDS béninoises reposent encore, en grande partie, sur la méthode classique et humaine de renseignement. Pour cela, il existe la voie plus populaire qui fait de tout citoyen un agent de renseignement devant remonter aux autorités locales et sécuritaires tout mouvement suspect, notamment dans les zones affectées. Mais il existe aussi celle, plus secrète et structurée, qui repose sur des agents de renseignements. A ce niveau, une limite est notée sur le terrain : contrairement au secret qui caractérisait ce milieu, les populations semblent aujourd'hui capables d'identifier ceux qui, dans leur quartier, seraient des agents de renseignement. Certains agents organiseraient la fuite de l'information afin d'entretenir une certaine crainte de la population à leur égard ; ce qui entrave la mission de renseignement qui leur est confiée. Des méthodes de renseignements plus modernes et technologiques sont envisagées pour se généraliser. Mais pour l'instant, le pays peut encore compter sur la coopération avec les services de renseignements occidentaux notamment français et américains qui sont actifs dans la région. La coopération des services de renseignements des pays de l'Initiative d'Accra est aussi évoquée<sup>203</sup>.

---

<sup>203</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo.

## 1.2. *Le renforcement de la sécurisation du territoire*

Face à la situation sécuritaire qui déstabilise la paix et la quiétude des citoyens béninois, la sécurisation du territoire s'apprécie d'abord en termes de réformes initiées par le gouvernement en ce qui concerne les détenteurs de la force. En 2017, la fusion de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ayant donné lieu à la création de la police républicaine, constitue une réforme de taille en matière de sécurité du territoire. En effet, la couverture sécuritaire du territoire est aujourd'hui assurée à un peu plus de 85% contre 55%. Même si les attributions de la police républicaine portent principalement sur « l'ordre public et la sécurité intérieure ; la protection des institutions et installations de l'Etat ; le respect des lois et règlements ; la protection des personnes et des biens ; les fonctions de police aux armées »<sup>204</sup>, cette entité entre tout aussi bien en ligne de compte dans la stratégie de lutte contre le terrorisme mise en place par le gouvernement béninois<sup>205</sup>. Ainsi, les zones frontalières très affectées par le phénomène terroriste sont, de façon régulière, sillonnées par des patrouilles afin de contrôler l'expansion des différents groupes terroristes sur le territoire<sup>206</sup>.

---

<sup>204</sup> Article 3 de la Loi N°2017-41 du 29 décembre 2017 portant création de la police républicaine en République du Bénin, <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2017-41>., consulté le 21 décembre 2022.

<sup>205</sup> « Le gouvernement en action »..., op. cit.

<sup>206</sup> « Interview du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, « Rupture An 4 : Des défis sécuritaires relevés, les Béninois mieux sécurisés », <https://www.gouv.bj/actualite/608/rupture-4-defis-securitaires-releves-beninois-mieux-securises/>, consulté le 13 janvier 2023.

Par ailleurs, la création en 2020 de la Garde nationale<sup>207</sup>, nouvelle composante de l'armée béninoise, vient également renforcer la stratégie de lutte du gouvernement contre le terrorisme. En effet, selon le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la défense nationale, il s'agit d'une force d'intervention, qui vient en soutien à l'armée de terre dans le cadre de cette lutte<sup>208</sup>.

Au-delà de ces réformes structurelles, la sécurisation du territoire repose également sur une politique de recrutement et d'équipement des forces de défense et de sécurité. Pour ce faire, le gouvernement avait annoncé en 2021, une augmentation de 12% du budget des forces armées béninoises pour l'année 2022 et 760 millions d'euros supplémentaires à l'horizon 2026<sup>209</sup>. Cette politique de recrutement vise également une formation plus adaptée qui intègre dans les curricula, les notions de l'extrémisme violent et du terrorisme. L'idée qui soutient cette politique de recrutement est d'avoir un effectif de soldats avertis sur les nouveaux défis sécuritaires et qui, efficacement, défendent l'intégrité du territoire.

---

<sup>207</sup> Loi N°2020-15 du 3 juillet 2020 modifiant et complétant la loi N°90-016 du 18 juin 1990 portant création des forces armées béninoises, <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2020-15>., consulté le 21 décembre 2022.

<sup>208</sup> « Le Gouvernement en action »..., op. cit.

<sup>209</sup> Pierre d'Herbès, « Face à la contamination djihadiste : comment le Bénin muscle son système immunitaire ? », *Conflits revue de géopolitique*, 16 juillet 2022, <https://www.revueconflits.com/face-a-la-contamination-djihadiste-comment-le-benin-muscle-son-systeme-immunitaire/>, consulté le 20 décembre 2022.

Compte tenu de la recrudescence des attaques sur le territoire, le gouvernement a, pour la période 2021-2022, procédé à un recrutement progressif de 1800 policiers et 2000 militaires. Ce processus de recrutement entre en ligne de compte dans la lutte contre le terrorisme<sup>210</sup>.

Sur le terrain, ces recrutements subissent la résistance d'une partie des citoyens. Ceux-ci ont peur, comme le témoignent les propos d'un père de famille rencontré à Sèmè-Podji au sud-est du pays : « *je ne laisserai jamais un de mes fils ou un membre de ma famille s'aventurer dans les forces armées béninoises dans le but d'être déployé pour sécuriser les frontières du Bénin. Non ! Il y a d'autre corps de métier accessibles au Bénin. Je préfère l'orienter vers l'un d'eux* »<sup>211</sup>. D'autres, par contre, soutiennent l'initiative et y trouvent un devoir patriotique de protection du territoire au péril de leurs vies<sup>212</sup>.

La politique d'équipement, quant à elle, vise à doter l'armée béninoise des équipements lui permettant d'être plus opérationnelle face aux groupes terroristes qui s'implantent sur le territoire. A titre d'exemple, la police républicaine s'est vue octroyer, au titre de cette politique, des moyens roulants, notamment quarante

---

<sup>210</sup> Abraham Kwame, « Lutte contre le terrorisme : Patrice Talon appelle à une action concertée et intelligente des Etats ouest-africains », 8 décembre 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/monde/lutte-contre-le-terrorisme-patrice-talon-appelle-%C3%A0-une-action-concert%C3%A9e-et-intelligente-des-etats-ouest-africains/2758891>, consulté le 15 décembre 2022.

<sup>211</sup> Entretien avec un père de famille à Sèmé Kpodji, le 17 septembre 2022.

<sup>212</sup> Entretien avec un agent de la Mairie de Kandi, le 30 octobre 2022.

(40) véhicules pick-up qui serviront à renforcer leurs actions sur le terrain. Le Bénin a également consenti des investissements importants, estimé à près de quatre-vingt (80) milliards de Francs CFA pour équiper les forces de défense et de sécurité, afin de garantir davantage la sécurité des personnes et des biens. C'est également dans ce contexte que s'inscrit la construction annoncée de plusieurs dizaines de positions avancées, fortifiées et de dix bases opérationnelles avancées<sup>213</sup>. Le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la défense nationale, expliquait notamment que le taux de renforcement des équipements de l'armée béninoise passait de 17% en 2016 à 51% en 2020, pour 75% en 2022<sup>214</sup>.

Outre le renforcement matériel et humain, la stratégie militaire du gouvernement béninois repose également sur la riposte des Forces de Défense et de Sécurité face aux groupes terroristes.

### 1.3. *L'intervention des Forces de défense et de sécurité*

L'ultime but du recrutement, de la formation et de l'équipement des FDS est leur déploiement pour contrer l'avancée des groupes terroristes. A cet effet, il faut rappeler que le gouvernement béninois avait déjà positionné depuis 2018, une partie de ses forces armées

---

<sup>213</sup> « Le gouvernement en action » ..., op. cit.

<sup>214</sup> *Ibid.*

dans les espaces frontaliers pour sécuriser les parcs nationaux, en raison de l'important mouvement observé des groupes terroristes dans ces zones<sup>215</sup>. Ces forces sont aujourd'hui pleinement engagées dans la lutte contre les groupes terroristes<sup>216</sup>.

Par ailleurs, les forces armées béninoises ont entrepris, à la suite des attaques enregistrées sur le territoire, des opérations d'intervention. Elles ont repoussé les actions des groupes extrémistes violents, survenus contre la base de l'armée à Kérou et contre le campement d'éleveurs dans la commune de Kalalé<sup>217</sup>. De la même manière, le 11 avril 2022, à la suite de l'attaque survenue dans le Parc Pendjari, elles sont intervenues pour défendre l'intégrité du territoire<sup>218</sup>. Il en est de même de la riposte effectuée, suite aux attaques de Matéri, les 11 et 12 octobre 2022, ayant permis de mettre hors d'état de nuire huit (08) terroristes<sup>219</sup>. Ces interventions de l'armée béninoise se

---

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Entretien avec un agent du bureau de l'Association villageoise de gestion des réserves de faune de Kandi, le 30 octobre 2022.

<sup>217</sup> Abraham Kwame, « Bénin : l'armée repousse deux attaques terroristes dans le Nord », 25 novembre 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/b%C3%A9nin-l-arm%C3%A9e-repousse-deux-attaques-terroristes-dans-le-nord-m%C3%A9dias/2748231>, consulté le 30 novembre 2022.

<sup>218</sup> Jeune Afrique, « Bénin : le parc de la Pendjari est la cible d'une nouvelle attaque terroriste », 12 avril 2022, <https://www.jeuneafrique.com/1338055/politique/benin-le-parc-de-la-pendjari-est-la-cible-dune-nouvelle-attaque-terroriste/>, consulté le 30 novembre 2022.

<sup>219</sup> Africanews, « Bénin : huit terroristes tués près d'un camp de l'armée à Matéri », 14 octobre 2022, <https://fr.africanews.com/2022/10/14/benin-huit-terroristes-tues-pres-dun-camp-de-larmee-a-materi/>.

sont poursuivies en novembre 2022, à la suite de l'attaque contre un détachement de l'armée à Koabagou dans la commune de Kérou.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que l'armée joue un rôle important dans la lutte contre le terrorisme, mais elle ne peut répondre, seule, à ce défi sécuritaire aux facettes multiples.

## **2. La réponse non militaire**

Ce deuxième volet de la lutte du gouvernement béninois contre le terrorisme repose sur quatre points : les initiatives de coproduction de la sécurité, la gestion des zones frontalières, la réforme du système judiciaire et les réformes administratives.

### ***2.1. Les initiatives de coproduction de la sécurité***

D'un point de vue sociojuridique, la coproduction désignerait les nouveaux modes d'actions de l'État qui se manifestent par le recours à des formes de partenariats dans le but de répondre aux besoins de la population<sup>220</sup> ; ici donc, aux besoins de sécurité. L'origine de la sécurité n'est plus seulement étatique, elle prend désormais l'allure d'un partenariat entre les FDS et les populations

---

<sup>220</sup> Héritage Bita Heyeghe, « L'avènement de la coproduction de la sécurité : le bilan et les acteurs », *Les Annales de droit*, 13 décembre 2018, <http://journals.openedition.org/add/978>; DOI : 10.4000/add.978, consulté le 15 décembre 2022.

civiles. Daniel Vaillant le soulignait si bien en affirmant que « la sécurité est l'affaire de tous »<sup>221</sup>. Compte tenu de la capacité des terroristes à se fondre dans la population, la coproduction de la sécurité, apparaît comme un levier d'action indispensable.

Elle repose essentiellement sur l'inclusion, le dialogue et la confiance entre les acteurs de la sécurité et les communautés locales, en particulier, celles qui sont marginalisées et les plus exposées à la vulnérabilité et à la violence, favorisant le rapprochement des forces de sécurité intérieure et de la population. Le gouvernement a fait de la coproduction de la sécurité, un impératif. Ainsi, en octobre 2022, les têtes couronnées, les autorités religieuses et leaders d'opinion, les élus locaux, les responsables d'associations de développement des communes de Karimama, Malanville, Ségbana, Kandi, Copargo, Djougou, Ouaké et Bassila<sup>222</sup>, ont été sensibilisés sur cela.

## ***2.2. La gestion des zones frontalières***

Le Bénin a aussi mis l'accent sur la correction des vulnérabilités sociales. Partageant ses frontières avec des

---

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> « Face aux attaques des groupes armés terroristes aux frontières : Des leaders locaux sensibilisés sur la collaboration entre forces de sécurité et populations », 21 octobre 2022, <https://www.gouv.bj/actualite/1966/face-attaques-groupes-armes-terroristes-frontieres-leaders-locaux-sensibilises-collaboration-entre-forces-securite-populations/>, consulté le 28 novembre 2022.

pays qui peinent à se débarrasser des groupes terroristes, le pays a choisi de mettre le développement des zones frontalières comme variable importante de la lutte qu'il mène contre le terrorisme. Ainsi, le décret 2021 N° 2021-055 du 10 février 2021 confie à l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF), la mission « d'impulser, de promouvoir et de coordonner les activités de gestion intégrée des espaces frontaliers de la République du Bénin ; de préparer, d'élaborer et de vulgariser les instruments juridiques internationaux, les textes législatifs... relatifs à la délimitation, la démarcation et à la réaffirmation des frontières ; de promouvoir et de suivre la coopération transfrontalière comme démarche volontariste de co-développement, d'intégration régionale, de promotion de la paix et du bon voisinage avec les Etats membres »<sup>223</sup>.

Créée depuis 2012, l'agence continue de mener ses activités de développement des espaces frontaliers en tenant compte du contexte sécuritaire du Bénin. De nombreux efforts ont été entrepris afin de répondre aux besoins des populations vivant au niveau des frontières et ainsi marquer la présence de l'Etat. Plusieurs actions ont été menées à l'endroit des populations vivant dans les espaces frontaliers tout en tenant compte des besoins spécifiques

---

<sup>223</sup> Article 5 du statut de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des espaces Frontaliers, intégré au Décret N° 2021-055 du 10 février 2021 portant approbation des statuts de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des espaces Frontaliers, <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2021-055/>, consulté le 16 décembre 2022.

des femmes. Dans cette perspective, l'ABeGIEF a permis de donner vie à plusieurs espaces frontaliers du pays par la mise en place des infrastructures et équipements sécuritaires, sociocommunautaires et économiques (postes de police, écoles, centres de santé, électricité, eau potable, hangars et latrines pour les communautés, la formation et l'équipement de groupements de femmes dans les localités frontalières, mise à disposition de femmes maraîchères des motopompes, etc.).

Entre autres activités à inscrire à l'actif de l'institution, nous avons la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes des localités de Djindè, Gabi, Tounga et de Madécali dans la commune de Malanville et à Monsey, Karimama et Bello Tounga dans la commune de Karimama ; la formation des femmes de Karimama et de Malanville<sup>224</sup>, sur les techniques modernes de conservation des produits halieutiques, la construction de magasins de stockage des produits agricoles, la réalisation de forages agropastoraux, le balisage des couloirs pastoraux.

Une des actions phares de l'agence a été la mise en place d'une Unité spéciale de surveillance des frontières (USSF) conjointement avec la Direction générale de la police républicaine. Sa mission est de « rechercher,

---

<sup>224</sup> Michael Matongbada, « Le Bénin peut-il prévenir la propagation régionale du terrorisme ? », 08 mars 2019, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-benin-peut-il-prevenir-la-propagation-regionale-du-terrorisme>, consulté le 21 décembre 2022.

prévenir et empêcher toutes atteintes de l'extérieur de l'Etat ; veiller à la protection des limites territoriales du Bénin ; organiser des patrouilles transfrontalières ; dissuader toutes velléités criminelles ; soutenir les unités des forces de sécurité publique et assimilées dans le démantèlement des réseaux criminels ; concourir au recueil des renseignements généraux et de surveillance du territoire ; participer à la lutte contre le terrorisme ; concourir au maintien et au rétablissement de l'ordre dans les espaces frontaliers »<sup>225</sup>. A titre d'exemple, l'USSF contribue à la sécurisation du couloir frontalier du fleuve Niger et de la rivière Mékrou.

### *2.3. La réforme du système judiciaire*

Créée à la faveur de la loi N°2018-13 du 02 juillet 2018 modifiant et complétant la loi N°2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), constitue une force de répression du pouvoir judiciaire contre les infractions énumérées dans son libellé. Cette cour s'inspire partiellement des modèles de ses voisins du Niger, du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal.

Dans une sous-région caractérisée par une insécurité nourrie par les agissements des groupes terroristes (Boko

---

<sup>225</sup> Article 50 du décret n°2016-136 du 17 mars 2016 portant création, attributions, et fonctionnement des unités spécialisées à la police nationale, <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2016-0136/>, consulté le 29 décembre 2022.

Haram, Ansar Dine et le MUJAO, etc.), le Bénin a tôt fait de créer un cadre lui permettant de faire face aux menaces d'origine terroriste<sup>226</sup>. Il s'agit là d'une mesure nécessaire compte tenu de la montée en puissance de certains groupes sur son territoire. Cette cour vient ainsi répondre à une difficulté dans le système judiciaire du Bénin, notamment en ce qui concerne la répression des formes d'infractions émergentes telles que le terrorisme<sup>227</sup>.

Malgré ses ambitions, la CRIET est souvent décriée, car perçue comme une cour de répression des opposants. Il faudra tout de même inscrire à son actif, la condamnation à 20 ans de prison d'un membre du groupe terroriste GSIM<sup>228</sup>. Plusieurs autres cas de présumés terroristes et leurs complices sont encore pendant devant cette cour<sup>229</sup>.

---

<sup>226</sup> La seconde raison d'être de l'existence de cette Cour repose sur des besoins d'assainissement économiques du pays en vue d'atteindre le développement souhaité.

<sup>227</sup> Décret N° 2020-018 du 08 janvier 2020 portant transmission à l'assemblée nationale du projet de loi modifiant et complétant la loi N° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée par la loi N° 2018-13 du 02 juillet 2018 relative à la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme, <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2016-0136/>, consulté le 29 décembre 2022.

<sup>228</sup> Banouto, « CRIET : un membre du groupe terroriste GSIM condamné à 20 ans de prison », 17 novembre 2022, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20221117-criet-un-membre-du-groupe-terrorisme-gsim-condamne-a-20-de-prison> ; consulté le 5 janvier 2023.

<sup>229</sup> KOACI news, « Bénin : quatre présumés terroristes béninois arrêtés dans le Nord », 27 octobre 2021, [https://www.koaci.com/article/2021/10/27/benin/politique/benin-quatre-presumes-terroristes-beninois-arretes-dans-le-nord\\_154975.htm](https://www.koaci.com/article/2021/10/27/benin/politique/benin-quatre-presumes-terroristes-beninois-arretes-dans-le-nord_154975.htm), consulté le 5 janvier 2023.

## *2.4. Les réformes administratives*

Créée par décret N°2006-752 du 31 décembre 2006, la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) joue un rôle capital en tant que cellule de renseignement financier en charge de la lutte contre les crimes et infractions relatifs au volet financier et économique<sup>230</sup>. A cet effet, le Conseil des ministres du 22 juin 2022 a créé un Comité national de coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive. Ce comité qui vient renforcer les actions du CENTIF, a pour attributions, entre autres, d'« assurer le contrôle de la mise en œuvre des obligations et exigences de la lutte contre le blanchiment de capitaux, les financements du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive...»<sup>231</sup>.

Par ailleurs, la création de la Commission nationale de lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme entre également en ligne de compte de cette

---

<sup>230</sup> Elle a pour responsabilité : « le traitement et la transmission d'informations en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » conformément aux dispositions de la loi N°2018-17 du 25 juillet 2018 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Bénin, <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2018-17/>, consulté le 29 décembre 2022.

<sup>231</sup> Article 2 du Décret N°2022-350 du 22 juin 2022 portant attributions, organisations et fonctionnement du Comité national de Coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2022-350/>, consulté le 29 décembre 2022.

lutte menée par le Bénin. Cette commission a pour mission d'adapter la législation du pays à la prévention et à la lutte contre le terrorisme. Cette volonté de lutter contre le terrorisme avec pour objectif d'atteindre une sécurisation globale du territoire national, s'est également traduite, par la création d'un comité chargé du contrôle des missions de sécurisation du territoire national. Ses missions recouvrent entre autres « la surveillance de la sécurisation des corridors et axes secondaires du territoire national ; le suivi de la bonne gestion des ressources additionnelles allouées à la sécurité publique ; l'inspection externe du bon fonctionnement des unités de la sécurité publique... »<sup>232</sup>.

Au nombre des conflits dont peuvent se nourrir les groupes terroristes qui s'implantent au Bénin, les citoyens enquêtés ont, pour la majorité, évoqué le conflit entre agriculteurs et éleveurs. Un conflit, qui au regard des dégâts qu'il a entraînés, a amené les gouvernements successifs à entreprendre de nombreux efforts en vue de la coexistence pacifique des deux communautés socioprofessionnelles. En 2020, le Comité national de gestion et de sécurisation du pâturage<sup>233</sup> a été créé pour mettre en œuvre le Plan national d'orientation et

---

<sup>232</sup> Article 2 du Décret N°2023-006 du 16 janvier 2023 portant création, missions et composition du Comité chargé du contrôle des missions de sécurisation du territoire national, <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2023-006/>, consulté le 21 janvier 2023.

<sup>233</sup> Compte rendu du Conseil des Ministres du 14 octobre 2020, <https://sgg.gouv.bj/cm/2020-10-14/> consulté le 10 janvier 2023.

de développement des activités pastorales, prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et veiller à la résolution des conflits qui naissent.

Comme pour s'assurer d'un climat effectif de paix dans les activités menées par les deux communautés qui pourtant se complètent, le gouvernement a, en 2021, créé le Haut-commissariat à la sédentarisation des éleveurs. Un organe rattaché à la Présidence de la République. La mise en place de cet organe repose sur la nécessité de modernisation de l'élevage mais aussi sur la vision de mettre définitivement fin au conflit occasionné par la transhumance<sup>234</sup>.

Les initiatives ci-dessus évoquées montrent que le gouvernement prend la mesure de la situation. Ses actions sont complétées par des initiatives portées par d'autres acteurs.

---

<sup>234</sup> Sa mission est de mettre en œuvre la politique de sédentarisation des éleveurs ; d'apaiser et de coordonner les actions des autorités publiques dans le domaine de l'élevage ; de sensibiliser sur les mesures en vue de la cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs ; de définir les orientations pour la modernisation du système de l'élevage au Bénin. Voir le Compte rendu du Conseil des Ministres du 16 juin 2021, Compte rendu du Conseil des Ministres du 16 juin 2021, <https://sgg.gouv.bj/cm/2021-06-16>, consulté le 14 janvier 2023.

## CHAPITRE VIII

---

### LES STRATÉGIES NON GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU BÉNIN

Estelle K. Djanato<sup>235</sup>

Seule entité détentrice du pouvoir d'user de la force face à des menaces venues aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, l'Etat béninois, s'est évertué à prendre des mesures tant militaires (la sécurisation du territoire national avec un accent sur les zones frontalières, à travers des politiques de recrutement et d'équipement des forces de défense et de sécurité) que non militaires (les initiatives de coproduction de la sécurité, la gestion des zones frontalières à travers des projets et programmes de développement, la réforme du système judiciaire et les réformes administratives), visant à apporter une solution aux besoins des populations vivant dans les zones frontalières. Toutefois, ces populations pointent la relative efficacité de ces mesures étatiques. Cette insatisfaction a poussé certains citoyens à entreprendre des initiatives.

---

<sup>235</sup> Spécialiste des questions de sécurité et du genre, Assistante de recherche associée au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Tank).

Au-delà des individus, les élus locaux s'investissent également contribuent à la lutte. Ici, il s'agira de mettre la lumière sur les différentes initiatives citoyennes qui sont prises, soit de façon spontanée ou sur la base d'une conjugaison des forces. Le rôle des acteurs au niveau décentralisé sera également mis en exergue. Mais, au-delà des initiatives locales, nous mettrons également l'accent sur un début d'action internationale en cours.

## 1. Les stratégies des acteurs locaux

Cette partie sera consacrée à l'étude des mesures qui sont prises par les populations, premières victimes et cibles directes du terrorisme. Mais, il sera aussi question des initiatives prises par les collectivités locales.

### 1.1. *Les initiatives citoyennes*

Sept types d'initiatives méritent d'être évoqués ici :

***La sensibilisation.*** Plusieurs initiatives de sensibilisation ont été entreprises dans les zones affectées et exposées. Dans un contexte sécuritaire qui se dégrade et qui crée l'effritement de la cohésion sociale, aucun acteur n'est de trop dans la lutte. Les différentes ONG interviewées dans le cadre de cette étude, s'investissent dans les activités de sensibilisation, dans le but de contribuer à fermer la porte au recrutement dans le rang des populations.

Elles ont ainsi fait de la sensibilisation une activité centrale. Aucun projet de développement ne pouvant véri-

tablement servir aux populations bénéficiaires dans un contexte sécuritaire très étiolé, les ONG locales ont privilégié la sensibilisation. A Natitingou, par exemple, l'ONG Potal Men<sup>236</sup> s'est investie dans la sensibilisation des populations des départements de l'Atacora, de l'Alibori et du Borgou où des thèmes émergents comme l'extrémisme violent et le terrorisme sont développés afin de sensibiliser les citoyens sur les risques liés à ce phénomène.

*L'ONG Action Entraide et Développement* qui intervient dans les communes de l'Atacora dont Natitingou, Kandi, Tanguiéta et Matéri, met fortement l'accent sur la sensibilisation des communautés. A Djougou, une ville à risque, carrefour commercial, *l'ONG Centre de recherche et d'appui au développement local*, s'évertue à la sensibilisation des populations sur les dangers du phénomène et la nécessité d'adopter des comportements dans le but de préserver la paix et la cohésion sociale.

Ces sensibilisations sont également axées à l'endroit des femmes. La raison de l'attention portée aux femmes dans les activités de sensibilisation reste la même pour les diverses ONG avec qui nous nous sommes entretenues. La responsable de *l'ONG Centre de Recherche et d'Appui au Développement Local* l'a si bien exprimé : « beaucoup

---

<sup>236</sup> Une ONG mise sur pied par Bio Orou Djega, qui travaille avec la communauté des éleveurs et dont la mission est d'amener cette communauté à exercer avec professionnalisme leurs activités tout en mettant un accent particulier sur leur alphabétisation. Les activités de l'ONG s'étendent, au-delà du département de l'Atacora, aux départements de l'Alibori et du Borgou là où cette communauté est davantage présente.

de femmes, compte tenu de la situation économique très dure, poussent leurs enfants à l'exode rural [ou à l'immigration clandestine]. Mais elles ignorent au début que leurs enfants vont rejoindre les groupes terroristes »<sup>237</sup>. L'Imam central de Djougou confirme cet état de chose. Avec son ONG Lemam Bogou, il travaille avec les femmes des marchés pour prévenir le phénomène : « Ce sont les mamans qui financent les voyagent des enfants. On travaille donc beaucoup avec elles pour leur montrer les difficultés que ces enfants-là courent »<sup>238</sup>. Il y a donc, dans l'action des ONG, une prise de conscience du rôle indirect des femmes dans le développement du terrorisme. Ces séances de sensibilisation ont donc pour objectif de prévenir toute incitation des jeunes par leurs mères à se laisser recruter par les groupes terroristes. Ces séances de sensibilisation<sup>239</sup> ont souvent été appuyées par les leaders religieux et traditionnels.

---

<sup>237</sup> Entretien avec la responsable de l'ONG Centre de Recherche et d'Appui au Développement Local, Cotonou, le 4 septembre 2022.

<sup>238</sup> Entretien avec l'Imam central de Djougou, Premier Vice-président de la Conférence islamique du Bénin El-Hadj Abdoul Razack Samari, Fondateur de l'ONG Lemam Bogou, Djougou, le 4 septembre 2022.

<sup>239</sup> Les responsables d'ONG de même que les leaders traditionnels rencontrés ont fait savoir, que compte tenu de la sensibilité du sujet, les termes « extrémiste violent » ; « terroriste » ; « groupe terroriste » sont systématiquement banni du langage de communication à l'égard de la population. Ceci est d'autant plus vrai que les autorités locales dans leurs activités de sensibilisation trouvent des notions de substitution pour passer leurs messages. Ainsi quand on se retrouve à Alfakoara, on parlera de « ENESAMMIAN », les hommes bizarres en Mokolé, pour désigner les groupes extrémistes violents ou terroristes. Au-delà même du cadre de la sensibilisation, certaines des personnes que nous avons interviewées dans leurs réponses préféraient l'utilisation des termes « nos amis » ou encore « les gars ».

### ***La mise en place des cadres d'expression et d'échange.***

Les activités des groupes terroristes affectent principalement la cohésion sociale. La peur, la méfiance de l'autre, la crainte, sont entre autres les implications sociales évoquées par la plupart des personnes interviewées. A cet effet, des cadres d'échange ou de dialogue sont régulièrement organisés afin de partager les informations sur le phénomène du terrorisme dans chaque communauté mais surtout d'amener les communautés à ne pas privilégier la haine et le langage haineux. Ces cadres impliquent les leaders religieux et traditionnels ainsi que les chefs de village et de quartier. L'idée maîtresse de ces cadres d'échanges est d'unir la population pour faire, sur la base des comportements pacifiques quotidien et d'acceptation de l'autre, barrière à l'expansion du phénomène de l'extrémisme violent. Nos recherches nous ont permis de voir que face à la situation sécuritaire, le réflexe premier est de communiquer autour du phénomène, soit pour dissiper les craintes, soit pour indiquer les réflexes sécuritaires possibles<sup>240</sup>.

### ***L'éducation sensible à la lutte contre le terrorisme et à la paix.***

L'éducation reste « le premier vecteur humaniste qui permet aux populations de ne pas vexer dans des discours de violence, et d'avoir des perspectives professionnelles ». Ces mots du responsable de l'ONG Potal Men traduisent toute l'importance de l'éducation

---

<sup>240</sup> Entretien avec le Chef d'Arrondissement de Oungaradebou, le 30 octobre 2022.

sensible à la lutte contre le terrorisme et à la paix. L'objectif de cette éducation est de déconstruire chez les jeunes et les adultes les mentalités de haine, de destruction de l'harmonie sociale, alimentées. L'ONG repose également son action sur le fait qu'aujourd'hui, les jeunes n'ont plus de vraies références qui peuvent leur servir de lumière pour construire leur avenir.

***La formation à l'alphabétisation des communautés.*** Il s'agit d'une initiative conduite par l'ONG Potal Men dont le responsable Bio Orou Djega explique les fondements : « *Notre alphabétisation n'est pas celle classique suivant l'abécédaire. C'est une alphabétisation conscientisante qui vous amène à vous remettre en cause afin de chercher des solutions pour vous-mêmes autour de vous, etc. C'est tout un processus* »<sup>241</sup>. Selon lui, cette initiative a effectivement impacté positivement les communautés. « *Cette année, nous avons voulu créer 25 centres d'éducation et de formation qui prennent chacun 30 personnes dans le département de l'Atacora. Mais nous sommes allés à 70 parce que les populations, les vieux sages, les leaders ont voulu en bénéficier. Nous pensons que cet effectif de 70 centres n'est pas négligeable parce qu'à l'issue du parcours, vous devez sortir avec une idée d'action pour votre développement et pour celui de la communauté. Et là, il y a un processus qui permet de s'autoévaluer pour réaliser l'action sans trop de moyens.*

---

<sup>241</sup> Entretien avec le responsable de l'ONG POTAL MEN, Natitingou, le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

*Donc nous pensons que c'est quelque chose qui a pris. Et si nous sommes encouragés et accompagnés, nous pensons que c'est un des moyens pour lutter contre l'extrémisme violent »<sup>242</sup>.*

***La création des espaces de dialogue communautaire.***

Au nombre des actions prises par les populations elles-mêmes pour lutter contre le terrorisme, nous avons pu identifier les espaces de dialogue communautaire. Ils sont créés afin d'anticiper certains conflits quand des signes sont perçus au sein des communautés ou de régler les différends existants dont les plus fréquents sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les conflits domaniaux. Les leaders communautaires et religieux sont très souvent impliqués dans ces séances et sont également encouragés à mener ces dialogues dans leurs localités.

L'avantage de ces dialogues est qu'ils tiennent compte des dynamiques de ces communautés dans l'approche de règlement des conflits. Le style de communication privilégié lors de ces dialogues communautaires est une communication non violente. *« Le dialogue communautaire a amené deux camps d'un arrondissement qui étaient opposés par rapport à un problème de terrain qui durait plus de cinq ans au tribunal à s'entendre et à régler leur différend. Les juges ont accepté la procédure. Au même moment, il y a un autre problème similaire qui a été tran-*

---

<sup>242</sup> Entretien avec le responsable de l'ONG POTAL MEN, Natitingou, le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

*ché, et qui a donné raison à un camp, dans un arrondissement de Kandi. C'est pour ça nous disons qu'il faut mettre les populations au centre de la gestion de leurs propres problèmes »<sup>243</sup>.*

***L'autonomisation économique.*** Outre la sensibilisation et l'éducation, les ONG locales qui ont fait l'objet de notre étude s'investissent également à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés. L'ONG POTAL MEN aurait, par exemple, formé 45.000 personnes dont 20.000 femmes sur la promotion de certaines cultures très rentables dans les départements où nous intervenons. Ces femmes ont été également formées à la transformation du lait de vache en fromage. Ces programmes d'autonomisation permettent aux femmes de regagner confiance en elles-mêmes. Dans cette même perspective, 17.000 hectares ont été également mis à disposition, de même que des cultures fourragères pour accompagner le programme de la sédentarisation des peuls. Le Centre de Recherche d'Appui au développement local de Djougou, s'active également sur le terrain pour améliorer les conditions de vie des femmes. Il forme les femmes à innover à travers des activités génératrices de revenus, ou encore des activités de substitution en vue de leur pleine autonomie.

***Les comités d'alerte et de renseignement.*** Les communautés à la base ont, dans le sens de la lutte contre le

---

<sup>243</sup> *Ibid.*

terrorisme, mis sur pied des comités d'alerte et de renseignement. Les informations issues de ces comités sont convoyées aux forces de sécurité en fonction de leurs zones d'implantation, en vue d'actions concrètes. Les propos d'un agent du bureau d'Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune (Avigref) dans l'Alibori renseignent sur cette mesure : « *Nous avons des équipes sur le terrain dans tous les villages autour du parc. Il y a au moins un bureau Avigref. Dès qu'il y a une situation, ils nous alertent. Nous les avons mis en contact directement avec la direction du parc, notamment le service qui se charge de ces informations pour qu'on puisse s'assurer que celui qui donne l'information est protégé, afin d'éviter les représailles. Cette initiative nous a permis de savoir qu'il y a des gens dans les communautés qui sont leurs répondants, qui parfois même leur donnent des informations sur tel ou tel mouvement, telle ou telle personne, etc. Ce qui leur permettrait de planifier leurs attaques. Notamment, il y a ici le village Goungoun dans la commune de Malanville, qui est pratiquement comme une zone de transition pour eux, puisqu'il y a le parc du côté ouest. Du côté est, il y a la forêt classée de Gounou qui leur permet de garder un camouflage, et de pouvoir évoluer jusqu'au niveau de la frontière avec le Nigeria* »<sup>244</sup>.

Le Responsable de l'ONG Aide Entraide et Développement nous a confié, quant à lui, que sa structure a mis sur

---

<sup>244</sup> *Ibid.*

pied un comité de 500 personnes répartis par arrondissement. Chaque comité est composé d'un leader de jeune, un leader religieux, un leader traditionnel, une femme leader, et un leader d'association d'élèves. Les informations recueillies au niveau de chaque comité sont relayées au siège. Le traitement de ces informations se fait en collaboration avec les forces de sécurité. Ces comités travaillent dans le strict anonymat pour des raisons de sécurité de leurs membres.

Il est important de remarquer que ces diverses initiatives sont prises et mises en œuvre par des jeunes (hommes et femmes), personnes âgées, de toutes les confessions religieuses, animés par le besoin d'agir pour la paix dans leurs diverses communautés<sup>245</sup>. Compte tenu de la situation sécuritaire et de la peur qui progressivement a fait son nid dans le quotidien des populations, ces initiatives sont bien accueillies par elles en ce sens qu'elles rassemblent toutes les catégories sociales de la société autour d'une cause commune.

---

<sup>245</sup> « Au niveau de notre ONG, puisque nous sommes musulmans, nous sommes chrétiens, nous sommes endogènes, je suis le président, je suis musulman, le vice-président, c'est un pasteur, le Secrétaire général, il est du culte endogène, mon collègue qui est venu vous chercher, il est de l'église catholique, il est le trésorier, donc, on a des femmes également, de l'église catholique, des religions endogènes, donc, lorsque nous sortons pour nos sensibilisations, nos actions, chacun se retrouve, que vous soyez dans une religion ou dans l'autre ». Entretien avec un responsable d'ONG, Kandi, le 30 octobre 2022.

## 1.2. *Les initiatives décentralisées*

Trois initiatives peuvent être mises sur le compte des collectivités locales.

***Les sensibilisations.*** Les responsables communaux organisent régulièrement des séances de sensibilisation à l'endroit de presque tous les acteurs locaux pour leur faire part de la présence des groupes terroristes sur le territoire national. Certaines mairies, mettent même à contribution, les conducteurs des taxis-motos pour le relai des informations et connaissances issues des séances de sensibilisation. Celle de Kandi en est un exemple. D'autres orientent les sensibilisations vers une catégorie socioprofessionnelle précise, en raison de leur implication directes ou indirectes dans les attaques terroristes. Une autorité préfectorale nous confiait que les mécaniciens sont les bénéficiaires de ces séances, car explique-t-il, ils sont les fournisseurs des pièces utilisées par les groupes terroristes pour la fabrication des matériels et engins explosifs.

***Le renforcement du sentiment d'appartenance à l'Etat.*** Pour faire face aux vulnérabilités sociales, des descentes de terrain sont effectuées par des autorités locales dans les zones reculées où la présence de l'Etat n'est pas effective. Une autorité préfectorale des zones affectées par le terrorisme nous a signalé des descentes régulières pour rencontrer les populations et s'enquérir de leurs besoins. Cet exercice lui a permis d'une part, de faire

un recensement des communautés qui ne jouissaient pas du droit à la nationalité, et d'autre part, d'échanger avec les responsables hôteliers sur la nécessité d'enregistrer tous leurs clients dans une logique de contribution à la sécurité. Ce sentiment d'appartenance à l'Etat est aussi soutenu par les projets de construction d'infrastructures sociocommunautaires.

***Les Comités de réflexion.*** Des comités de travail ou de réflexion sont également installés avec la présence des leaders religieux et traditionnels. L'objectif de ces comités est de réfléchir sur les solutions et mécanismes pour apporter une solution aux défis sécuritaires, mais en tenant compte des besoins de chaque localité. Toutefois, la question qui se pose est relative à la capacité des collectivités locales à transformer en actions concrètes les idées issues des réflexions desdits comités.

## **2. Les stratégies des acteurs internationaux**

Le Bénin de ce fait, suscite l'intérêt d'acteurs de divers horizons avec des objectifs aussi divers que leurs mandats. Pour l'essentiel, ce sont des acteurs qui, au regard de la situation, tentent de s'installer ou qui effectuaient déjà des missions sur le terrain. Il y a d'une part l'action des pays étrangers et d'autre part, celle des acteurs internationaux non étatiques. Loin de faire une liste exhaustive de tous les acteurs, quelques-uns retiendront notre attention.

## 2.1. *L'appui d'Etats étrangers*

Au nombre des acteurs extérieurs qui se positionnent aux côtés du Bénin dans la lutte contre le terrorisme, la France a été en majorité évoquée par les enquêtés, mais beaucoup plus pour exprimer leur crainte pour la sécurité du pays car pour eux sa présence ne favoriserait pas forcément une meilleure gestion du terrorisme. Sans trop nous focaliser sur cette crainte, nous aborderons le soutien qu'apporte la France dans cette lutte. Il est important de rappeler que ce soutien repose sur une influence longtemps préservée depuis la période coloniale. Une influence qui a pris l'allure d'un soutien économique mais aussi militaire et sécuritaire.

Victime depuis 2021 des attaques des groupes terroristes, le Bénin bénéficie aussi de l'appui de la France dans une dynamique de lutte contre le terrorisme. La France participe au renforcement de la stratégie du Bénin dans sa lutte contre le terrorisme, à travers un soutien logistique et en formation de ses forces armées. En septembre 2022, par exemple, elle avait octroyé, au profit des antennes de l'Alibori et de l'Atacora de la Direction des renseignements et de la surveillance du territoire, six motos<sup>246</sup>. Ce renforcement vise notamment la facilité d'accès des agents de la Direction du renseignement à certaines zones reculées<sup>247</sup>. Les Forces armées Béninoises

---

<sup>246</sup> Site de l'Ambassade de France au Bénin, [bj.ambafrance.org](http://bj.ambafrance.org), consulté le 20 novembre 2022.

<sup>247</sup> *Ibid.*

toujours dans le cadre de ce renforcement ont bénéficié de véhicules blindés équipés d'armes d'appui et de moyens de vision nocturne<sup>248</sup>. Ce soutien vise à protéger ces acteurs qui se trouvent en première ligne de la lutte contre le terrorisme, dans leur déplacement sur le terrain.

Lors de sa visite au Bénin en juillet 2022, le président français annonçait des conditions intéressantes qui devraient permettre au Bénin de bénéficier d'un financement devant servir au renforcement de ses capacités militaires. Ce financement, précisait-il, est un nouvel instrument européen en faveur de la paix dénommé « Facilité européenne pour la Paix » dont l'objectif est de renforcer les forces armées du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Bénin.

Par ailleurs, l'étude menée dans les diverses régions du Bénin nous a permis de voir que dans le nord du pays, la collaboration entre le Bénin et la France s'est matérialisée par la présence des forces françaises. Selon un agent de la mairie de Kandi, il s'agit de militaires français qui se sont installés à Ségbana et à Kandi. Le premier groupe installé à Ségbana, serait venu courant août 2022 avec les équipements de la force Barkane (camions, titans, excavateurs)<sup>249</sup>. Le deuxième groupe est

---

<sup>248</sup> « Lutte contre le terrorisme : la France fait don de véhicules blindés aux FAB », *Le Potentiel*, 21 janvier 2023, <https://lepotentiel.bj/2023/01/21/lutte-contre-le-terrorisme-la-france-fait-don-de-vehicules-blindes-aux-fab/>, consulté le 22 janvier 2023.

<sup>249</sup> Entretien avec un agent de la mairie de Kandi, le 30 octobre 2022.

celui des instructeurs français venus dans le cadre d'une mission de renforcement de capacité des forces armées béninoises. Loin de donner une estimation du nombre des militaires français présents, les enquêtés affirment qu'il s'agit d'un effectif important « *avec une logistique utilisée au Mali et qui serait en transit par Kandi pour une destination pas certaine toujours au Bénin* »<sup>250</sup>.

En dehors du soutien militaire, la France, à travers l'Agence Française de Développement, intervient en faveur de l'amélioration des conditions de vie des communautés vulnérables. Elle accompagne ainsi le Bénin à travers le financement de projets qui visent l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, la réduction des inégalités, l'appui à la santé maternelle et infantile, la préservation de l'écosystème et l'amélioration du niveau de vie des populations vulnérables.

Outre la France, les Etats-Unis d'Amérique appuient aussi le Bénin pour repousser les groupes terroristes des frontières du Bénin. Cet engagement des Etats-Unis d'Amérique se traduit par la formation des forces armées béninoises, afin de leur permettre de se défendre efficacement face aux défis sécuritaires imposés par les groupes terroristes. Le Major-Général Dagvin R. Anderson, en visite de travail au Bénin, en 2021, comme le souligne le journal en ligne Banouto, avait réitéré l'appui des Etats-Unis d'Amérique à la formation

---

<sup>250</sup> Entretien avec un agent de la mairie de Kandi, le 30 octobre 2022.

des Forces Armées Béninoises et à l'élaboration des stratégies pour combattre le terrorisme<sup>251</sup>.

Entre 2018 et 2019 également, les forces armées béninoises, ont bénéficié de la part des États-Unis d'Amérique des blindés Bastion, dans le cadre du soutien de la force multinationale mixte contre Boko Haram auquel est partie le Bénin<sup>252</sup>.

Un grand nombre de pays tentent en outre de contribuer indirectement à un renforcement de la résilience et de la cohésion sociale par le biais de projets bilatéraux visant à améliorer la situation socio-économique, à améliorer les processus de gouvernance et à soutenir les processus de décentralisation, la formation professionnelle, etc., et à apporter ainsi une contribution préventive.

## ***2.2. L'appui d'acteurs internationaux non gouvernementaux***

Plusieurs organisations internationales ou encore des organisations internationales non gouvernementales (OING), aux moyens de projets de prévention et de lutte

---

<sup>251</sup> « Lutte contre le terrorisme : Patrice Talon reçoit un haut responsable militaire américain », Banouto, 14 mars 2021, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20210314-lutte-contre-le-terrorisme-patrice-talon-recoit-un-haut-responsable-militaire-americain>, consulté le 13 janvier 2022.

<sup>252</sup> Pierre D'Herbès, « Face à la contamination djihadiste : comment le Bénin muscle son système immunitaire ? », *Conflicts*, revue de géopolitique, 16 juillet 2022, <https://www.revueconflicts.com/face-a-la-contamination-djihadiste-comment-le-benin-muscle-son-systeme-immunitaire/>, consulté le 20 décembre 2022.

contre le terrorisme, tentent de contribuer, par des actions de développement, à la restauration de la quiétude dans les communautés où elles s'implantent. Celles-ci œuvrent à travers plusieurs projets ou programmes qui visent, d'une part à apporter une solution aux nombreux facteurs qui alimentent l'extrémisme violent et le terrorisme, et d'autre part à appuyer d'autres ONG locales sur le terrain dans le cadre des activités qu'elles mènent en lien avec le terrorisme.

L'UNICEF, entre autres, contribue à l'amélioration des conditions d'accès des jeunes et enfants aux services sociaux de base de qualité et assure la formation de ces jeunes afin de faire d'eux des agents de paix dans leurs communautés. Le projet « Renforcer les compétences de vie des jeunes et favoriser leur réinsertion socio-économique pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans l'Atacora »<sup>253</sup> au profit de 28.125 jeunes et enfants de Tanguiéta et Matéri est un exemple.

Le responsable de l'ONG Potal Men expliquait à cet effet que plusieurs organisations internationales comme Care International Togo-Bénin, accompagne, à Natitingou, des familles pauvres à améliorer leurs revenus à travers des activités génératrices de revenus, surtout à l'égard des

---

<sup>253</sup> Hyppolyte Djiwan, « Les jeunes au cœur d'un projet de promotion de la paix et de cohésion sociale dans l'Atacora », 22 juin 2021, <https://www.unicef.org/benin/recits/les-jeunes-au-coeur-dun-projet-de-promotion-de-la-paix-et-de-cohesion-sociale-dans-latacora>, consulté le 16 décembre 2022.

femmes. Plan International Bénin aussi mène des actions à l'endroit des enfants en situation de vulnérabilité et qui n'ont pas accès à des services sociaux de base. Ces différents projets et programmes agissent sur les vulnérabilités sociales qui nourrissent les frustrations des communautés.

Le PNUD a aussi, dans cette dynamique de soutien à la lutte contre le terrorisme, par le biais de son bureau du Bénin, initié des projets visant à appuyer les jeunes et les femmes, pour ainsi renforcer leur résilience socio-économique dans les zones vulnérables ; ou encore renforcer la capacité des acteurs locaux dans la résolution des conflits communautaires<sup>254</sup>.

Creative Associates International Bénin, à travers ses actions, contribue également au renforcement de la cohésion entre les communautés au Bénin. Elle intervient dans la Donga, l'Atacora, et l'Alibori en renforçant les mécanismes de gestion des conflits au niveau communautaire ; la collaboration entre autorités locales et communautés ; apportant un soutien aux jeunes et aux femmes pour leur inclusion dans les processus de prise de décision à divers niveaux.

---

<sup>254</sup> <https://www.undp.org/fr/benin/projects/prevention-des-conflits-et-de-l'extremisme-violent-dans-les-zones-frontalieres-du-benin-du-burkina-et-du-togo> , consulté le 20 décembre 2022.

### *2.3. Les approches conjointes de lutte*

Au-delà de ces organisations, les Etats côtiers, victimes du phénomène terroriste, s'investissent dans des initiatives communes de lutte contreterroriste. Nous nous référons ici à l'Initiative d'Accra. Un mécanisme de sécurité collaboratif et coopératif reposant sur trois niveaux : d'abord, le partage d'informations et de renseignement ; ensuite, la formation du personnel de sécurité et de renseignement ; et enfin, la conduite d'opérations militaires conjointes. Lancée en septembre 2017, elle regroupe le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Ghana, le Mali et le Togo.

Mise en place dans un contexte de menace sécuritaire liée au terrorisme, cette initiative vieille de bientôt six années, vise à prévenir la propagation de l'extrémisme violent à partir de la région du Sahel et à lutter contre la criminalité transnationale organisée au niveau des zones frontalières. Cette coopération compte, au nombre de ses réalisations, les opérations Koudalgou I et II menées en 2018.

Les différentes rencontres internationales, ces derniers mois autour de l'initiative d'Accra, viennent mettre en relief la volonté des Etats de ce creuset, de construire un rempart à la progression du terrorisme dans cette partie de l'Afrique, mais surtout la priorité que constitue la mise en œuvre de cette initiative, au lendemain des attaques multiples dans certains de ces Etats membres et de la rupture de la coopération militaire entre la France et le Mali.



## CHAPITRE IX

---

### TENTATIVE D'UNE ARCHITECTURE LOCALE DE RÉPONSE À LA CRISE TERRORISTE AU BÉNIN

Afouda Vincent Agué<sup>255</sup>

Face au terrorisme, c'est l'Etat qui organise la riposte par les moyens requis pour la défense du territoire, des personnes et des biens. Mais cette action essentiellement militaire est conjuguée avec d'autres interventions publiques destinées à prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme. Cependant, des champs restent à explorer pour répondre à la menace. En effet, l'action de l'Etat peut être améliorée, renforcée, voire rectifiée par des mesures touchant les sources de l'extrémisme violent. A cet effet, les solutions partent notamment des perceptions, observations et suggestions issues des enquêtes de terrain car les citoyens, en portant leur regard sur les actions et omissions officielles ou non se forgent des opinions qui leur permettent d'imaginer des pistes d'actions. Le

---

<sup>255</sup> Journaliste, juriste, assistant de recherche au Civic Academy for Africa's Future.

présent chapitre reprend donc ces pistes argumentées pour formuler des recommandations. Elles portent sur différents points et sont adressées aux différentes composantes de la société.

## 1. Désamorcer le sentiment d'exclusion

Des failles dans l'action de l'Etat profitent au développement des idées extrémistes au sein des citoyens. Il faut dire que cette conception est partagée par nombre de personnes notamment dans les régions à faible développement socio-économique qui se trouvent être les plus affectées par la menace terroriste. Le sentiment d'abandon par l'Etat développe chez ces citoyens de la frustration dont ils pensent que la radicalisation est un moyen de consolation sinon de revanche. C'est cette perception qu'a pu noter un responsable d'une ONG opérant dans la promotion de la cohésion sociale dans l'Alibori. « *Quand vous descendez dans une commune comme Karimama, vous comprenez que ce qui se passe est normal, parce que c'est une zone oubliée. Dès que vous commencez par aller en profondeur de Karimama, vous lisez la misère dans les yeux des populations, la désespérance totale (...). Les gens ne se sentent même pas du tout citoyens de ce pays. Mais, au même moment, quand vous allez vers eux, ils sont contents de savoir que des gens viennent pour se préoccuper de ce qui se passe. Donc, nous, nous disons que l'extrémisme violent, en tout cas pour notre petite expérience, c'est la résultante de la corruption, de*

*l'injustice sociale. Il n'y a pas une territorialisation du budget de l'Etat. Pendant qu'il y a asphaltage à Cotonou, il y a des gens qui meurent juste parce qu'il n'y a pas un bon sentier pour à l'hôpital. Et, le Bénin dont on parle aujourd'hui, le Bénin prospère, en tout cas, nous, on ne se sent pas dans ce Bénin-là (...) »<sup>256</sup>.*

La persistance de ce sentiment d'abandon est assurément une bombe à retardement qu'il est nécessaire de désactiver par **un juste développement des territoires**. La question du développement équilibré du pays, sans être instrumentalisée à des fins politiques, doit être débattue et traduite dans des politiques publiques adéquates. Comme l'observe un enquêté, la persistance de ces défis socio-économiques constitue le « dépotoir » qu'il faut éliminer au lieu de se contenter de tuer, au moyen de la réponse militaire, « *les moustiques qu'il produit* »<sup>257</sup>.

Ce constat n'est pas nouveau en soi. La marginalisation des régions frontalières du Bénin est une réalité factuelle documentée par divers travaux indépendants comme

---

<sup>256</sup> Entretien avec un responsable d'ONG à Kandi, le 28 octobre 2022.

<sup>257</sup> « *On doit repenser notre modèle de développement : mettre l'homme au centre du développement. Parce que, si on ne le fait pas, un homme dangereux, c'est plus qu'un animal. Donc, mener des activités pour donner l'impression à tous les Béninois qu'ils sont vraiment Béninois. Aller vers eux, et surtout au niveau de nos frontières, on doit multiplier des actions. Les zones qui ont été oubliées, que l'Etat change de politique et investisse beaucoup plus dans ces zones-là dans les années à venir...* ». Entretien avec un responsable d'ONG, à Kandi, le 28 octobre 2022.

officiels<sup>258</sup>. Des autorités administratives de ces territoires ne ratent aucune occasion d'en parler ouvertement. Une autorité départementale du nord du Bénin confie ainsi avoir noté, au cours d'une réunion de haut niveau, les plaintes d'un élu local qui a presque pleuré pour exposer ses doléances en matières d'infrastructures de communication (routes et réseaux de téléphonie) au profit de sa localité<sup>259</sup>. Un ancien élu local témoigne à ce sujet : « ... *Des gens ont le sentiment qu'ils n'appartiennent pas à ce pays et cela les révolte. C'est cette frustration que les terroristes utilisent... La menace est d'abord locale avant d'être étrangère. Exemple : lors de la tournée gouvernementale sur l'explication de la cherté de la vie, les populations de (localité X) ont refusé de recevoir la délégation gouvernementale à moins que l'Etat ne refasse la route. Ces gens souffrent beaucoup. La région est frontalière avec un autre pays. Cela devient une poche d'entrée de violence. La menace commence à l'intérieur* »<sup>260</sup>.

**L'Etat, en marquant sa présence auprès des populations des localités fragiles par l'apport de divers services publics, non seulement donne un contenu à sa souveraineté sur ces espaces, mais**

---

<sup>258</sup> Lire à ce propos, la série de reportages réalisés par le web média béninois Banouto et édités par la FES Bénin, *Communes frontalières du Bénin : la vie à rude épreuve*, Cotonou, 2020, 178 p.

<sup>259</sup> Notre entretien avec une autorité départementale, octobre 2022.

<sup>260</sup> Notre entretien avec Mme Y, ex-maire d'une commune béninoise, le 31 octobre 2022.

**surtout, peut aisément mobiliser les citoyens pour la cause commune de la lutte contre l'extrémisme.** Un préfet a raconté à cet effet, la ferveur avec laquelle les populations de localités frontalières ont souvent accueilli ses visites sur leurs terroirs. Et de se demander pourquoi la rencontre avec des représentants de l'Etat devrait être un évènement exceptionnel pour des nationaux de cet Etat ? Pour lui, les services sociaux de base, l'éducation, la santé, qui sont des acquis pour certains, relèvent plutôt du luxe dans les contrées les plus exposées à l'insécurité. **Résoudre ces besoins primaires pour les populations contribuerait donc à éliminer les menaces intérieures car, comme le suggère un enquêté, « lorsque vous voulez libérer votre pays, prenez dans vos mains dix balles : neuf pour les ennemis de l'intérieur, et une balle pour l'ennemi de l'extérieur »**<sup>261</sup>.

### **1.1. Occuper intégralement le champ**

Si les plaidoyers pour une attention particulière de l'Etat envers les régions déshéritées sont partagés au sein des acteurs locaux, il faut reconnaître que la situation évolutive renseigne que les autorités centrales ne sont pas inactives. En plus de l'action spécifique de l'ABeGIEF<sup>262</sup> dans les zones frontalières, d'autres

---

<sup>261</sup> Entretien avec B.A.K à Kandi, le 28 octobre 2022.

<sup>262</sup> L'ABeGIEF créée en 2012 a notamment pour missions « d'assurer la coordination intersectorielle, la mise en cohérence et en synergie des interventions publiques dédiées aux espaces frontaliers ; initier des études et

réactions de l'Etat démontrent que les territoires exposés à la menace terroriste bénéficient d'interventions publiques commandées par des alertes critiques. Sur ce registre, plusieurs sources locales interrogées confirment, par exemple, que la présence militaire béninoise dans la commune de Kalalé a rapidement été mise en route suite à des passages d'individus armés qui ont transité par la commune, courant l'année 2020. A l'époque, ils auraient – cela est conforme à leur stratégie d'endormissement pour gagner la confiance des populations – rassuré les habitants rencontrés de ce qu'ils ne leur voulaient aucun mal. Depuis lors, le système national de sécurité s'est renforcé d'une présence militaire et d'autres dispositifs sécuritaires dans cette commune frontalière du Nigeria<sup>263</sup>.

Ce type de réaction de l'Etat est à encourager et multiplier. Il est observé et apprécié ailleurs où la menace terroriste est plus importante. Il s'agit des communes de Matéri et de Karimama déjà frappées plus d'une fois par des attaques contre des postes de police ou des positions de l'armée. Les unités attaquées ont chaque fois été remises en état de fonctionnement avec du personnel encore plus renforcé selon des sources sécuritaires. Cette réaction, si elle est destinée à sécuriser les populations, est surtout un

---

des actions de plaidoyer en faveur de la valorisation des potentialités des espaces frontaliers ; réaliser des infrastructures et fournir des équipements au profit des espaces frontaliers ... ». Voir le site de l'Agence à l'adresse : <https://abegief.bj/>.

<sup>263</sup> Entretien avec une autorité politico-administrative dans le Borgou, octobre 2022.

« signal fort » lancé aux Groupes Armés Terroristes (GAT) pour signifier que l'Etat ne compte pas reculer face à leurs incursions. **Il est important que le Bénin apprenne ainsi des erreurs d'autres Etats où les unités des forces de sécurité attaquées n'ont souvent plus été relancées, laissant le champ libre aux terroristes.** L'ennemi n'espère que cette attitude : que l'Etat abandonne ses positions pour qu'il les occupe. « *Mais nous, on a chaque fois réagi par une réinstallation en force* »<sup>264</sup>.

La situation de Karimama illustre, à plus d'un titre, l'importance pour l'Etat de se déployer sur son territoire pour faire face aux GAT. Comme les services sécuritaires, les autres services publics sont maintenus en état de fonctionnement en dépit de la panique qui gagne les esprits. Un directeur départemental coordonnant des activités de son secteur dans l'Alibori, de retour d'une visite auprès de ses collaborateurs à Karimama, confie par exemple, qu'il ne saurait, devant les risques, fuir son devoir de soutien moral aux agents sous sa responsabilité.

Des témoignages évoquent aussi l'exemple de l'évêque catholique qui s'est aussi rendu à Karimama pour officier un culte religieux, bravant l'insécurité et s'interrogeant sur l'attitude contraire de responsables publics en mission dans la région. D'après certaines sources en effet, des cadres de l'Etat envoyés en mission officielle à Karimama refusent de s'y rendre, préférant finir leur parcours dans

---

<sup>264</sup> Un officier de police, dans l'Alibori, octobre 2022.

la localité de Guéné où ils préféreraient rencontrer leurs interlocuteurs obligés alors de quitter Karimama pour la circonstance<sup>265</sup>. La multiplication de cette pratique n'aura d'effet inévitable que de développer le sentiment d'abandon chez les ressortissants béninois vivant dans la région durement touchée par la crise terroriste.

## **1.2. *Poursuivre la pacification politique***

Crise politique interne et crise terroriste sont une association à haut risque que le Bénin ne devrait pas tenter. La récente dégradation de l'environnement politique commencée à l'occasion des élections législatives de 2019 avec la non représentation de l'opposition à l'Assemblée nationale<sup>266</sup> et poursuivie à la présidentielle de 2021 a commencé à être atténuée depuis par des actions de pacification politique consacrée par des élections ouvertes en janvier 2023 ayant permis l'élection de députés opposants. **Cette dynamique est à poursuivre pour éviter que des fragilités politiques internes ne nourrissent**

---

<sup>265</sup> La localité de Guéné, un arrondissement de la commune de Malanville, est située sur la Route nationale inter-Etats 2. A partir de ce village, il faut parcourir environ 45 Km pour rallier Karimama à l'Ouest.

<sup>266</sup> Les élections législatives d'avril 2019 ont été monocolores, ayant opposé deux partis de la majorité gouvernante et donc sans l'opposition et d'autres partis qui se sont sentis exclus par l'interprétation et l'application des textes. Une crise électorale violente s'ensuivit. Voir notamment, Thierry Sédjro BIDOZO, Emmanuel Odilon KOUKOUBOU et Afouda Vincent AGUE, Le parlement de rupture, CiAAF, juillet 2019, 42p., URL [https://www.ciaaf.org/storage/2019/09/CiAAF\\_Note\\_analyse\\_Le-parlement\\_de\\_rupture.pdf](https://www.ciaaf.org/storage/2019/09/CiAAF_Note_analyse_Le-parlement_de_rupture.pdf).

**l'extrémisme violent et vice versa. En effet, les mécompréhensions politiques sont de nature à susciter des réactions dont on ne peut prévoir l'ampleur. Les violences électorales connues en 2019 et 2021 renseignent quelque peu sur le niveau que peut atteindre une réaction à un sentiment d'exclusion politique.**

**Par ailleurs, l'animation politique doit éviter de faire de la question terroriste un sujet de récupération politique. Si le débat serein autour de la gestion de la crise est à encourager, il faudra veiller à ce qu'il ne se transforme en opportunité politique pour les acteurs en compétition autour du pouvoir. Aussi, l'usage de termes voisins du terrorisme pour qualifier des faits se produisant sur le champ politique peut-il contribuer à banaliser le phénomène et lui enlever son caractère grave avec des conséquences sur la prise de conscience nécessaire pour lutter contre.** Les commentaires ironiques sur les incidents terroristes avec en toile fond la condamnation de personnalités politiques pour des crimes graves relèvent et participent de cette banalisation.

## **2. Actions législatives et judiciaires**

Les actions législatives et judiciaires contre l'EVT au Bénin pourraient être repérées dans l'office, d'une part du législateur portant sur cette problématique, et d'autre part celui de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme.

## ***2.1. Légiférer, contrôler***

En dehors de quelques textes régissant le système de sécurité, il faut noter qu'il n'existe pas encore de législation spécifique sur la question de l'EVT au Bénin. Dans une démarche d'anticipation, il peut être judicieux de légiférer pour encadrer les actions de lutte et de prévention du phénomène. Ce chantier législatif peut commencer par **combler un certain nombre de textes avec les dispositions de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme**. Il s'agit, par exemple, de la loi portant Code de l'administration territoriale qui peut être mise à jour avec de nouvelles compétences à accorder aux communes en matière sécuritaire.

De même, **les enquêtes parlementaires et les autres formes de mission sur le terrain permettront aux élus de s'informer de la situation. En outre, peuvent être classées dans la liste des actions législatives, les actions de reddition des comptes devant le parlement représentant le peuple portant sur le sujet de l'extrémisme violent**. Ces occasions doivent être saisies par les représentants de la Nation pour formuler des recommandations au gouvernement sur différents aspects de la lutte.

## ***2.2. Bien juger, encourager la conciliation***

Au plan judiciaire, la CRIET, sise à Porto-Novo est bien la juridiction chargée de connaître des infractions liées au terrorisme avec des compétences sur l'ensemble du

territoire. De ce fait, les suspects interpellés dans les régions septentrionales sont transférés jusqu'au siège de la juridiction pour y être jugés. Ce schéma comporte des risques selon plusieurs acteurs du milieu judiciaire. Le plus important de ces risques serait que les personnes jugées et relaxées ressortent « révoltées » des couloirs de la justice anti-terroriste<sup>267</sup> ; que cela constitue le point de départ d'une radicalisation une fois de retour dans la communauté de provenance. Cette hypothèse bénéficie d'une base objective d'autant que les personnes les plus interpellées dans le cadre de la lutte anti-terroriste, appartiennent en général à la communauté peulh caractérisé par son nomadisme transfrontalier et saisonnier. Pour des acteurs de l'appareil judiciaire, il paraît, sur cette base, plus raisonnable de faire juger les présumés terroristes indépendamment de leur appartenance ethnique par les juridictions les plus proches des lieux de la commission des infractions, le cas échéant. La bonne administration de la justice en gagnerait aussi, par exemple, avec des facilités dans les enquêtes, la recherche de témoins<sup>268</sup>.

Mais encore faudrait-il étudier la pertinence de soumettre tous les conflits liés à l'extrémisme à la justice. Car comme l'assurent certains acteurs locaux, la justice peut parfois exacerber les crises alors qu'elle est censée les régler. Cette crainte est spécifique aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'intervention de la justice dans ces conflits,

---

<sup>267</sup> Entretien avec un officier de police dans l'Alibori, le 31 octobre 2022.

<sup>268</sup> *Ibidem*.

si elle a la force du droit, peut pécher en renforçant la cloison entre deux groupes socio-professionnels appelés à cohabiter. Un enquêteur encourage alors la justice à être disposée à accepter que les protagonistes règlent ces types de problèmes, en tout cas quand cela est possible, par le dialogue au sein de la communauté. Déplorant la position de faiblesse dans laquelle se trouvent souvent les éleveurs peulhs du fait de la stigmatisation et de l'illettrisme, ce responsable d'ONG, préconise que la justice s'accommode de la sensibilisation. « *La violence ne règlera jamais les problèmes. Ça veut dire qu'il faut aujourd'hui les sensibiliser sur le fait que nul n'est censé ignorer la loi. Mais dans notre pays, si on dit que nul n'est censé ignorer la loi, on va faire des frustrés qui vont penser qu'ils ont raison. Le juge va prononcer sa décision de manière innocente. Mais, il aurait créé un démon qui, à tout moment peut constituer un danger pour la communauté* »<sup>269</sup>.

### **3. S'ouvrir aux acteurs internationaux**

#### **3.1. Encadrer l'intervention internationale**

L'EVT est un sujet de préoccupation qui dépasse les frontières nationales des pays qui y font face tel que le Bénin. Les développements concernant la crise dans les Etats les plus frappés tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont des résonances informationnelles, matérielles, et logistiques au Bénin. Si l'aspect informationnel

---

<sup>269</sup> Entretien avec B.A.K à Kandi, octobre 2022.

de ces résonnances est a priori perceptible partout au Bénin par le fait des médias, pour les autres aspects, il faut se rendre à Kandi, dans le département de l'Alibori pour les présumer à travers le transit par cette commune des équipements de la Force française Barkhane débarquant du Mali<sup>270</sup>. Dans une partie non négligeable de l'opinion, l'international signifie France et cette compréhension reflète une certaine appréhension d'un éventuel engagement militaire français au Bénin. **Préjugé ou pas, le recours à la coopération internationale dans le cadre de la lutte anti-terroriste doit éviter les a priori et considérer l'objectif principal. Cela signifie, par exemple, qu'une puissance étrangère ne devrait être ni privilégiée ni évitée par principe. La bataille de positionnement que se livrent les puissances étrangères ne doit pas influencer les choix objectifs qui s'imposeraient.** Et en tout cas, l'explication et le dialogue autour des choix sont des préalables nécessaires pour que les options opérées n'en rajoutent pas au problème à résoudre. Car, dans tous les cas, le recours à une puissance étrangère pour lutter contre le terrorisme au Bénin ressortirait des paradoxes et interrogations comme entendus lors des enquêtes de terrain<sup>271</sup>. L'on se demandera, par exemple, pourquoi les

---

<sup>270</sup> Un citoyen a déclaré à ce sujet : « *Aujourd'hui, les militaires français sont plus craints même plus que les groupes armés au sein des populations. Il y en a même qui disent que si l'Etat ne fait rien, elles vont sortir pour les chasser, qu'elles ne veulent pas d'eux* ».

<sup>271</sup> Un professeur de science politique nous a déclaré : « *Si vous ne maîtrisez pas les véritables instigateurs de la chose, si vous ne savez pas faire, vous irez vous associer à ceux-là même qui aident ceux qui vous combattent.* »

équipements de combat modernes qui font la force des puissances étrangères ne sont pas mis à la disposition des militaires béninois<sup>272</sup>. Pour ces raisons, **les options en rapport avec la coopération internationale gagneraient à faire l'objet de débat public ouvert. Cette précaution est nécessaire pour éviter les malentendus, les risques de polarisation de l'opinion favorisée par les réseaux sociaux. Les rumeurs auront moins d'impact sur l'opinion si les décisions sont prises dans la transparence et expliquées par une communication stratégique.**

**La coopération internationale prendrait aussi en compte l'action humanitaire par les organisations non gouvernementales internationales. Leur apport dans les actions d'assistance aux populations est important mais les bases de coopération doivent être clarifiées pour éviter des malentendus comme des dénonciations tapageuses rejetées par les officiels comme on en voit ailleurs<sup>273</sup>.**

---

*En ce moment, ça devient extrêmement dangereux. Vous allez livrer vos informations à des gens qui sont en même temps avec vos ennemis. Il ne faudrait pas qu'on retombe dans les mêmes problèmes que le Mali. Il ne faudrait pas que ça soit au bout de 5 ans, 8 ans qu'on s'aperçoive finalement que ceux qui nous aident sont en réalité les alliés de ceux qu'ils sont censés combattre alors que les Maliens ont déjà vécu le cas. Ce serait une injure ».*

<sup>272</sup> Un élu local et chasseur, dans l'Alibori, sous anonymat, octobre 2022.

<sup>273</sup> Au Mali, des ONG humanitaires internationales ont été interdites pour des raisons politiques.

En somme, il faudra veiller à encadrer l'action internationale. L'agacement et la méfiance notés chez nombre de personnes et pas des moindres, relativement à l'intérêt des acteurs étrangers à l'EVT au Bénin, confirment le nécessaire besoin de fixer un cadre aux initiatives venant de l'international. Dans l'hypothèse d'un intérêt accru d'acteurs internationaux à la question terroriste au Bénin, le cadre à fixer aura pour finalité notamment d'éviter le développement d'actions non coordonnées et concurrentes.

### **3.2. Activer la coopération décentralisée**

A l'étape actuelle, les communes béninoises n'ont pas les mêmes rapports vis-à-vis du fait terroriste, le niveau de la menace variant considérablement d'une commune à l'autre et surtout entre les communes du Nord et celles du Sud. Pour autant, toutes les communes devraient s'organiser à contrer le phénomène terroriste par l'exercice des compétences qui leur sont dévolues. Situées plus près des foyers de l'EVT, les légitimités locales bien que non attributaires des compétences régaliennes de l'Etat, ne sont pas à exclure des actions de lutte. **La question sécuritaire devrait bénéficier d'un meilleur rang dans les priorités communales. Une hausse de la part des budgets communaux dédiée à la sécurité en serait la matérialisation.** Les ressources augmentées serviraient notamment à financer le recueil de renseignements utiles, appuyer les unités de police<sup>274</sup>.

---

<sup>274</sup> Un haut responsable administratif du Borgou, novembre 2022.

**De même, les communes doivent développer la coopération entre elles pour le partage de bonnes pratiques en matière de sécurité. Ce type de coopération est envisageable à plusieurs niveaux de l'intercommunalité : entre communes voisines affectées par la crise terroriste d'une part et entre ces communes et les autres d'autre part. L'Association Nationale des Communes du Bénin devrait édicter les actions pertinentes que les exécutifs locaux peuvent prendre en charge avec, au besoin, l'accompagnement de l'Etat central.**

Dans une dimension internationale, les mécanismes de coopération décentralisée peuvent aussi amplifier les réponses locales pour lutter contre l'extrémisme violent, notamment en matière de prévention. **Des échanges d'informations et des passerelles de gestion participative autour de sujets communs tels les terres agricoles, les trafics de divers genres, les mouvements de populations sont autant de possibilités à explorer dans le cadre de la coopération décentralisée pour prévenir l'EVT.** Cette coopération est souhaitable entre les communes situées aux frontières béninoises avec les pays voisins et leurs homologues de ces pays, le Togo, le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Les expériences de l'association des gouvernements locaux nigériens partageant la langue baatonu avec des communes du Bénin peuvent servir de cas d'école<sup>275</sup>.

---

<sup>275</sup> Selon l'ancienne maire de la commune de Pèrèrè, frontalière du Nigeria, cette association a souvent contribué à la résolution des conflits liés

#### **4. Explorer les perspectives communautaires**

Et si des solutions anti-terroristes étaient secrétées des tréfonds communautaires ? Il n’y a qu’à placer des citoyens dans des positions simulées de décideurs ou de conseils stratégiques pour découvrir mille et une visions alternatives de la lutte contre l’extrémisme violent et les GAT.

##### ***4.1. Associer les chasseurs traditionnels comme forces complémentaires de sécurité***

Les chasseurs traditionnels, au Bénin, sont des acteurs davantage présents dans l’imaginaire collectif à la faveur des crises électorales de 2019 et 2021 au cours desquelles ils auraient défié la force publique dans certaines régions, notamment au centre et une petite partie du nord du pays<sup>276</sup>. Mais il s’avère qu’avec le déclenchement de la crise terroriste, la popularité acquise par ces détenteurs de puissance de feu et de pouvoirs occultes selon les croyances est cette fois liée au nouveau contexte sécuritaire. Pour certains en effet, le pays devrait envisager de recourir au savoir-faire des chasseurs traditionnels dans la nouvelle guerre que lui font les GAT. Ce recours répondrait parfaitement au

---

aux terres agricoles entre les populations béninoises et nigérianes.

<sup>276</sup> Voir Expédit Ologou, « Le chasseur et le militaire. Ethnographie des petites guerres électorales au Bénin », *Annales de l’Université de Parakou, Série Droit et Science politique*, vol. 5, n°2, 2022, pp. 1742-1766.

slogan d'une ancienne époque de l'histoire politique du Bénin, à savoir « comptons sur nos propres forces ». Il faut dire que les confréries de chasseurs traditionnels, au nord et au centre du pays ont déjà une certaine expérience de participation à la mise en œuvre du service public de la sécurité par leurs appuis dans la lutte contre les braqueurs. Selon des chasseurs rencontrés dans l'Alibori, des communes comme Kandi et Malanville prenaient en charge financièrement les chasseurs appelés à veiller la nuit sur les grands axes routiers pour dissuader et au besoin éliminer les braqueurs. Mais le Gouvernement a suspendu cette activité des chasseurs locaux qui se sont effectivement retirés de cette mission qui n'est pas la leur.

Officiellement non acteur de la sécurité publique, le chasseur traditionnel est pourtant vu comme un détenteur de solutions dans la lutte contre le terrorisme. La qualité des acteurs qui recommandent son service donne du poids à l'argumentaire en faveur du chasseur local. Pour les uns, chasseurs eux-mêmes, leur corporation, s'il faut les désigner ainsi, a l'avantage de la maîtrise du terrain, de la brousse, de la forêt, repaires privilégiés des terroristes. *« Si un chasseur vous indique un objet dans la brousse, même sans GPS, vous y parviendrez »*<sup>277</sup>. Sur cette base, **les chasseurs traditionnels, s'ils ne sont pas les principales forces de combat contre l'ennemi terroriste, à tout le moins, leur connaissance des terrains peut être**

---

<sup>277</sup> Un chasseur traditionnel et élu local rencontré dans l'Alibori, le 30 octobre 2022.

**sollicitée à travers des tâches de reconnaissance en tant qu'éclaireurs en appui aux militaires. Un rôle qui peut impliquer le développement de réflexes de collecte de renseignements utiles aux forces militaires.**

Pour d'autres, comme ce policier béninois qui revendique une maîtrise de sa culture endogène du milieu baatonu, les pouvoirs occultes que détiennent les chasseurs locaux les différencient des militaires et constituent de précieux atouts pour prendre le dessus sur les terroristes<sup>278</sup>.

La croyance en la capacité des chasseurs aussi solide qu'elle paraît, bute néanmoins sur des incertitudes concernant leur emploi comme forces complémentaires de sécurité publique. Elles portent notamment sur le régime qui pourrait être le leur, entre le civil et le militaire, la question des capacités à faire une guerre d'autant que les techniques de chasse ne sont pas celles d'une guerre, l'épineuse question de la rationalité des arsenaux de chasse qui deviendraient ceux de la guerre anti-terroriste et la non moins pertinente question de savoir combien de chasseurs aguerris trouverait-on pour le combat. **Tout compte fait, l'Etat ne devrait pas exclure cette piste dans la mobilisation des solutions pour venir à bout du phénomène terroriste car on ne peut déclarer infructueuse une recherche sans l'avoir initiée et mise en route**<sup>279</sup>.

---

<sup>278</sup> Un policier à Grand-Popo.

<sup>279</sup> *Ibidem.*

#### **4.2. *S'attaquer aux sources des conflits entre agriculteurs et éleveurs***

Les conflits communautaires nourrissent l'EVT et s'en trouvent ensuite exacerbés. Démêler cet écheveau commande alors d'agir sur des leviers favorisant le vivre-ensemble. Mais avant tout, faudrait-il situer les conflits communautaires par rapport à leurs cadre et acteurs. Le conflit le plus récurrent est lié aux relations difficiles entre agriculteurs toutes ethnies confondues et éleveurs généralement peulhs. Les derniers souffrent de l'hypothèse qu'ils ne sont autochtones d'aucun terroir au regard de leur mode de vie nonobstant leur installation séculaire dans un espace. Les conflits occasionnés par cette présomption sont considérés comme un des facteurs endogènes de l'extrémisme violent en même temps qu'ils peuvent être instrumentalisés par les entrepreneurs de la violence. En réponse à cette situation, une politique de sédentarisation de l'activité d'élevage des ruminants est initiée et mise en œuvre par l'Etat béninois par le biais du Haut-Commissariat à la sédentarisation des éleveurs<sup>280</sup>. La mission confiée à l'organisme placé sous la présidence de la République comporte « la sensibilisation des acteurs non étatiques sur les mesures favorables à la cohabitation harmonieuse entre éleveurs et agriculteurs ». La cohabi-

---

<sup>280</sup> L'Etat, pour lutter contre les effets pervers de la transhumance a décidé de mettre en place un projet de sédentarisation de l'activité des éleveurs. Le Haut-commissariat à la sédentarisation des éleveurs créé à cet effet est chargé de la conduite de toutes les actions allant dans ce sens. Voir Compte rendu du Conseil des ministres du 16 juin 2021, <https://sgg.gouv.bj/cm/2021-06-16/>.

tation suppose qu'il y ait brassage, échange, rencontre, entre l'éleveur et l'agriculteur à travers leurs activités professionnelles. Pour atteindre ce but, un responsable d'ONG spécialisée dans la formation des éleveurs<sup>281</sup> conseille des formules de sédentarisation qui n'éloigne pas l'éleveur de l'agriculteur. « *Il ne faut pas aller créer un campement peulh isolé. Il faut plutôt créer des cadres d'intégration, trouver des situations d'interdépendance, afin que l'éleveur sente que sa vie dépend de l'agriculteur et vice versa. Certains agriculteurs savent que les bouses de vaches sont de très riches fertilisants pour leurs champs de maïs, de sorgho, etc. Il faut rendre cela formel. Je veux parler de la vaine pâture. Il faut que le contrat de parage soit un élément important à développer. Il est aussi important que l'éleveur sache que c'est parce qu'il a fertilisé le champ de l'agriculteur, que ce dernier a accepté de produire et qu'ils vivent ensemble. Je dis du n'importe quoi mais c'est des idées comme ça. Dans le cadre du programme d'éducation et de formation des populations pastorales, par exemple, nous étions partis pour faire ça pour les éleveurs, les transhumants : créer des cadres de concertation, des espaces de dialogue qui anticipent certains conflits quand des signes sont perçus dans certaines communautés, en discutant déjà avec l'accompagnement des éleveurs, les élus* »<sup>282</sup>.

---

<sup>281</sup> L'ONG Potal Men basé à Natitingou met notamment en œuvre un Programme d'éducation-formation des populations pastorales en zone transfrontalière.

<sup>282</sup> Bio Orou Djega, Directeur Exécutif de l'ONG POTAL MEN, à

La création de mécanismes de rencontre entre les communautés préconisée n'est certainement pas compatible avec la réglementation du secteur foncier au regard des conséquences redoutées de son application stricte. L'exemple typique est évoqué dans le département de l'Alibori. *« Avec l'attestation de détention coutumière par exemple que l'Etat a instauré là, les gens sont en train de déguerpir. Des gens qui sont venus d'ailleurs, qui ont vécu pendant cinquante ans, des années, vous allez les déguerpir ? On les trouve minoritaires, mais quand les minoritaires vont se rassembler, ... Il faut accorder une attention particulière à cette communauté et commencer déjà par s'intéresser à ses frustrations et les régler au maximum. Commencer vraiment par leur donner toute la considération due à un citoyen de ce pays. Sinon, avec les temps qui courent, si on continue d'analyser les choses telles que ça se faisait avant, ou de mal gérer cette histoire d'ADC dans nos localités-là, ça peut encore enflammer la situation »*<sup>283</sup>.

### **4.3. Désamorcer les dérives religieuses**

La religion est l'un des couloirs sensibles de diffusion des idéologies extrémistes. Dans certaines régions du Bénin, le ton de certains discours religieux est inquiétant selon plusieurs témoignages. Un haut responsable administratif rapporte, par exemple, le cas d'un imam ayant

---

Natitingou, août 2022.

<sup>283</sup> B.A.K., à Kandi, le 28 octobre 2022.

ouvertement déconseillé à ses fidèles de serrer la main aux non musulmans dans une prédication publique au nord du Bénin. Comme le souligne l'autorité qui témoigne, **la prévention de l'extrémisme ne devrait pas occulter la sphère religieuse en conséquence. Tout en respectant la liberté de culte et l'autonomie des organisations religieuses, le suivi des messages véhiculés doit, à la fois, être mené par les services étatiques mais surtout par les fidèles eux-mêmes à commencer par leurs guides.** A Djougou, ville à forte démographie et principalement musulmane, l'imam central en donne l'exemple par son initiative de mettre en place une ONG pour mener des actions de promotion du vivre-ensemble. Sa prise de conscience du phénomène de l'extrémisme par le canal religieux ailleurs, l'a conduit aussi à attirer l'attention des autorités administratives et sécuritaires sur les « *pratiques inhabituelles d'apprentissage religieux* »<sup>284</sup> remarquées chez un guide musulman étranger ayant sous sa responsabilité des centaines d'enfants.

Les cas d'affrontements meurtriers entre populations et fidèles d'un courant religieux dans la commune de Savalou en janvier 2022<sup>285</sup>, les violations par des fidèles des mesures de suspension des prières publiques pendant la crise du Covid-19, et d'autres événements tragiques liés

---

<sup>284</sup> Entretien avec l'imam central de Djougou, septembre 2022.

<sup>285</sup> Dans la localité de Monkpa, des fidèles de « Azzael Awouignan », une secte selon la Police, ont affronté des populations dont ils ont récolté les produits champêtres au nom d'une présumée fin du monde. Il y a eu 8 morts dont deux agents de police.

à des pratiques religieuses<sup>286</sup> illustrent aussi le caractère fertile de la religion pour l'extrémisme au Bénin. **En plus du nécessaire regard préventif de l'Etat dans les pratiques religieuses, le Cadre de concertation des confessions religieuses doit se montrer sensible à la multiplication des événements extrémistes et prendre les justes mesures pour les prévenir.**

#### ***4.4. Prévenir les conflits autour de la chefferie traditionnelle***

Les pouvoirs traditionnels locaux restent influents dans leurs sphères locales sur les populations qui reconnaissent leur autorité certes symbolique mais non négligeable. Les enjeux autour de ces pouvoirs sont mieux appréciables à l'occasion des successions qui parfois dégénèrent en lutte de clans. Les divisions ont déjà conduit dans plusieurs localités à l'instauration plus ou moins réussie de deux voire plus de chefs traditionnels revendiquant chacun une légitimité exclusive. Les cas emblématiques d'Abomey et de Parakou sont encore présents dans les mémoires. Alors que la Constitution béninoise révisée reconnaît désormais la chefferie traditionnelle et qu'une loi spécifique doit être votée pour l'encadrer<sup>287</sup>, il est

---

<sup>286</sup> On citera, par exemple, des décès de personnes membres de l'Eglise de Banamè, après avoir observé des rituels.

<sup>287</sup> L'article 151-1 de la Constitution révisée dispose que « l'État reconnaît la Chefferie traditionnelle gardienne des us et coutumes dans les conditions fixées par la loi ». Pour la concrétisation de cette disposition, le gouvernement a nommé une commission chargée d'élaborer l'avant-projet de loi portant composition, attributions, organisation et fonctionnement de la chefferie traditionnelle ; ainsi que les avant-projets de textes d'application

à craindre que les enjeux autour des trônes ancestraux aiguisent des appétits extrêmes au point de provoquer des crises. **En légiférant pour encadrer la chefferie traditionnelle, l'Etat devra veiller à prévenir ces crises en posant des balises contre l'influence politique dans les désignations, l'une des causes des conflits autour des pouvoirs coutumiers selon des témoignages**<sup>288</sup>.

#### **4.5. Développer les réflexes sécuritaires**

L'ennemi infiltré est invisible de la population. Néanmoins, des faits et gestes douteux peuvent alerter les esprits préparés à repérer les comportements suspects. **Si tous les citoyens ne sauraient le faire, des personnes doivent être initiées à la collecte de renseignements au sein de la population.** En vue de la dénonciation, *« je pense qu'il faut qu'un groupe spécifique soit formé. Un groupe composé par exemple de jeunes autochtones qui prennent les renseignements auprès des populations et c'est ce groupe qui se chargera de faire les dénonciations. Tout le monde ne peut pas dénoncer. Ce groupe spécifique doit être motivé »*<sup>289</sup>.

---

de la loi. Elle a été installée dans ses fonctions le 27 mai 2022. Voir Site du Gouvernement du Bénin, « Chefferie traditionnelle au Bénin : Les membres de la Commission chargée de l'élaboration du cadre juridique entrent en fonction », URL : <https://presidence.bj/actualite/comptes-rendus/242/chefferie-traditionnelle-benin-membres-commission-chargee-elaboration-cadre-juridique-entrent-fonction>, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2023.

<sup>288</sup> Une responsable d'ONG, Djougou, septembre 2022.

<sup>289</sup> Un citoyen lors d'un focus group, Natitingou, septembre 2022.



## POSTFACE

On ne le sait que trop maintenant, où que l'on se trouve sur la planète : le terrorisme est l'un sinon « le sacrement de notre époque »<sup>290</sup>. Les Etats, comme le Bénin, qui y ont tardivement consenti, compte tenu de leur inexpérience de l'épreuve terroriste, en sont encore pris de vertiges, de tourment(e)s et savent confusément à quel saint se vouer.

Le Bénin, par exemple, au regard du *Global Terrorism Index 2023*, vit dans le fourneau du terrorisme mondial : trois de ses Etats frontaliers font partie des dix pays les plus atteints par le terrorisme dans le monde<sup>291</sup>. Le Burkina-Faso est le deuxième (2<sup>ème</sup>) pays le plus touché, juste derrière l'Afghanistan et devant la Somalie. Le Nigeria est huitième (8<sup>ème</sup>) et le Niger dixième (10<sup>ème</sup>). Le quatrième pays limitrophe, le Togo, est vingt-septième (27<sup>ème</sup>) juste devant le Bénin lui-même vingt-huitième (28<sup>ème</sup>). Et lorsqu'on porte une attention soutenue à la montée vertigineuse du Burkina-Faso dans ce classement, on se rend compte que dix (10) ans plus tôt, en 2013, le pays des hommes intègres n'était que 111<sup>ème</sup><sup>292</sup>. Si la

---

<sup>290</sup> Achille Mbembe, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte, 2016, p. 8.

<sup>291</sup> Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2023*, p. 8.

<sup>292</sup> *Global Terrorism Index 2023*, p. 20.

trajectoire du Bénin dans la gouvernance du terrorisme devait être semblable à celle du Burkina-Faso, peut-on imaginer le rang du Bénin dans dix (10) ans ? La condition pour le Bénin de ne pas figurer au peloton de tête de ce classement macabre est donc de se frayer une trajectoire qualitativement différente de celle du Burkina-Faso. En d'autres termes, le Bénin gagnerait à apprendre des erreurs voire des fautes fatales qui ont favorisé l'expansion du terrorisme dans les Etats du Sahel. Cette nécessité de capitalisation à partir des expériences des autres requiert de l'humilité et de l'originalité couvertes du sceau du sérieux.

L'humilité est la plus grande leçon que le terrorisme administre aux gouvernants, surtout ceux parmi eux qui se perchent sur leurs certitudes. En effet, si le terrorisme a une magie, c'est celle de la terreur qu'il exerce sur nos certitudes. Les politiques de sécurité agencées, vantées en temps normal se trouvent du jour au lendemain ébranlées, dénudées et exposées à leur état réel par le phénomène terroriste. Cette « dissolution des repères de la certitude »<sup>293</sup> qu'opère le terrorisme est censée aider les gouvernants à intégrer le précepte qu'aucune des composantes de la société n'est à négliger dans la coproduction de la sécurité nationale. La vérité, c'est que la plupart des autorités savent mieux que quiconque ce précepte. Mais sa réalisation rencontre bien des écueils

---

<sup>293</sup> Claude Lefort, *Essais sur la politique (XIXème-XXème siècles)*, Paris, Seuil, 1986, p. 29.

que l'orgueil, la courtoisie, les guerres de clientélisme, le larbinisme propres aux appareils politico-administratifs contribuent à fabriquer.

L'originalité consisterait à explorer de nouvelles formes d'action qui induiraient des effets positifs dans la lutte anti-terroriste. Cette originalité se manifesterait, d'une part, *par une politique du réenchantement du social* et, d'autre part, *une politique de valorisation des « arts de faire »* locaux.

### ***La politique du réenchantement du social***

La politique du réenchantement du social consisterait, d'abord, à réinjecter de la vie, du bonheur, de la qualité dans les vies des couches les plus vulnérables de la société, en particulier en zones rurales et frontalières. Elle signifierait aussi de réinvestir une part significative du capital financier national dans la part du capital humain national qui est en faillite dans le pays réel. C'est cette part du capital humain en faillite qui est reprise et réinvestie en capital criminel dans le capital de l'entreprise terroriste.

La politique de réenchantement du social se traduirait ensuite par une reconfiguration du social. La meilleure expression de cette reconfiguration serait le rapprochement entre les diverses composantes de la société, lesquelles sortiraient de leur zone de confort, franchiraient des barrières préétablies, pour mieux coopérer entre elles. En ce sens, la *démilitarisation* de la figure du militaire pour la *re-civiliser* afin de la rendre plus fréquentable par le

citoyen dans l'arène sociale, en particulier rurale, devient nécessaire. Dans la lutte anti-terroriste, il ne serait pas vain de faire penser au citoyen que le militaire est son autre lui-même, son *alter ego*.

La politique de réenchantement du social correspondrait enfin à une réinvention et une multiplication des politiques de l'attention. Par exemple, serait pertinente, en fonction des contextes, une mise en place de dispositifs d'écoute et de prises en charge psycho-sociale des victimes des actes terroristes, des communautés stigmatisées. Ces dispositifs n'ont pas nécessairement grand-chose à voir avec le canapé freudien, mais ils doivent aller puiser dans les *arts de faire* des communautés locales.

### ***La politique de valorisation des « arts de faire » locaux***

Les « arts de faire » relèvent des techniques et tactiques échafaudées par les individus pour faire face au jour le jour et au fil du temps aux divers problèmes qu'ils rencontrent. Ce sont les pratiques à partir et au moyen desquelles, ces gens travaillent à une ré « invention du quotidien »<sup>294</sup>. L'archive rurale dispose d'un immense répertoire de ressources symboliques, intellectuelles, mystiques qui permettent de gouverner au quotidien la société, de la réinventer y compris en temps de crises. Le temps du terrorisme n'y fait pas exception. Le cas

---

<sup>294</sup> Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, tome I, Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

mauritanien est un exemple éloquent à cet égard<sup>295</sup>. L'action publique anti-terroriste doit être aussi une action publique *épistémique*, c'est-à-dire une action publique qui est attentive aux savoirs communautaires disponibles. Les arts cynégétique et mystique des chasseurs sont d'une valeur incommensurable que les systèmes d'information géographiques modernes ne remplaceront que partiellement. Car, dans ces arts de faire la chasse, de circuler dans la nuit, le noir et l'invisible et de faire « la guerre des choses dans l'ombre »<sup>296</sup>, se développent des arts de sentir l'humain, de deviner ses traces, ses chemins, ses possibles destinations ; se perpétue ainsi une *mystique du renseignement* dans la forêt. Laquelle mystique multiséculaire est fondée sur une *éthique* du secret indispensable à l'œuvre militaire anti-terroriste. Par ailleurs, et entre autres, l'éthique de la solidarité et celle de la gestion des conflits suivant des logiques locales propres peuvent être articulées à l'expertise étatique pour mieux cerner les lieux et les temps névralgiques de la lutte anti-terroriste.

En dernier ressort, il va de soi que les arts – plastiques, musicaux, cinématographiques, martiaux, etc. – dans

---

<sup>295</sup> ARTE, *Mauritanie. Méharistes, gardiens du désert*, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Gdg04yrORik>, vidéo consultée le 13 septembre 2022 ; Isselmou Abdel Kader, *Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien. La perspective de la Mauritanie*, Bamako, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2016, 22 p.

<sup>296</sup> Gaston Zossou, *La guerre des choses dans l'ombre*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 167 p.

toutes leurs diversités et facultés peuvent être un outil pertinent de lutte contre le terrorisme, à condition de ne pas se limiter à leurs aspects folkloriques. Ainsi, à côté de la stratégie militaire anti-terroriste nécessaire et indispensable doit se mettre en place une stratégie non-militaire holistique. C'est une stratégie élastique au sens où elle doit être assez large et malléable pour intégrer tous les ingrédients pertinents. Mais, face à l'ingéniosité maléfique des terroristes, elle doit être aussi assez originale et inventive. Cette stratégie non-militaire anti-terroriste, qui allie ces deux qualités – élasticité et originalité –, je la qualifie provisoirement de *stratégie plastique*. La *plasticité* des stratégies non-militaires de contreterrorisme tient à l'élasticité c'est-à-dire à la flexibilité, à l'inclusivité des solutions, des approches mais aussi et surtout à leur inventivité, leur génie propre qui évite les réflexes du prêt-à-porter, tout en portant une grande attention à ce qui vient d'ailleurs et pertinent. C'est à construire intelligemment ces stratégies plastiques non-militaires qu'il faut s'atteler, à une époque où la *stratégie métallique*, la stratégie militaire contreterroriste, nécessaire et indispensable, n'est pas synonyme de sûreté.

**Expédit B. Ologou**

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Ouvrages

- Abba Seidik et Abba Abdoukader, *Pour comprendre Boko Haram*, Paris, L'Harmattan, 2021, 100 p.
- Badie Bertrand, Vidal Dominique (dir.), *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, 2014, 258 p.
- Barber Benjamin, *L'empire de la peur. Terrorisme, guerre, démocratie*, traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Paris, Fayard, 2003, 281 p.
- Bauer Alain, Soullez Christophe, *Terrorismes*, Paris, Dalloz, 235 p.
- Bidouzo Thierry, *Les Organisations internationales et la résolution des conflits post-bipolaires en Afrique*, Confluence des droits, Aix-en-Provence, Droit international, comparé et européen, 2019, 500 p.
- Blin Arnaud, *Le terrorisme*, collection Idées reçues, Paris, Le cavalier Bleu, 2005, 127 p.
- Chaliand Gérard (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 1999, 229 p.
- Cobast Eric, *La terreur, une passion moderne*, Paris, Dalloz, 2004, 108 p.
- Cousseran Jean-Claude, Hayez Philippe, *Renseigner*

*les démocraties, renseigner en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2015, notamment, « La généalogie du renseignement contemporain », 384 p.

- Hennebel Ludovic, Vandermeersch Damien (dir.), *Juger le terrorisme dans l'Etat de droit*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 542 p.
- Kougniazondé Christophe (dir.), *Sécurité publique et confréries des chasseurs en Afrique de l'Ouest. Cas du Bénin*, Cotonou, Abuja, Friedrich Ebert Stiftung, 2014, 256 p.
- Lacoste Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2014 [première édition, François Maspéro, 1976], 254 p.
- Marret Jean Luc, *Techniques du terrorisme. Méthodes et pratiques du « métier de terroriste »*, Coll. Défense et défis nouveaux, Paris, PUF, 2000, 177 p.

## 2. Dictionnaire

- Battistella Dario, Petiteville Franck, Marie Claude Smout et Vennesson Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2012.

## 3. Thèses et mémoires

- Mendy Adriano, *La lutte contre le terrorisme en droit international*, Thèse de doctorat en droit international et relations internationales, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2008, 454 p.
- Ologou Expédit, *Les violences électorales dans les nouveaux systèmes politiques africains : Sociologie historique comparée des cas du Bénin et de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en Science politique

soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi, 2019, 751p.

- Olorounko Charles, *Le Bénin à l'épreuve du terrorisme international*, Mémoire de DEA en droit public, Université d'Abomey-Calavi, 2015, 115p.
- Yassine Samar, *Le Conseil de sécurité et la lutte contre le terrorisme*, Thèse de droit public, Université Montpellier 1, Université Libanaise, 2011, 526 p.

#### 4. Articles

- Andréani Gilles, « La guerre contre le terrorisme : un succès incertain et coûteux », *Politique étrangère*, n° 2, 2011, pp. 260-262.
- Andreani Gilles, « La guerre contre le terrorisme. Le piège des mots », *Annuaire Français de Droit International (AFDI)*, 2003, pp. 102-114.
- Bachet Daniel, « Éditorial (2). Le terrorisme djihadiste : ses causes, ses effets et ses suites », *L'Homme & la Société*, 2015/1-2 (n° 195-196), pp. 25-28. DOI : 10.3917/lhs.195.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2015-1-page-25.htm>.
- Bigo Didier, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures et Conflits*, Articles inédits, 2008, URL : <http://conflits.revues.org/index1149.html>, consulté le 21 janvier 2023.
- Bloom Mia, « When Women Are the Problem », in *Charting a New Course, Thought for Action Toolkit : Women Preventing Extremism*, United States Institute of Peace, 2015.

- Chowdhury Fink Naureen, Barakat Rafi, et Sheret Liat, « The Roles of Women in Terrorism, Conflict, and Violent Extremism : Lessons Learned for the United Nations and International Actors », Document de politique (Center on Global Counterterrorism Cooperation, 2013).
- David Eric, « Sécurité collective et lutte contre le terrorisme : guerre ou légitime défense ? », in SFDI, *Les métamorphoses de la sécurité collective. Droit, pratique et enjeux stratégiques*, Paris, Pedone, 2005, pp. 143-148.
- Denécé Eric, Lethénet Benoît (dir.), Histoire mondiale du renseignement, vol. 1, vol. 2 et vol. 3 ; des mêmes auteurs, *Histoire mondiale du renseignement. Renseignement et espionnage pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Ellipses, 2023.
- Foutem Thierry Martin, « Femmes et terrorisme en Afrique : enjeux et perspectives pour une négociation qui stoppe les peines de la femme victime du terrorisme au Burkina-Faso », *Revue africaine sur le terrorisme*, vol. 11, n° 3, décembre 2021, pp. 57-72.
- Foucault Michel, « La naissance d'un monde » (1969), in *Dits et écrits I, 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001, 838p.
- Guillaume Gilbert « Terrorisme et droit international », *R.C.A.D.I, Tome III*, 1989, vol. 215, pp. 287-416.
- Hanon Jean-Paul, « Militaire et lutte antiterroriste », *Cultures et conflits*, n°56, 2004, pp. 121-140.
- Lahoud Nelly, « The neglected sex : the jihadis' exclusion of women from jihad », *Terrorism and Political Violence*, vol. 26, n° 5, 2014, pp. 780-802.

- Lounnas Djalil, « Le djihadisme au sahel après la chute de Daech, *Politique étrangère*, 2019/2 Été.
- Ologou Expédit, « Le chasseur et le militaire. Ethnographie des petites guerres électorales au Bénin », *Annales de l'Université de Parakou, Série Droit et Science politique*, vol. 5, n° 2, 2022, pp. 1742-1766.
- Pellerin Mathieu, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », *Notes de l'Institut Français de Relations Internationales (Ifri)*, Ifri, février 2022, pp. 16-17.
- Poitevin Cédric, « Prolifération des armes légères : un état des lieux », in Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *Nouvelles guerres. L'état du monde 2015*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 93-98.
- Salmon Jean, « Conclusions du Colloque du Bruxelles », in *Réflexions sur la définition et la répression du terrorisme*, Université de Bruxelles, 1974, pp. 273-275.
- Sambe Bakary, Hanne Yague S., Hamdaoui Yousra, « Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au mali : étude préliminaire en vue d'un projet de recherche-action avec le soutien de la fondation Friedrich Naumann pour la liberté », Dakar, janvier 2017.
- Schraeder Peter, « La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique », traduction d'Ivan Crouzel, *Politique africaine*, 2005/2 N° 98, pp. 42-62.
- Seminakpon Arnaud, « Menaces terroristes : Le Bénin

entre réalité et impuissance », *Défense et sécurité internationale*, (DSI), n° 124, juillet-août 2016.

- Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et politiques*, n° 68, 2012, pp. 15-35.
- Tigroudja Hélène, « Quel(s) droit(s) applicable(s) à la guerre au terrorisme », *Annuaire français de droit international*, Vol. 48, 2002, pp. 81-102.

## 5. Articles en ligne

- Assanvo William, Abattan Jeannine et Matongbada Michaël, « L'extrémisme violent est largement perçu comme une menace provenant avant tout de l'extérieur », *Institut d'études de sécurité*, 28 janvier 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-prevention-du-terrorisme-au-benin-et-au-togo-doit-etre-fondee-sur-des-donnees-probantes>, consulté le 20 juillet 2022.
- Beau Francis, « Culture du renseignement et théories de la connaissance », <http://www.cairn.info/revue-internationale-dintelligence-economique-2010-1-page-161.htm>, consulté le 12 août 2016.
- Bidouzo Thierry, « L'Afrique de l'ouest de l'insécurité : le droit dans la tourmente de l'épreuve terroriste », *Focus paper n° 7*, <https://www.ciaaf.org/focus-paper/lafrrique-de-louest-de-linsecurite-le-droit-dans-la-tourmente-de-lepreuve-terroriste/>, 26 avril 2022.
- Brottem Leif, « La menace croissante de l'extrémisme violent en Afrique occidentale côtière », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 1<sup>er</sup> avril 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-menace-croissante->

de-lextrémisme-violent-en-afrique-occidentale-cotiere/#:~:text=Le%20B%C3%A9nin%20a%20connu%20neuf,%2DPendjari%20(Parc%20W)., consulté le 20 juillet 2022.

- Brujne Kars de, « Laws of Attraction Northern Benin and risk of violent extremist spillover », Clingendael, juin 2021, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2021-08/laws-of-attraction.pdf>, consulté le 20 juillet 2022.
- Buijne Kars de, Conflict in the Penta-Border Area Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours, Clingendael report, décembre 2022, [conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf](#) (clingendael.org), consulté le 1<sup>er</sup> mai 2023.
- D'Herbès Pierre, « Face à la contamination djihadiste : comment le Bénin muscle son système immunitaire ? », *Conflicts revue de géopolitique*, 16 juillet 2022, <https://www.revueconflits.com/face-a-la-contamination-djihadiste-comment-le-benin-muscle-son-systeme-immunitaire/>, consulté le 20 décembre 2022.
- Djiwan Hyppolyte, « Les jeunes au cœur d'un projet de promotion de la paix et de cohésion sociale dans l'Atacora », 22 juin 2021, <https://www.unicef.org/benin/recits/les-jeunes-au-coeur-dun-projet-de-promotion-de-la-paix-et-de-cohesion-sociale-dans-latacora>, consulté le 16 décembre 2022.
- Heyeghe Héritage Bitá, « L'avènement de la coproduction de la sécurité : le bilan et les acteurs », *Les Annales de droit*, 13 décembre 2018, <http://journals.openedition.org/add/978> ; DOI : 10.4000/add.978, consulté le 15 décembre 2022.

- International Crisis Group, « Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali », Rapport Afrique n°293, 9 novembre 2020, Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali (icg-prod.s3.amazonaws.com), consulté le 27 avril 2023.
- Koukoubou Emmanuel Odilon, Ologou Expédit B., « Le terrorisme sahélien en temps covidien », in Dossier du CiAAF n°2, *Les Fragilités du monde*, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org/covid-19/le-terrorisme-sahelien-en-temps-covidien/>, consulté le 16 juillet 2022.
- Kwame Abraham, « Lutte contre le terrorisme : Patrice Talon appelle à une « action concertée et intelligente des Etats ouest-africains », 8 décembre 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/monde/lutte-contre-le-terrorisme-patrice-talon-appelle-%C3%A0-une-action-concert%C3%A9e-et-intelligente-des-etats-ouest-africains/2758891>, consulté le 15 décembre 2022.
- Kwame Abraham, « Bénin : l'armée repousse deux attaques terroristes dans le Nord », 25 novembre 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/b%C3%A9nin-l-arm%C3%A9e-repousse-deux-attaques-terroristes-dans-le-nord-m%C3%A9dias/2748231>, consulté le 30 novembre 2022.
- Lounnas Djalil, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'État islamique », *Fondation pour la recherche stratégique*, Note 18/2016, 2016, <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/>

publications/notes/2016/201618.pdf, consulté le 15 juillet 2022.

- Matongbada Michael, « Le Bénin peut-il prévenir la propagation régionale du terrorisme ? », 08 mars 2019, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-benin-peut-il-prevenir-la-propagation-regionale-du-terrorisme>, consulté le 21 décembre 2022.
- Mandjem Yves Paul, « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide*, <https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2020/04/Cahier-Thucydide-n%C2%B027.pdf>, consulté le 16 juillet 2022 ;
- Offelen Catherine Van, « Le vrai visage du terrorisme Sahélien : le grand banditisme et la criminalité ordinaire », *Conflits*, revue de géopolitique, 28 juillet 2020, disponible en ligne : <https://www.revueconflits.com/le-vrai-visage-du-terrorisme-sahelien-le-grand-banditisme-et-la-criminalite-ordinaire/>
- Ologou Expédit B., « Terrorisme au Bénin : pistes pour une gouvernance réaliste », Focus paper N°4, Civic Academy for Africa's Future, [https://www.ciaaf.org/storage/2019/01/Terrorisme-\\_Benin\\_Gouvernance\\_realiste\\_EBO\\_OK\\_FINAL.pdf](https://www.ciaaf.org/storage/2019/01/Terrorisme-_Benin_Gouvernance_realiste_EBO_OK_FINAL.pdf), consulté le 2 janvier 2023.
- Réseau Billital Maroobé (RBM), « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts », <https://www.inter-reseaux.org/ressource/synthese-entendre-la-voix-des-eleveurs-au-sahel-et->

en-afrique-d-louest/, octobre 2021, consulté le 15 janvier 2023.

## 6. Articles de presse

- *Africanews*, « Bénin : huit terroristes tués près d'un camp de l'armée à Matéri », 14 octobre 2022, <https://fr.africanews.com/2022/10/14/benin-huit-terroristes-tues-pres-dun-camp-de-larmee-a-materi/>
- *Afrique Renouveau*, « Arme de prédilection des terroristes. Les engins explosifs improvisés sont bon marché et faciles à fabriquer », Août-Novembre 2019, <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-novembre-2019/arme-de-pr%C3%A9dilection-des-terroristes>, consulté le 2 janvier 2023.
- *Bamada.net*, « William Assanvo, chercheur à l'ISS : dans le Liptako-Gourma, les djihadistes se financent localement en faisant du trafic », 21 décembre 2022, URL : <http://bamada.net/william-assanvo-chercheur-a-liss-dans-le-liptako-gourma-les-djihadistes-se-financent-localement-en-faisant-du-traffic>, consulté le 13 janvier 2023.
- *Banouto*, « CRIET : un membre du groupe terroriste GSIM condamné à 20 ans de prison », 17 novembre 2022, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20221117-criet-un-membre-du-groupe-terrorisme-gsim-condamne-a-20-de-prison>; consulté le 5 janvier 2023.
- *Banouto*, « Lutte contre le terrorisme: Patrice Talon reçoit un haut responsable militaire américain », 14

mars 2021, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20210314-lutte-contre-le-terrorisme-patrice-talon-recoit-un-haut-responsable-militaire-americaain>, consulté le 13 janvier 2022.

- *Banouto*, « Terrorisme : Les terrorisme tuent 03 civils à Banikoara », 3 mai 2023, Bénin : les terroristes tuent 03 civils à Banikoara (banouto.bj), consulté le 4 mai 2023.
- *Banouto*, « Bénin : un homme armé tué à Banikoara, des détails à savoir », 1<sup>er</sup> décembre 2021, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20211201-benin-un-presume-djihadiste-tue-a-banikoara-des-detaills-a-savoir>, consulté le 9 janvier 2023.
- *Daabaaru*, « Bénin : Une Église protestante menacée par les terroristes. Le Pasteur sommé de vider les lieux », juin 2022, <https://daabaaru.bj/benin-une-eglise-protestante-menacee-par-les-terroristes-le-pasteur-somme-de-vider-les-lieux/#:~:text=En%20effet%2C%20les%20fid%C3%A8les%20de,de%20la%20ville%20de%20Malanville>. consulté le 13 janvier 2023.
- *Daabaaru*, « Attaque Armée à Kérou : 18 personnes égorgées, une dizaine enlevée par des hommes armés. Les populations de Kaoubagou dans une psychose générale. Qu'a fait l'armée depuis l'attaque déjouée de novembre dernier ? », 3 mai 2023, ATTAQUE ARMÉE À KÉROU : 18 personnes égorgées, une dizaine enlevée par des hommes armés . Les populations de Kaoubagou dans une psychose générale . Qu'a fait l'armée depuis l'attaque déjouée de novembre dernier ? - Daabaaru | Daabaaru, consulté le 4 mai

2023.

- *France 3*, « Les deux touristes français enlevés au Bénin ont été libérés par l'armée française », 10 mai 2019, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/deux-touristes-francais-enleves-au-benin-ont-ete-liberes-armee-francaise-1667469.html>, consulté le 13 janvier 2023.
- *Jeune Afrique*, « Bénin : le parc de la Pendjari est la cible d'une nouvelle attaque terroriste », 12 avril 2022, <https://www.jeuneafrique.com/1338055/politique/benin-le-parc-de-la-pendjari-est-la-cible-dune-nouvelle-attaque-terroriste/>, consulté le 30 novembre 2022.
- *Jeune Afrique*, « Al-Qaïda veut viser la Côte d'Ivoire et le Bénin, selon le patron du renseignement français », 2 février 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1114996/politique/al-qaida-veut-viser-la-cote-divoire-et-le-benin-selon-le-patron-du-renseignement-francais/>, consulté le 13 janvier 2023.
- *KOACI news*, « Bénin : quatre présumés terroristes béninois arrêtés dans le Nord », 27 octobre 2021, [https://www.koaci.com/article/2021/10/27/benin/politique/benin-quatre-presumes-terroristes-beninois-arretes-dans-le-nord\\_154975.htm](https://www.koaci.com/article/2021/10/27/benin/politique/benin-quatre-presumes-terroristes-beninois-arretes-dans-le-nord_154975.htm), consulté le 5 janvier 2023.
- *La Croix*, « Djihadisme, la peur s'étend dans le nord du Bénin », 22 juillet 2019, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Djihadisme-peur-setend-nord-Benin-2019-07-22-1201036824>, consulté le 21 décembre 2022.
- *La Nouvelle Tribune*, « Bénin : Agbénonci dément

la présence de la Force Barkhane », 12 octobre 2022, <https://lanouvelletribune.info/2022/10/benin-agbenonci-dement-la-presence-de-la-force-barkhane/>, consulté le 4 janvier 2023.

- Millecamps Matthieu, « Bénin : l'État islamique revendique plusieurs attaques dans le Nord », *Jeune Afrique*, 16 septembre 2022, Bénin : l'État islamique revendique plusieurs attaques dans le Nord – *Jeune Afrique*, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2023.
- Flore Nobimé, « Alcool frelaté : l'addiction qui consume l'Atacora... », in Consortium Banouto-Matin Libre-La Météo-Daabarou-ODD TV, Eau Santé : un accès inéquitable ou la réalité des oubliés. Enquêtes et reportages, Cotonou, Friedrich Ebert Stiftung-COPEF, 2022.
- *ORTB*, « Terrorisme : 4 morts dans l'attaque du commissariat de Dassari (officiel) », <https://ortb.bj/a-la-une/terrorisme-4-morts-dans-lattaque-du-commissariat-de-dassari-officiel/>, consulté le 12 janvier 2023.
- *Parti communiste du Bénin*, « Interpellation au Président de la République Patrice TALONA propos de la présence des Troupes Barkhane sur notre territoire », 7 octobre 2022, <https://www.la-flamme.org/index.php/bibliotheque-du-pcb/968-interpellation-au-president-de-la-republique-patrice-talon-a-propos-de-la-presence-des-troupes-barkhane-sur-notre-territoire>, consulté le 4 janvier 2022.
- *Radio Ndarason International*, « Paix et sécurité : Ansaru un nouveau groupe djihadiste annonce vouloir s'installer dans la zone des trois frontières (Bénin-Nigéria-Niger) », 5 janvier 2022, <https://ndarason>.

com/paix-et-securite-ansaru-un-nouveau-groupe-djihadiste-annonce-vouloir-sinstaller-dans-la-zone-des-trois-frontieres-benin-nigeria-niger/, consulté le 13 janvier 2022.

- *Radio France Internationale*, « Bénin : deux soldats tués lors d'une attaque terroriste dans le nord-ouest », 2 décembre 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211202-b%C3%A9nin-deux-soldats-tu%C3%A9s-lors-d-une-attaque-terroriste-dans-le-nord-ouest>, consulté le 9 janvier 2023.
- *Sampson Kwarkye*, « Briser les chaînes d'approvisionnement des groupes terroristes en Afrique de l'Ouest », *Institut d'études de sécurité*, 8 juin 2020, <https://issafrica.org/fr/iss-today/briser-les-chaines-dapprovisionnement-des-groupes-terroristes-en-afrique-de-louest>, consulté le 12 janvier 2023.
- *Sidwaya*, « Vol et enlèvement du bétail au Sahel : Des acteurs cherchent des stratégies pour sécuriser la transhumance », 3 octobre 2019, <https://www.sidwaya.info/blog/2019/10/03/vol-et-enlevement-dubetail-au-sahel-des-acteurs-cherchent-des-strategies-pour-securiser-latranshumance/>, consulté le 13 janvier 2023.
- *24 heures au Bénin*, « Perturbation des cours dans une école à Kandi », 24 octobre 2022, <https://24haubenin.info/?Une-menace-terroriste-perturbe-les-cours-dans-une-ecole-a-Kandi>, consulté le 13 janvier 2023.



## ANNEXE :

### Aperçu des profils enquêtés

<b>Catégories</b>	<b>Effectif</b>	<b>Départements</b>
Autorités administratives départementales	5	Alibori, Atacora, Borgou
Autorités administratives communales	4	Alibori, Atacora, Borgou
Elus locaux	7	Alibori, Atacora, Borgou, Ouémé, Plateau
Anciens élus locaux	3	Alibori, Borgou, Plateau
Forces de défense et de sécurité	4	Alibori, Atacora, Littoral
Responsables d'ONG	6	Alibori, Atacora
Animateurs de projets	3	Alibori, Atacora
Groupement de femmes	2	Atacora
Autorités religieuses	3	Donga, Alibori
Association de jeunes	5	Atacora
Promoteurs/Gestionnaires hôteliers	5	Atlantique, Mono
Enseignants	5	Atacora, Borgou, Plateau
Professionnels de santé	2	Atacora
Agents administratifs	4	Alibori, Atacora, Borgou
Artisans	5	Atacora

## INDEX DES CONTRIBUTEURS

### **Afouda Vincent Agué**

Membre fondateur du think tank Civic Academy for Africa's Future (CiAAF), Afouda Vincent Agué en dirige l'Equipe de recherche sur la gouvernance (ERGo). A ce titre, il s'intéresse à la réponse étatique contre l'extrémisme violent et le terrorisme en expansion au Bénin. Il observe ce type de phénomènes sociaux à travers plusieurs lucarnes d'analyse (politique, juridique et communicationnelle) grâce à son parcours académique diversifié (études en journalisme, Science politique et Relations internationales, Droit public, Management des services publics et Droit du Cyberspace africain). Journaliste web à l'ORTB (Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin) depuis 2014, il compte à son actif, de nombreuses productions journalistiques sur des sujets politiques et juridiques du Bénin (analyses de faits politiques, portraits de grandes personnalités...). Par ailleurs consultant régulier pour la Fondation Friedrich Ebert, ses domaines d'expertise incluent la politique, les élections, la sécurité, les médias et le numérique.

### **Thierry S. Bidouzo**

Maître-Assistant en Droit public des Universités du CAMES, il est spécialiste des conflits armés, des questions de sécurité

internationale et au fait des défis liés à l'extrémisme violent et au terrorisme en Afrique de l'Ouest. Il enseigne entre autres le droit du maintien de la paix, le droit des conflits armés, le droit constitutionnel, les relations internationales, le droit international des droits de l'homme et le droit international public à l'Université d'Abomey-Calavi. A ce titre, il a réalisé plusieurs études pour des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Il a été en 2017, expert du Bénin auprès de la Commission du Bassin du Lac Tchad, sur la question du terrorisme et de l'extrémisme violent. Thierry BIDOUZO est membre fondateur et collaborateur extérieur de la Clinique doctorale de droit international des droits de l'homme de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence. Il est le Directeur scientifique du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Thank) dont il dirige également la Clinique juridique.

### **Emmanuel Odilon Koukoubou**

Politologue et Spécialiste des politiques publiques de sécurité, il a développé une passion pour les terrains difficiles dans le cadre de sa thèse de doctorat en Science politique qui porte sur l'action régionale de lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Il a donc pour centre d'intérêt de recherches, les questions liées aux enjeux et défis sécuritaires dans les pays du Sahel et du Golfe de Guinée, notamment l'extrémisme violent, le terrorisme, les conflits et la criminalité organisée. Accessoirement, ses recherches s'intéressent aux questions de gouvernance politique et électorale en Afrique et aux relations internationales africaines. Il dirige l'Equipe de recherche sur

l'international du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF Think Tank).

### **Estelle K. Djanato**

Spécialiste des questions de sécurité et du genre, elle a été Chargée de prévention de l'extrémisme violent au Bénin au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement et dispose d'une solide maîtrise des enjeux et dynamiques de ce phénomène et surtout des initiatives nationales et internationales pour contrer l'EVT au Bénin et dans la sous-région. Elle a également été Assistante de recherche au West Africa Center for Counter Extremism (Ghana) au sein duquel elle a participé à des projets de recherches. Elle a des expériences de recherche et de travail avec VEREIN MeineWelt e.v (Allemagne) et Women Volunteers for Peace (Kenya). Assistante de recherche associée au Civic Academy for Africa's Future (CiAAF), elle mène actuellement des recherches sur le genre et les défis sécuritaires au sein du Groupe de Recherche sur les Conflits et la Sécurité (GReCS). Elle est titulaire d'un Master en Genre, Paix et Sécurité décroché au Kofi Annan International Peacekeeping Training Center d'Accra au Ghana et d'un second Master en Diplomatie et Relations internationales obtenu à l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature du Bénin.

### **Expédit B. Ologou**

Maître-Assistant en Science politique des Universités du CAMES, il est le coordonnateur du Programme Gouvernance politique, Sécurité et Médias de la Friedrich Ebert Stiftung,

bureau de Cotonou. Il est expert en sécurité et défense auprès de plusieurs organisations internationales. Titulaire d'un doctorat de Science politique, il enseigne, entre autres, les études de sécurité et de défense dans les universités nationales et à l'Ecole Nationale Supérieure des Armées (ENSA) du Bénin. Il est le fondateur et Président du think tank Civic Academy for Africa's Future (CiAAF) dont il dirige le Groupe de Recherches sur les Conflits et la Sécurité (GReCS)

.

## TABLE DES MATIERES

Sommaire .....	9
Préface .....	11
Résumé exécutif .....	15
Introduction .....	21
Clarifications conceptuelles .....	28
Approche méthodologique .....	34
La structure de l'ouvrage .....	37
<b>Première partie : LE MAL TERRORISTE .....</b>	<b>39</b>
Chapitre I : Trajectoire et dynamiques du terrorisme en expansion au Bénin .....	41
1. L'émergence de la menace .....	43
1.1. Les caractéristiques géostratégiques favorables ...	43
1.2. Une menace en évolution .....	49
2. L'enracinement de la menace .....	53
2.1. Des acteurs peu connus .....	53
2.2. Des modes opératoires connus .....	56
Chapitre II : Perceptions citoyennes sur le terrorisme au Bénin .....	63
1. Les fragilisations du dehors .....	66
1.1. Une menace étrangère .....	67
1.2. Une menace lointaine .....	70
1.3. Une menace ethnicisée .....	72

2. Les fragilités du dedans .....	76
2.1. L'extrémisme politique .....	78
2.2. L'extrémisme religieux .....	80
2.3. L'extrémisme socioéconomique .....	81
Chapitre III : Perceptions citoyennes	
sur le contreterrorisme au Bénin .....	87
1. La confiance en Dieu et en l'Etat .....	89
1.1. Une confiance absolue en Dieu .....	89
1.2. Une confiance relative en l'Etat .....	91
2. Une méfiance envers l'international .....	95
2.1. Une méfiance anti-française contre une préférence pour l'appui sous régionale .....	96
2.2. Une méfiance contre l'instrumentalisation de la crise .....	101
Chapitre IV : Les implications matérielles	
du terrorisme au Bénin .....	107
1. Des valeurs sociétales en détérioration .....	109
1.1. L'explosion des conflits intercommunautaires ...	109
1.2. La méfiance et la suspicion généralisées au sein des populations .....	114
2. Un capital sécuritaire en détérioration .....	116
2.1. Un sentiment d'insécurité grandissant .....	116
2.2. Des risques d'hybridation criminelle .....	119
3. Une économie locale vers la détérioration .....	124
3.1. Un secteur agricole en difficulté .....	124
3.2. Un secteur touristique en difficulté .....	126

Chapitre V : Les implications catégorielles du terrorisme au Bénin .....	129
1. Les femmes vulnérables .....	130
1.1. Une vulnérabilité globalement constatée .....	131
1.2. Une vulnérabilité localement constatée .....	134
2. Les jeunes vulnérables .....	139
2.1. Une vulnérabilité due à la précarité financière ...	139
2.2. Une vulnérabilité due au phénomène migratoire ...	144
<b>Deuxième partie : LE CONTRETERROURISME ....</b>	<b>149</b>
Chapitre VI : Les renseignements citoyens dans la lutte contre le terrorisme au Bénin .....	151
1. La figure plurielle de l'agent de renseignement citoyen .....	156
1.1. L'agent naïf .....	156
1.2. L'agent missionnaire .....	159
1.3. L'agent allié .....	160
2. Les stratégies variées de production du renseignement citoyen .....	162
2.1. Les procédures rudimentaires .....	163
2.2. Les stratégies sophistiquées .....	165
3. Les périls du renseignement citoyen .....	168
3.1. L'instrumentalisation des renseignements citoyens ...	168
3.2. L'ostracisation des autorités politico-administratives .....	170
3.3. Les représailles contre les agents de renseignement citoyen .....	171

3.4. Le silence informationnel .....	173
Chapitre VII : Les stratégies gouvernementales	
de lutte contre le terrorisme au Bénin .....	177
1. La réponse militaire .....	179
1.1. Le renseignement .....	179
1.2. Le renforcement de la sécurisation du territoire ...	181
1.3. L'intervention des Forces de défense et de sécurité ...	184
2. La réponse non militaire .....	186
2.1. Les initiatives de coproduction de la sécurité ....	186
2.2. La gestion des zones frontalières .....	187
2.3. La réforme du système judiciaire .....	190
2.4. Les réformes administratives .....	192
Chapitre VIII : Les stratégies non gouvernementales	
de lutte contre le terrorisme au Bénin .....	195
1. Les stratégies des acteurs locaux .....	196
1.1. Les initiatives citoyennes .....	196
1.2. Les initiatives décentralisées .....	205
2. Les stratégies des acteurs internationaux .....	206
2.1. L'appui d'Etats étrangers .....	207
2.2. L'appui d'acteurs internationaux	
non gouvernementaux .....	210
2.3. Les approches conjointes de lutte .....	213
Chapitre IX : Tentative d'une architecture locale	
de réponse à la crise terroriste au Bénin .....	215
1. Désamorcer le sentiment d'exclusion .....	216
1.1. Occuper intégralement le champ .....	219

1.2. Poursuivre la pacification politique .....	222
2. Actions législatives et judiciaires .....	223
2.1. Légiférer, contrôler .....	224
2.2. Bien juger, encourager la conciliation .....	224
3. S'ouvrir aux acteurs internationaux .....	226
3.1. Encadrer l'intervention internationale .....	226
3.2. Activer la coopération décentralisée .....	229
4. Explorer les perspectives communautaires .....	231
4.1. Associer les chasseurs traditionnels comme forces complémentaires de sécurité .....	231
4.2. S'attaquer aux sources des conflits entre agriculteurs et éleveurs .....	234
4.3. Désamorcer les dérives religieuses .....	236
4.4. Prévenir les conflits autour de la chefferie traditionnelle .....	238
4.5. Développer les réflexes sécuritaires .....	239
Postface .....	241
Références bibliographiques .....	247
Annexe .....	261
Index des contributeurs .....	263
Table des matières .....	267

Imprimé au Bénin par :

**CHRISTON**

Tél. : + 229 95 20 33 20 / + 229 97 13 84 93

Dépôt légal n° 15217 du 28 juillet 2023

3<sup>e</sup> trimestre - Bibliothèque Nationale - Bénin

« [...] Longtemps considéré comme un havre de paix, le Bénin se retrouve pris au piège de la menace terroriste, subissant des attaques depuis décembre 2021. Les groupes armés venus du Sahel frappent de plus en plus les pays côtiers du golfe de Guinée et provoquent l'exacerbation des dynamiques conflictuelles dans la région. Le phénomène terroriste prend une grande ampleur notamment dans les zones septentrionales du Bénin, où les attaques prennent de plus en plus des formes de violences extrêmes. La vie quotidienne des populations, la quiétude, la cohésion sociale sont alors hypothéquées, car otages des groupes armés terroristes.

[...] Il apparaît nécessaire et urgent d'aller à la rencontre du phénomène terroriste au Bénin, d'essayer d'en avoir les clefs de lecture et de compréhension, d'en évaluer les impacts politiques et socio-économiques, et d'entrevoir des perspectives pour une lutte efficace. »

**Extrait de la préface**

**Ont contribué à cet ouvrage :**

**Afouda Vincent Agué,  
Thierry Sèdjro Bidouzo,  
Estelle K. Djanato,  
Emmanuel Odilon Koukoubou  
Expédit B. Ologou**

**CHRISTON  
ÉDITIONS**

